

Université de Montréal

**L'urbanisme tactique et ses acteurs.
Étude de deux cas montréalais :
Viaduc 375 et le Champ des Possibles**

par
Matthieu Dominique

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté de l'aménagement
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en aménagement,
option ville, territoire, paysage

Mai 2020

© Matthieu Dominique, 2020

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

L'urbanisme tactique et ses acteurs. Étude de deux cas montréalais :
Viaduc 375 et le Champ des Possibles

Présenté par :

Matthieu Dominique

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Juan Torres, président-rapporteur

Gérard Beaudet, directeur

Paul Lewis, co-directeur

Laurence Bherer, membre du jury

*« Une ville dite "libérée" est une ville soustraite à la gestion publique
et intégralement détenue et gérée par une entreprise privée.
Son maire est nommé par les actionnaires, à la majorité simple des parts.
En août 2030, la ville de vos parents, qui s'appelait Orange, a donc été rachetée
par la multinationale du même nom, pour un prix dérisoire. »*

Alain Damasio, Les Furtifs

Résumé

Voué à la résolution rapide et modulable de problèmes urbains, l'urbanisme tactique permet d'intervenir de manière incrémentale et temporaire sur des espaces publics. Face à ses évolutions récentes et à l'intérêt marqué de différents types d'acteurs à son sujet, il apparaît pertinent d'appréhender l'urbanisme tactique du point de vue de ses acteurs principaux, les participants actifs et les instigateurs de projets assimilables à cette pratique. En optant pour l'étude de cas et en se basant sur des expériences d'urbanisme tactique dans le contexte montréalais, c'est cette approche que ce mémoire a adoptée. Les cas retenus pour ce mémoire sont ceux de Viaduc 375 et du Champ des Possibles, qui représentent des approches distinctes de cette pratique, permettant ainsi d'en obtenir une vision large et plurielle. Grâce à une série de dix entretiens semi-dirigés amenés auprès des membres des deux projets et à l'usage d'une littérature scientifique abordant l'urbanisme tactique sous différents angles, cette recherche a permis de faire émerger plusieurs constats sur l'état actuel de cette pratique, en particulier sur le positionnement de ses principaux acteurs. Les conclusions de ce mémoire laissent entrevoir que plusieurs écarts importants sont perceptibles entre les visions défendues par la recherche et par les acteurs de l'urbanisme tactique. Enfin, des mécanismes de récupération de l'urbanisme tactique par des acteurs originellement extérieurs à cette pratique rendent de plus en plus complexe sa définition et une forme de désunion du concept se confirme.

Mots-clés

Urbanisme tactique, acteurs, étude de cas, perception d'acteurs, relations aux autorités publiques

Abstract

Tactical urbanism is dedicated to the quick and flexible resolve of urban issues and allows to operate progressively and temporally on public spaces. Considering its recent developments and the notable interest from different types of actors, it seems relevant to apprehend tactical urbanism from the point of view of its main actors, active participants and instigators of projects related to this practice. This master's thesis proposes to adopt an approach based on tactical urbanism experiences in the Montreal context through a case study. The cases selected for this master's thesis are Viaduc 375 and le Champ des Possibles, which represent distinct approaches to this practice, thus making it possible to obtain a broad and pluralistic scope. This research made evident several observations of the current state of this practice, particularly on the positioning of its main actors, through a series of ten semi-structured interviews conducted with members of both projects and the use of scientific literature discussing tactical urbanism from different perspectives. The conclusions made within this master's thesis suggest that there are some important discrepancies between the visions upheld by researchers and actors of tactical urbanism. Finally, the definition of this concept is made increasingly difficult by the distorted recuperation mechanisms used by originally external actors, confirming a disunity of the concept.

Key-words

Tactical urbanism, actors, case study, actors' perception, relations with public authorities

Liste des figures

<i>Figure 1. Frise chronologique du développement de Viaduc 375.....</i>	<i>58</i>
<i>Figure 2. Plan des activités de l'événement Viaduc 375.....</i>	<i>59</i>
<i>Figure 3. Panneaux et édicules historiques le long du parcours piéton sur le viaduc.....</i>	<i>59</i>
<i>Figure 4. Programmation de l'événement.....</i>	<i>60</i>
<i>Figure 5. Image satellite du site du Champ des Possibles.....</i>	<i>61</i>
<i>Figure 6. Répartition de la végétation sur le site du Champ des Possibles.....</i>	<i>63</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1. Typologie des interventions adaptée des manuels de Lydon & Garcia.....</i>	<i>21-22</i>
--	--------------

Liste des abréviations

CA : Conseil d'Administration

OBNL : Organisme à But Non Lucratif

TU : *Tactical Urbanism*

DIY : *Do-It-Yourself*

Table des matières

<i>Résumé</i>	<i>iv</i>
<i>Abstract</i>	<i>v</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des abréviations</i>	<i>vi</i>
Introduction	1
1. Revue de littérature et problématique	4
1.1 Regard général sur le corpus	4
1.2 Une revue historique de l'urbanisme tactique : influences, origines et naissance	5
1.2.1 L'urbanisme tactique avant l'urbanisme ?.....	6
1.2.2 Les mouvements contestataires des années 1960 et 1970, époque charnière.....	7
1.2.3 Depuis les années 2000, naissance de nombreux courants urbanistiques et apparition de l'urbanisme tactique.....	9
1.2.4 L'urbanisme tactique face à ses premières critiques.....	11
1.3 L'urbanisme tactique : terminologie, tentative de définition et typologie des pratiques	13
1.3.1 De nombreux termes pour qualifier des pratiques presque identiques.....	14
1.3.2 Une définition qui fait débat mais qui reste largement employée.....	15
1.3.3 Une exploration typologique de l'urbanisme tactique : des interventions variées qui traduisent des approches différentes.....	19
1.4 L'urbanisme tactique au crible de la recherche : approches et enjeux actuels	26
1.4.1 Stratégies et approches de la recherche sur l'urbanisme tactique.....	26
1.4.2 Enjeux majeurs de la littérature scientifique sur l'urbanisme tactique.....	27
1.4.3 Une question encore peu étudiée par la recherche : les acteurs de l'urbanisme tactique.....	29

1.5 Problématique et questions de recherche	31
1.5.1 Objectif principal.....	31
1.5.2 Objectifs secondaires.....	33
1.5.3 Questions de recherche.....	35
1.6 Cadre théorique	36
1.6.1 L'urbanisme tactique face aux théories de la planification.....	37
1.6.2 L'urbanisme tactique et ses différents acteurs.....	38
1.6.3 L'urbanisme tactique et la participation.....	41
<u>2. Démarche méthodologique</u>	43
2.1 Une méthode et une technique d'enquête qui répondent aux objectifs de la recherche	43
2.1.1 Le choix d'une méthode qualitative : principaux facteurs.....	43
2.1.2 La technique d'enquête : la série d'entretiens semi-dirigés.....	45
2.2 L'étude de cas, approche et sélection	47
2.2.1 L'étude de cas : une stratégie méthodologique.....	47
2.2.2 La sélection des cas d'étude : Viaduc 375 et le Champ des Possibles.....	48
2.3 La collecte de données	51
2.3.1 Constitution d'un échantillon en vue des entretiens.....	51
2.3.2 La démarche de recrutement des participants.....	52
2.3.3 Le déroulement des entretiens : outils et confidentialité.....	54
<u>3. Présentation des cas d'étude</u>	57
3.1 Viaduc 375	57
3.2 Le Champ des Possibles	61
<u>4. Présentation des résultats</u>	64
4.1 Viaduc 375	65
4.1.1 Les participants et le projet Viaduc 375.....	66
4.1.1.1 <i>Une vision globalement partagée du projet</i>	66
4.1.1.2 <i>Motivations et attentes des participants au projet</i>	67
4.1.1.3 <i>Un retour d'expérience satisfaisant face au projet</i>	69
4.1.1.4 <i>Des impacts difficilement mesurables mais nombreux selon les participants</i>	70
4.1.1.5 <i>Des connaissances préalables présentes mais subjectives sur l'urbanisme tactique</i>	71

4.1.2 Les participants et l'urbanisme tactique.....	72
4.1.2.1 <i>Un discours variable et des enjeux en nombre pour l'urbanisme tactique.....</i>	72
4.1.2.2 <i>L'urbanisme tactique : forces et avantages.....</i>	73
4.1.2.3 <i>L'urbanisme tactique : écueils et faiblesses.....</i>	76
4.1.2.4 <i>Un fort soutien, des financements, et un contexte spatiotemporel à considérer</i>	77
4.1.2.5 <i>L'urbanisme tactique utile à tous et vers un avenir tout tracé.....</i>	79
4.2 Le Champ des Possibles.....	83
4.2.1 Les participants et le Champ des Possibles.....	83
4.2.1.1 <i>Des perceptions multiples et personnelles pour un projet collectif large.....</i>	83
4.2.1.2 <i>Des motivations et des attentes très variées et évolutives.....</i>	87
4.2.1.3 <i>Une expérience de participation au projet positive malgré quelques frustrations.....</i>	90
4.2.1.4 <i>Des impacts perçus comme forts mais pas sur tous les plans.....</i>	92
4.2.1.5 <i>Le Champ des Possibles, un geste d'urbanisme tactique ?.....</i>	95
4.2.2 Les participants et l'urbanisme tactique.....	98
4.2.2.1 <i>Des visions très contrastées de l'urbanisme tactique.....</i>	99
4.2.2.2 <i>L'urbanisme tactique : des forces conditionnées à un bon usage.....</i>	102
4.2.2.3 <i>Des relations complexes avec les acteurs publics et le financement.....</i>	104
4.2.2.4 <i>L'urbanisme tactique : pédagogie, réception et projection.....</i>	107
<u>5. Discussion.....</u>	114
5.1 Un positionnement instable des acteurs de l'urbanisme tactique : des perceptions personnelles et parfois contraires d'une même pratique.....	116
5.1.1 <i>Des acceptions variées de l'urbanisme tactique au gré des idées de chacun.....</i>	116
5.1.2 <i>Au sein des interventions, des motivations personnelles et des objectifs ambivalents.....</i>	119
5.2 Des relations entre acteurs et autorités publiques complexes et incertaines.....	122
5.2.1 <i>Entre soutien et encadrement, un équilibre difficile.....</i>	122
5.2.2 <i>Des autorités publiques en position de force face à des acteurs idéologiquement divisés.....</i>	126
5.3. L'urbanisme tactique en proie à une dépolitisation.....	128
5.3.1 <i>Des prises de positions variées au sujet du caractère politique de l'urbanisme</i>	

tactique.....	128
5.3.2 L'urbanisme tactique en proie aux doutes face à plusieurs défis.....	130
5.4 L'urbanisme tactique, une institutionnalisation et une absorption par l'urbanisme néo-libéral.....	132
5.4.1 L'urbanisme tactique face à la perte de son caractère protestataire et à une institutionnalisation croissante.....	132
5.4.2 L'urbanisme tactique, un nouvel outil au service de l'urbanisme néo-libéral ?....	136
5.5 Des questions encore peu traitées : temporalité et documentation des interventions d'urbanisme tactique.....	138
5.5.1 La temporalité des actions d'urbanisme tactique, un enjeu révélateur de tensions	138
5.5.2 Un besoin de documentation des interventions et une forme de réflexivité envers l'urbanisme.....	140
5.6 Limites de l'étude et perspectives.....	143
<u>Conclusion</u>.....	146
Références bibliographiques.....	150
Annexes.....	156

Introduction

En raison de la pandémie liée à l'apparition d'un nouveau coronavirus en 2020, la moitié des habitants du monde se retrouvent confinés chez eux durant plusieurs mois. En vue du déconfinement prévu dans les villes françaises à la date du 11 mai 2020, des voix s'élèvent pour promouvoir des aménagements temporaires favorisant l'usage du vélo, moyen de transport permettant le respect des mesures de distanciation sociale toujours en vigueur. Ces voix sont notamment celles d'acteurs publics, maires de ville ou d'arrondissement, qui offrent alors une couverture médiatique importante à une pratique répondant au nom d'urbanisme tactique. Ce mode d'intervention sur l'espace urbain récemment apparu est dans ce contexte mis en avant comme une solution innovante et opportuniste pour créer des voies cyclables temporaires très rapidement, répondant ainsi à un besoin urgent.

Mais cet engouement nouveau cache en réalité un courant d'urbanisme qui se développe depuis une dizaine d'années et dont les idées gagnent peu à peu en visibilité. L'urbanisme tactique est une pratique qui consiste à aménager de manière incrémentale et le plus souvent temporaire un espace public, en y installant par exemple du mobilier urbain conçu avec des matériaux de récupération. De nombreuses autres formes d'intervention existent, allant de la simple retouche esthétique au projet d'ampleur pour transformer un espace vacant. On peut dès lors observer qu'une multitude de pratiques peuvent être liées à l'urbanisme tactique, et en parallèle de cela, des sens nombreux et nouveaux de ce concept émergent également. Derrière cette pluralité de sens et de pratiques, ce qui caractérise de manière plus précise l'urbanisme tactique, c'est le fait que ces initiatives urbanistiques s'accompagnent de revendications, et visent à proposer des expérimentations nouvelles en matière d'aménagement (Lydon & Garcia, 2015). L'émergence de cette pratique répond à des considérations précises, comme la volonté de contourner les approches traditionnelles de transformation des espaces urbains, cibles de plusieurs critiques. Face à des processus ancrés considérés comme étant mal adaptés et trop lents (aussi bien dans la prise de décision que

dans la conception et la réalisation), l'urbanisme tactique est présenté comme une forme de remède permettant d'agir vite et sans risque pour résoudre certains problèmes urbains (Silva, 2016).

Mais lorsque l'urbanisme tactique est mis de l'avant par des organismes publics, comme ce fut le cas durant le présent épisode de déconfinement, plusieurs interrogations peuvent émerger, en particulier en ce qui concerne ses acteurs. En effet, au vu de ses formes et caractéristiques, l'urbanisme tactique semble avant tout convenir à des interventions émanants de citoyens, et non pas d'acteurs plus traditionnels en aménagement. Et le fait que ces derniers soient aujourd'hui de plus en plus enclins à soutenir de telles initiatives (Douay & Prévot, 2016) amplifie cette forme d'ambiguïté. Mais ce point précis n'est qu'un des différents éléments révélateurs qui amènent à considérer l'urbanisme tactique comme étant encore traversé par des interrogations et des indécisions fortes, au centre desquelles la question du positionnement de ses acteurs apparaît comme centrale.

Cette recherche vise à explorer de manière spécifique cet aspect précis de l'urbanisme tactique. Dans ce but, la démarche adoptée sera celle de l'étude de cas, ce qui permettra de faire reposer notre réflexion sur des exemples concrets d'application de l'urbanisme tactique. Les deux cas retenus pour cette recherche sont situés à Montréal. Le premier cas est Viaduc 375, un projet qui a consisté en une piétonisation et un aménagement temporaire d'un viaduc routier. Le second cas étudié est celui du Champ des Possibles, une initiative citoyenne oeuvrant à la préservation d'une friche urbaine et de sa biodiversité. Ces deux initiatives se distinguent à bien des égards, notamment par leur objet, les visées de leurs promoteurs, leur durée et leurs modalités de mise en oeuvre. En optant pour l'étude de ces deux interventions, nous serons en mesure d'obtenir une vision large et contrastée de l'urbanisme tactique tel qu'il se développe actuellement à Montréal.

Afin de contextualiser cette étude de cas, une littérature scientifique récente sera invoquée. Ce corpus constituera la toile de fond sur laquelle se profileront les résultats obtenus lors du travail de terrain, qui a pris la forme d'une série d'entretiens semi-dirigés avec des membres des deux projets. En abordant la question du positionnement des acteurs de l'urbanisme tactique face à leur pratique, d'autres éléments constitutifs de ce courant pourront être discutés en filigrane tout au long de cette recherche. Car à la faveur des premières réponses obtenues sur le terrain au regard de notre questionnement principal, d'autres enjeux

seront amenés à surgir qui seront en mesure d'être abordés. L'évolution globale de l'urbanisme tactique, les relations complexes qui lient ses acteurs aux autorités publiques, les potentielles dérives d'une pratique qui connaît en engouement certain, toutes ces questions pourront être soulevées, en conservant comme ligne directrice et comme prisme d'analyse les acteurs et leur perception.

Ce travail de recherche est structuré en cinq chapitres. Dans un premier temps, une présentation de la littérature scientifique, de la problématique et du cadre théorique qui étayent ce mémoire sera proposée. Suivra dans un deuxième temps une présentation de la stratégie méthodologique qui a guidé et cadré cette recherche. Un court temps sera ensuite réservé à la présentation des cas d'étude. Un quatrième chapitre sera consacré à la présentation des résultats obtenus lors du travail de terrain effectué. Enfin, le dernier chapitre sera réservé à la discussion de ces résultats.

1. Revue de littérature et problématique

Au cours des dernières années s'est constituée autour de l'urbanisme tactique une abondante littérature scientifique, couvrant aussi bien la pratique dans sa globalité que certaines de ses caractéristiques spécifiques (Nédélec, 2017). Néanmoins, son évolution rapide vient parfois remettre en question des travaux antérieurs, et des pistes nouvelles de réflexion s'ouvrent en parallèle (Ethier, 2017). Dans ce contexte, la recherche entreprise s'appuie principalement sur des articles ou ouvrages rédigés au cours des cinq dernières années.

Ce chapitre va nous permettre de passer en revue les écrits scientifiques traitant de l'urbanisme tactique et de sonder précisément les différentes thématiques soulevées par les chercheurs à son sujet. Deux grands axes guideront cette revue : dans un premier temps, une exploration historique sera proposée, afin de chercher à comprendre d'où vient l'urbanisme tactique, quelles en sont les références et les influences ; dans un second temps, la littérature scientifique sera convoquée afin de s'intéresser à des enjeux de définition et de terminologie, avant de dresser une typologie des pratiques rattachées à l'urbanisme tactique. Enfin, pour conclure, un retour critique et comparatif sur le corpus constitué sera effectué afin d'en faire émerger les grandes tendances. Ce dernier point est essentiel pour permettre d'ancrer ce travail de recherche dans un mouvement plus grand d'apport à la connaissance scientifique.

1.1 Regard général sur le corpus

Il est dans un premier temps important de qualifier quelque peu la littérature qui sera

employée au cours de la recherche. La langue de publication des articles qui constituent le cœur du corpus est majoritairement l'anglais, avec vingt-quatre textes dans cette langue, contre cinq en français. Cette hégémonie de la langue anglaise ne signifie pas que tous ces articles proviennent de pays anglophones, mais la littérature scientifique est depuis longtemps dominée par celle-ci (Larivière, 2018). Dans le détail, on s'aperçoit que les articles retenus traitent d'espaces géographiques assez variés, avec par exemple une étude sur Rome, deux sur Le Caire, une sur le Danemark et une encore sur Berlin. Néanmoins, une grande part de ces textes rédigés en anglais portent sur l'Amérique du Nord, ce qui est dû au fait que l'urbanisme tactique y rencontre un plus grand succès, même si son développement de plus en plus marqué en Europe vient remettre en cause cette affirmation (Douay & Prévot, 2016). En ce qui concerne les cinq articles rédigés en français, deux se concentrent sur un espace d'étude précis, l'un Paris, et l'autre Genève.

Concernant les dates de publication de ces articles, tous sont parus au cours de la décennie 2010, avec une concentration notable de parution autour des années 2014, 2015 et 2016. En effet, ces trois années concentrent deux tiers des publications retenues pour cette recherche (sept articles publiés en 2014, six en 2015 et huit en 2016). Cette concentration s'explique par le fait que cette période correspond à peu près au premier grand moment de retour sur l'urbanisme tactique, au premier temps de la recherche exploratoire à ce sujet.

1.2 Une revue historique de l'urbanisme tactique : influences, origines et naissance

Si l'urbanisme tactique semble être à première vue une pratique neuve et innovante dans le domaine de l'aménagement de l'espace urbain, il s'ancre pourtant bien dans un passé plus ou moins lointain et s'inscrit dans une continuité historique en ce qui concerne l'urbanisme (Mould, 2014). La littérature scientifique s'accorde sur le fait que l'urbanisme tactique tire ses origines de mouvements contestataires des années 1960 et 1970 liés à l'urbanisme, avec notamment les idées de l'architecte paysagiste Karl Linn (Finn, 2014). Mais d'autres auteurs proposent également de remonter beaucoup plus loin dans le temps pour y trouver les prémices de cet urbanisme nouveau (Talen, 2015). Il est dans tous les cas essentiel

de replacer la récente émergence de l'urbanisme tactique sur le temps long, tout comme il est essentiel de réussir à le définir le plus précisément possible.

1.2.1 L'urbanisme tactique avant l'urbanisme ?

Dans l'article « *Do-It-Yourself Urbanism: A History* », paru en 2015, la chercheuse américaine Emily Talen s'interroge sur le rapport entre l'urbanisme tactique du XXI^e siècle et les mouvements citoyens de la fin du XIX^e siècle aux États-Unis qui cherchaient à améliorer les espaces publics urbains. Selon elle, il est pertinent de faire des rapprochements entre ces deux mouvements, qui possèdent plusieurs points communs et qui visent un même but, celui d'intervenir à l'échelle locale pour résoudre des problèmes liés à l'aménagement des villes. Durant les décennies 1880 et 1890, certains habitants de villes étasuniennes prennent conscience que l'urbanisation importante et la croissance rapide des grandes villes s'accompagnent de l'apparition d'un « désordre urbain » (traduction personnelle, Talen, 2015) À cette période, l'urbanisme comme discipline ou pratique n'existe que sous une forme embryonnaire, et ce sont donc bien des citoyens qui vont peu à peu s'intéresser à des questions d'aménagement de l'espace urbain et qui vont mettre en place des solutions pour lutter notamment contre l'insalubrité des villes. Et avant l'expansion à un niveau national de ces mouvements et la naissance du *City Beautiful*, on assistait alors à des interventions locales et incrémentales, ce qui constitue un point commun important avec l'urbanisme tactique. Le choix d'oeuvrer sur un espace réduit, une rue ou une petite place publique, s'expliquait notamment par le fait que les acteurs de ces interventions n'avaient pas les moyens d'agir sur une ville ou un quartier entier.

Ainsi à cette période, des groupes de citoyens commencent à planter des arbres, à installer des fontaines ou des petits kiosques (Talen, 2015). Derrière ces interventions, l'idée première est de rendre l'espace urbain plus beau, afin ensuite d'attirer les investisseurs et les capitaux. Mais la pratique se colore peu à peu politiquement et certaines interventions ont alors comme objectif d'opérer un changement à portée sociale (Talen, 2015). Un autre point commun entre ces deux mouvements séparés de plus d'un siècle consiste en la mise en œuvre d'une approche incrémentale. Cette approche est défendue car elle permet d'observer les effets

de chaque petite intervention, de mener de vraies expérimentations et de revenir en arrière si les résultats ne sont pas jugés satisfaisants. Enfin, on peut considérer que pour ces deux pratiques, un autre élément majeur se situe dans la volonté de compenser l'inaction des pouvoirs publics en matière d'urbanisme. Une particularité du mouvement étudié par Emily Talen (2015) est que les propagandistes de ces interventions visaient une récupération de telles initiatives par les pouvoirs publics. À ce sujet, l'urbanisme tactique est, nous le verrons en détail, très partagé, et ce flou étire le spectre de la pratique d'un bord proche des acteurs publics à un autre plus en marge et radical. Et ainsi, si l'impulsion provient théoriquement toujours des citoyens, la question de la position à adopter face aux autorités municipales reste encore aujourd'hui ouverte et vient s'inscrire dans un débat plus large. On peut en tout cas considérer que certaines pratiques de la fin du XIXe siècle sont comparables à d'autres apparues récemment au XXIe siècle, ce qui offre bien cette impression d'un urbanisme tactique né avant l'urbanisme officiel et reconnu en tant que discipline.

1.2.2 Les mouvements contestataires des années 1960 et 1970, époque charnière

Outre cette influence lointaine, on considère que l'urbanisme tactique s'est surtout construit à partir d'idées émergentes dans les années 1960 et 1970, au moment où des voix commencent à s'élever contre des pratiques urbanistiques jugées trop technocratiques ou contre une certaine vision de l'urbanité (Finn, 2014). On pense notamment aux idées de Jane Jacobs défendues dans son ouvrage *The Death and Life of Great American Cities*, paru en 1961, dans lequel elle développe une critique de ce type d'approche techno-moderniste en vogue dans plusieurs grandes métropoles étasuniennes comme New York ou Philadelphie. Mais ces voix, ce sont aussi celles de penseurs et d'intellectuels comme le philosophe français Henri Lefebvre, qui publie en 1968 *Le droit à la ville*, ouvrage dans lequel il développe la théorie du même nom. Selon sa pensée, les villes seraient des biens communs auxquels quiconque devrait pouvoir prétendre, cela s'accompagnant d'un droit à la qualité de vie urbaine. La théorie élaborée par Lefebvre sera rapidement reprise et discutée par d'autres théoriciens, notamment par l'anglais David Harvey (en particulier dans son ouvrage *Social Justice and the City*, paru en 1973), qui était un penseur important du mouvement de la géographie radicale (Finn, 2014). Cette même pensée est aujourd'hui abondamment employée

et débattue par les chercheurs qui s'intéressent à l'urbanisme tactique (Douay & Prévot, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Iveson, 2013 ; Levy, 2016).

Héritiers de ces réflexions, des mouvements naissants en traduisent certains préceptes et développent de nouvelles approches, de nouveaux outils pour appréhender différents enjeux urbanistiques. Ces mouvements sont parfois qualifiés de « *proto-DIY* » (Finn, 2014), l'autre terme majeur pour qualifier l'urbanisme tactique étant « *Do-It-Yourself urbanism* ». Dès les années 1960, l'un de ces nouveau-nés est l'*Advocacy Planning*, pensé par l'avocat américain Paul Davidoff. Ce dernier publie en 1965 l'article « *Advocacy and Pluralism in Planning* » et ses idées gagnent rapidement en popularité (Finn, 2014). Davidoff partait du constat selon lequel les urbanistes n'étaient alors que des techniciens au service des puissants, des « princes », qui imposaient leur vision des villes et de l'urbanité. Face à cette situation, l'avocat souhaitait renverser la tendance et placer les urbanistes au service des communautés ou des minorités défavorisées (Clavel, 1994). On assiste en parallèle aux débuts d'un activisme émanant d'urbanistes professionnels qui souhaitent renverser l'approche traditionnelle de la planification (Finn, 2014). On peut également citer comme autre moment important dans l'évolution des pensées et des pratiques de l'urbanisme au début des années 1970 les travaux de l'architecte paysagiste d'origine allemande Karl Linn à Philadelphie. Ce dernier développe à cette époque le concept de « *neighborhood commons* » (Finn, 2014 ; Talen, 2015) et milite pour sa mise en œuvre aux États-Unis. L'idée de Karl Linn est de mobiliser les résidents d'un quartier pour qu'ils prennent possession d'espaces vacants dans leur ville, mais aussi de leur donner les outils et les moyens de s'approprier un lieu sans usage et d'en faire un espace de vie pour tous. Certains de ces éléments sont notamment repris par des groupes d'activistes qui souhaitent voir plus d'espaces verts dans les villes. Le premier jardin communautaire de New York ouvre par exemple en 1973 à l'initiative du groupe *Green Guerrillas*, fondé par Liz Christy (Finn, 2014). Ainsi, ces années voient l'émergence de nouvelles pensées en urbanisme, accompagnées par des expérimentations diverses, et ce sont dans ces initiatives que l'urbanisme tactique tire une grande partie de ses origines.

Mais en marge de ces réflexions sur des pratiques nouvelles et sur de nouveaux moyens de faire la ville, notamment en y associant les citoyens concernés, on observe aussi à cette époque des mouvements plus radicaux, sans véritables cadres théoriques, mais qui ont eux aussi une place importante dans l'évolution des idées en urbanisme. Le début des années

1970 est par exemple le premier temps fort des mouvements de squats en Europe, avec comme figure de proue le quartier de Christiania à Copenhague qui s'autoproclame « ville libre » en 1971 et qui est depuis administré comme une communauté autogérée. Les années 1971 et 1972 sont également le point d'apogée du mouvement des squats à Paris, qui deviennent des hauts lieux de réflexions et de luttes politiques, avant de connaître un net déclin. Ce temps des squats, ces occupations illégales de bâtiments, est à rattacher à l'évolution globale des pratiques et des conceptions de la ville (Finn, 2014), car on peut aussi y observer un certain retournement, une affirmation du rôle des citoyens dans l'évolution des espaces urbains, ainsi qu'un enjeu politique. Sur cette même période, les premiers graffitis et les premières œuvres qu'on qualifiera plus tard de *street art* apparaissent aussi sur les métros new-yorkais, et ce phénomène de l'art urbain aura aussi une influence sur certaines pratiques actuelles (Iveson, 2013).

1.2.3 Depuis les années 2000, naissance de nombreux courants urbanistiques et apparition de l'urbanisme tactique

À l'aube du XXI^e siècle, un autre mouvement se développe, celui de l'urbanisme du quotidien (*Everyday Urbanism*). Cette approche proposée par des chercheurs dont Margaret Crawford reprend certaines caractéristiques de pratiques déjà citées, mais reçoit un accueil globalement mitigé. Ce mouvement fut notamment critiqué car il était jugé trop centré sur l'individuel, au détriment du collectif (Talen, 2015), mais aussi parce que la notion de quotidien était trop floue, n'apportant notamment pas de distinction entre les espaces urbains publics et privés (Heim LaFrombois, 2017). Néanmoins, l'urbanisme du quotidien trouve sa place dans le développement de pratiques urbanistiques nouvelles, et les chercheurs qui ont fondé cette théorie revendiquaient des inspirations proches de celles de l'urbanisme tactique, notamment les travaux de Henri Lefebvre, et ceux de Michel de Certeau, pour sa vision de la stratégie et de la tactique (Levy, 2016).

Après ce court épisode, au début des années 2000, le contexte semble propice à la naissance de nouveaux courants urbanistiques, et c'est en effet ce qui va rapidement se réaliser. Pour définir ces nouveaux courants, de nombreux termes vont être inventés et des

écrits vont paraître en nombre pour en expliquer les principes, à un moment où l'avènement d'Internet va permettre leur diffusion de manière accrue et horizontale (Douay & Prévot, 2016). C'est d'ailleurs grâce à un partage important sur les réseaux qu'une des premières expériences qui sera qualifiée ultérieurement d'urbanisme tactique va connaître le succès. En effet, est créé en 2005 *Park(ing) Day*, un événement qui va connaître une popularité exponentielle. Il est pensé et conçu par un collectif interdisciplinaire regroupant artistes, designers et activistes, fondé en 2004 et basé à San Francisco : le *Rebar art and design studio* ou *REBAR* (Hou, 2010).

Le *Park(ing) Day*, qui ne prend place pour sa première édition de 2005 qu'à San Francisco, consiste à ce que pendant quelques heures, des personnes payent pour une place de parking en ville et la transforment en un petit parc urbain, en y installant par exemple du gazon, des plantes et des chaises. L'aspect visuel est frappant, et il témoigne de l'espace trop important réservé aux voitures dans les villes, une situation remise en question par bon nombre d'activistes (Hou, 2010). Alors que l'événement n'était pas voué à être reconduit, le succès de cette première occurrence pousse les organisateurs à poursuivre l'expérience et à réitérer chaque année cette action, qui se diffuse alors rapidement dans les pays occidentaux. Ainsi, dès 2008, on comptait 500 installations qui suivaient les préceptes du *Park(ing) Day* sur une seule journée, et en 2011, les activistes « revendiquaient plus de 975 parcs dans plus de 162 villes réparties dans 35 pays et 6 continents » (Douay & Prévot, 2016). Cet événement a toujours lieu aujourd'hui chaque année au mois de septembre, et il peut être considéré comme l'un des premiers moments forts de l'urbanisme tactique, voire comme son acte de naissance. D'autres mouvements aux formes et aux objectifs proches connaissent également une popularité croissante au cours des années 2000. On peut ainsi citer *Critical Mass*, une manifestation cycliste mensuelle se déployant sur des voies normalement réservées aux voitures (mouvement qui existait depuis le début des années 1990 mais qui a connu un succès tardif), ou encore *Reclaim The Streets*, un événement aux modalités proches (Spataro, 2016). Ces mouvements ont une résonance internationale mais restent des formes d'occupation temporaire de l'espace public accompagnées de revendications claires, ce qui permet de les intégrer à une définition large de l'urbanisme tactique.

Mais ces événements ponctuels ne consistent pas véritablement le cœur de ce qu'est l'urbanisme tactique tel que défini notamment par Lydon et Garcia (2015) dans leur manifeste

Tactical urbanism: Short-term action for long-term change. En effet, selon ces auteurs, l'échelle locale doit rester un élément central, et la question de l'intervention physique sur l'espace urbain doit aussi être prise en compte. On touche bien ici au problème de définition et de cadrage de cette pratique, qui ne possède pas de véritables limites et qui semble englober une grande diversité d'interventions dans l'espace urbain.

1.2.4 L'urbanisme tactique face à ses premières critiques

Enfin, il nous faut commencer à aborder le sujet de l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique et de la récupération de certains codes ou pratiques par les autorités publiques et les municipalités. Car la popularité croissante et l'évolution rapide de l'urbanisme tactique ont rapidement intéressé des acteurs publics et privés qui y ont vu de nombreuses opportunités. Cette récupération de l'urbanisme tactique par des groupes qui n'ont pas a priori leur place dans ce mouvement est pointé du doigt par la quasi-totalité des chercheurs travaillant sur ce sujet (Talen, 2015 ; Finn, 2014 ; Silva, 2016 ; Iveson, 2013 ; Spataro, 2016 ; Heim LaFrombois, 2017 ; Brenner, 2015 ; Levy, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Mould, 2014 ; Douay & Prévot, 2016 ; Ethier, 2017). Cette récupération peut prendre de nombreuses formes, mais on peut par exemple citer la mise en place des « permis de végétalisation » par la Mairie de Paris en 2015 (Douay & Prévot, 2016), qui vient sanctionner une pratique auparavant illégale mais peu dérangeante et dans tous les cas bénéfique à la ville. C'est là un point de tension central que les observateurs ne cessent d'étudier et c'est autour de ce même point que de fortes divisions apparaissent au sein de ce courant d'urbanisme.

Certains activistes et chercheurs défendent ardemment un urbanisme tactique évoluant en dehors de tout cadre, souhaitant que leurs activités restent dans l'illégalité et parfois dans une certaine marginalité (Spataro, 2016 ; Heim LaFrombois, 2017 ; Douglas, 2014), tandis qu'une autre frange veut quant à elle que le mouvement soit justement récupéré par des institutions, permettant ainsi d'obtenir plus de moyens et de visibilité (Nédélec, 2017 ; Lydon & Garcia, 2015). Et les critiques sont alors nombreuses au sujet de cette seconde vision d'un urbanisme tactique proche des acteurs publics traditionnels. Elles portent par exemple sur l'idée d'une dépolitisation du mouvement (Spataro, 2016), ou sur le fait que la pratique

originelle ait été dévoyée par cette récupération (Talen, 2015). Pour d'autres encore, l'évolution de l'urbanisme tactique mènerait à une sorte d'auto-dissolution du mouvement, car en étant soutenu par les villes, il servirait finalement un urbanisme néo-libéral ayant réussi à recycler un mouvement contestataire et à en faire son propre outil de planification. Cette idée se retrouve notamment dans les propos de Neil Brenner : « *The generalization of tactical urbanism will thus entail its self-dissolution or, more precisely, its transformation into a project that requires longer-term coordination; stabilized, enforceable, collectively binding rules; and some kind of personnel assigned to the tasks of territorial management - in other words, planning.* » (2015).

Cela pose aussi la question de la visibilité de l'urbanisme tactique : là où certains souhaiteraient voir au maximum le mouvement s'étendre et gagner en popularité, notamment grâce à une présence importante sur Internet (Lydon & Garcia, 2015 ; Douay & Prévot, 2016), d'autres préféreraient au contraire conserver une certaine confidentialité, afin d'éviter que l'urbanisme tactique perde de sa substance, mais sans pour autant devenir invisible (Levy, 2016). Pour Mould (2014), cette question de visibilité est tranchée : en devenant une pratique courante et exposée, l'urbanisme tactique perdrait alors son caractère radical, et cela entrerait en contradiction avec le concept même de cette forme d'urbanisme. Mais malgré les critiques qui se sont développées au cours des dernières années, l'urbanisme tactique continue d'évoluer, et un nombre croissant de personnes s'engagent alors dans des initiatives citoyennes visant à améliorer l'espace urbain, ces initiatives étant encadrées ou non par des autorités publiques.

Ce dernier point révèle l'importance de dresser une typologie de l'urbanisme tactique tel qu'il existe aujourd'hui, afin de pouvoir appréhender ce courant nouveau dans toute sa complexité. En effet, c'est seulement en réussissant à replacer les divers courants et pensées internes à l'urbanisme tactique au sein d'un spectre les incluant tous que nous pourrions appréhender le plus finement ce mouvement.

1.3 L'urbanisme tactique : terminologie, tentative de définition et typologie des pratiques

Bien que sa popularité dans certaines grandes villes ne soit plus à prouver (Ethier, 2017), l'urbanisme tactique fait encore aujourd'hui face à des questionnements majeurs au sujet de sa définition, et les propositions sont autant voire plus nombreuses que les termes existants pour qualifier cette pratique (Nédélec, 2017). En étudiant les travaux des chercheurs mais aussi les écrits d'acteurs de l'urbanisme tactique, on s'aperçoit que derrière un seul terme assez large se cache une réalité plurielle et variée, cette appellation étant même qualifiée de « parapluie », sous lequel se réunirait un agrégat de pratiques en tout genre (Mould, 2014). On observe notamment des différences majeures en regard de la radicalité d'une intervention face à une autre, ainsi que dans le rapport aux autorités publiques (Talen, 2015). C'est pourquoi, si on souhaite dresser un portrait précis de l'urbanisme tactique actuel, il est essentiel d'interroger ses définitions, sa terminologie, et d'en proposer une typologie.

Ainsi, et parce qu'il faut bien débiter cette analyse de l'urbanisme tactique quelque part, il est important de poser une première définition qui fait autorité, mais qui pourra par la suite être remise en cause. Cette définition provient d'un ouvrage publié en 2015 par Mike Lydon et Tony Garcia, un urbaniste et un architecte américains, *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change*. Ce livre sous forme de guide pratique a rencontré un certain lectorat, et il est rapidement devenu un ouvrage de référence dans le domaine de l'urbanisme tactique (Spataro, 2016). La définition de l'urbanisme tactique proposée par les deux auteurs est alors la suivante : « *a deliberate, phased approach to instigating change; an offering of local ideas for local planning challenges; short-term commitment and realistic expectations; low-risks, with a possibility of high reward; and the development of social capital between citizens, and the building of organizational capacity between public/private institutions, non-profit/NGOs, and their constituents.* » (Lydon & Garcia, 2015). On observe que cette définition est composée de cinq points, et toujours selon les auteurs, il faut que ces cinq points soient respectés pour qu'on puisse qualifier une intervention d'urbanisme tactique. C'est donc cette proposition qui est le plus souvent retenue pour délimiter le champ de l'urbanisme tactique, mais comme nous allons le voir, elle est loin de faire l'unanimité.

1.3.1 De nombreux termes pour qualifier des pratiques presque identiques

Afin de chercher à définir le plus précisément l'urbanisme tactique et à l'analyser en profondeur dans son état actuel, plusieurs éléments sont à prendre en compte. Dans un premier temps, il est essentiel de faire remarquer qu'un très grand nombre de termes existent pour qualifier des courants qui sont parfois très proches voire semblables à l'urbanisme tactique, et que le terme même d'urbanisme tactique fait débat.

Ainsi, les auteurs qui traitent de ce courant se doivent souvent de choisir un terme en particulier et de le justifier au début de leurs écrits, mais en prenant également soin de citer les autres termes employés (Finn, 2014 ; Fabian & Samson, 2016 ; Mould, 2014). Ce foisonnement lexical traduit notamment une importante décentralisation de ce mouvement qui fait partout des émules et se développe de manière horizontale. On peut noter que les auteurs de langue anglaise emploient de manière indifférenciée les termes « *Tactical Urbanism* » ou « *DIY Urbanism* », sans opérer de véritables distinctions entre les deux, tandis que les auteurs francophones préfèrent utiliser le terme « urbanisme tactique ». Pour le chercheur en géographie Oli Mould (2014), si certains observateurs s'interrogent sur le choix du terme le plus juste, d'autres ne s'y intéressent pas et préfèrent simplement employer le terme « *Tactical Urbanism* », car il a été popularisé sur Internet par l'ouvrage de Lydon & Garcia paru initialement en ligne en 2012. Pour un autre chercheur, il semble difficile de trancher et de choisir un terme unique car selon lui : « *At present, we are not quite sure how to describe what is happening. Those seeking to come to grips with such practices have begun to group them together for consideration under banners such as 'insurgent', 'Do-It-Yourself' (DIY), 'guerrilla', 'everyday', 'participatory' and/or 'grassroots' urbanism* ». (Iveson, 2013). Enfin, un dernier choix consiste à dresser la liste la plus exhaustive possible en annexe d'un article : « *Other terms that have been used include Bottom-Up Urbanism, Self-Help Urbanism, Unstable Urbanism, User-Generated Urbanism, Ad-Hoc Urbanism, Experimental Urbanism, Improvisational Urbanism, Unplanned Urbanism, Participatory Urbanism, Prototype Urbanism, Grassroots Urbanism, Open-Source Urbanism, Informal Urbanism, Urban Bricolage, Urban Acupuncture, and Urban First Aid. This is not a comprehensive list.* » (Finn, 2014).

Ces nombreux termes qui ne sont pas toujours tout à fait des synonymes restent en tout

cas très peu employés et ce sont bien les expressions « *DIY Urbanism* » et « *Tactical Urbanism* » qui sont utilisées dans une large majorité des cas. Enfin, il faut citer le travail de la chercheuse française Pascale Nédélec qui a recensé de manière précise les termes inventés depuis le début des années 2000 pour qualifier de nouvelles formes d'urbanisme. Dans son article « De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics », elle comptabilise 14 nouveaux termes, dont les plus employés : « *Tactical Urbanism* », « *DIY Urbanism* », « *Guerilla Urbanism* » ou encore « *Grassroots urbanism* » (Nédélec, 2017). Pour expliquer cette diversité lexicale, elle avance l'idée que les chercheurs travaillant sur ces nouveaux courants n'avaient tout d'abord pas connaissance des travaux de leurs collègues, mais aussi qu'en inventant un nouveau terme et en cherchant à le faire valider et reconnaître, cela leur aurait permis de gagner en popularité (Nédélec, 2017). Au sein de cette importante variété, certaines appellations mettent l'accent sur une dimension ou une autre, appuyant ici l'aspect militant ou là l'enjeu écologique. Cependant, on peut également considérer que ces termes recourent souvent des réalités proches, et c'est en partie cela qui explique que les expressions les plus englobantes que sont « *Urbanisme DIY* » et « *Urbanisme tactique* » se soient imposés pour qualifier la pratique dans son ensemble.

1.3.2 Une définition qui fait débat mais qui reste largement employée

Nous venons d'observer qu'avec l'émergence de ces nouvelles pratiques d'aménagement de l'espace urbain, de nombreux termes avaient été inventés pour les qualifier, et il faut maintenant s'interroger sur leurs définitions. Mais très vite, un premier obstacle se dessine, bien résumé en ces propos : « *For a movement that goes by perhaps dozens of names, the lack of a unifying theory or definition of DIY urbanism is no surprise, at least partially because it is such a capacious and free flowing concept.* » (Finn, 2014). Pour Nédélec, un problème de même ordre se pose face à l'objet émergent qu'est l'urbanisme tactique, les chercheurs rencontrant notamment une « difficulté à nommer et donc à délimiter avec précision » (2017) cette pratique nouvelle. Comme mentionné précédemment, la définition la plus répandue et par extension la plus discutée est celle proposée par les auteurs de l'ouvrage *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change*, Mike Lydon et Tony Garcia.

Cette définition s'articule en cinq points précis qui, s'ils sont respectés dans une intervention, permettent de la qualifier d'urbanisme tactique. Ces points sont les suivants : 1. une action pensée pour permettre un changement 2. des idées locales pour des enjeux locaux 3. une intervention sur le court terme avec des attentes réalistes 4. des risques limités mais un bénéfice potentiellement grand 5. le développement d'un lien social entre citoyens mais aussi d'une capacité organisationnelle entre d'autres acteurs variés (traduction personnelle, Lydon & Garcia, 2015). En posant ces cinq points, semblables à des préceptes, les auteurs se positionnent pour défendre cette pratique nouvelle et cherchent en même temps à la structurer.

On peut considérer cette définition comme un acte de naissance de l'urbanisme tactique, et en cela, Lydon et Garcia se doivent de poser des jalons, des limites, de créer un certain cadre théorique. Mais on observe que cette première conceptualisation de l'urbanisme tactique n'est pas très précise, exclusive, et laisse une part non négligeable à l'interprétation (Spataro, 2016). Cela pourrait se comprendre, tel que mentionné auparavant, comme une volonté de ne pas enfermer directement cette pratique émergente dans un carcan trop étroit. Mais il y a aussi une autre motivation, c'est celle de faire émerger l'urbanisme tactique comme une pratique à part, évoluant en dehors des cadres classiques de l'urbanisme. Lydon et Garcia rapportent notamment, toujours dans le même ouvrage, que l'urbanisme tactique est né comme « une réponse informée au processus conventionnel, lent et cloisonné, de la fabrique urbaine » (Lydon & Garcia, 2015, traduit et cité par Nédélec, 2017). Il faut ajouter à ces cinq points un objectif retenu par les deux chercheurs qui vient expliciter le premier élément de définition : « *Improving the liveability of our towns and cities...* » (Lydon, 2011, cité par Douay & Prévot, 2016).

Si cette définition fait aujourd'hui autorité, que dit-elle vraiment de l'urbanisme tactique ? Le premier et le cinquième point apparaissent tout deux comme étant assez vagues, peu précis et libres d'être interprétés de plusieurs façons. Les trois autres éléments de définition donnent eux une image plus claire de ce nouveau courant urbanistique : l'enjeu du local, du court terme et des risques limités sont des éléments essentiels et rarement contestés de l'urbanisme tactique, il s'agit là du cœur de cette pratique. L'approche locale est défendue car elle permet de saisir au mieux les enjeux de l'aménagement urbain, contrairement à une planification à large échelle. Les notions de court terme et de risques limités sont à rapprocher de l'approche incrémentale, qui permet de revenir rapidement sur certaines interventions en

fonction des premiers retours et résultats. Malgré cette proposition d'une définition en plusieurs points, certains éléments ne sont pas du tout abordés par les auteurs : on pense notamment à la question de la potentielle illégalité de cette pratique (Levy, 2016), à l'enjeu de l'occupation d'un espace public (Spataro, 2016) ou à celui de la place des corps dans ces espaces (Heim LaFrombois, 2017). Deux lectures de cette définition sont alors possibles : les auteurs ont pu volontairement laisser des zones d'ombre, des interprétations assez ouvertes, pour permettre d'intégrer une large palette de pratiques au sein de l'urbanisme tactique ; ou bien ils n'étaient pas en mesure de proposer une définition plus claire car ces pratiques étaient encore émergentes et il s'agit donc d'une définition par essence incomplète.

Que l'on décide d'adopter l'une ou l'autre de ces lectures, cette définition a été à plusieurs reprises critiquée. C'est par exemple le cas dans l'article « *Against a de-politicized DIY urbanism: Food Not Bombs and the struggle over public space* » (Spataro, 2015). Le chercheur en sciences politiques David Spataro s'y montre virulent face à la lecture du mouvement « *DIY* » faite par Lydon et Garcia. Il écrit notamment : « *Lydon's approach to tactical urbanism presents an ahistorical and apolitical version of the role the DIY ethic has played in urban tactics.* » (Spataro, 2015). Sans rejeter totalement la définition proposée dans *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change* (Lydon & Garcia, 2015), le chercheur critique ouvertement la démarche de ces auteurs qui éludent des éléments historiques qui ont notamment mené à la naissance de l'urbanisme tactique. Il prend comme exemple l'émergence des mouvements de « *guerilla gardening* » et pointe certains éléments qui sont absents dans cet ouvrage, en particulier le mauvais rôle joué par des municipalités qui ont détruit plusieurs jardins communautaires nés grâce à des actions citoyennes (Spataro, 2015). Il emploie le terme fort de sens de « *whitewashing* » pour qualifier la vision du mouvement que propose Lydon et Garcia, et avance pour défendre son propos d'autres points qui sont selon lui révélateurs d'une lecture biaisée et tronquée de l'urbanisme tactique (Spataro, 2015). Un aspect quant à lui souvent discuté mais jamais exploré en profondeur est celui du rapport entre urbanisme tactique et urbanisme informel dans les pays en voie de développement. Car si l'urbanisme tactique connaît un certain succès depuis quelques années dans les pays développés, certaines pratiques qui lui sont très proches sont connues et utilisées depuis bien plus longtemps dans les pays en développement, principalement dans des contextes où les interventions des autorités publiques sont inexistantes. Ce rapprochement est mentionné et brièvement discuté par quelques auteurs (Finn, 2014 ; Brenner, 2015 ; Mould,

2014), tandis que deux chercheurs portent un intérêt plus marqué à cette question, mais dans de courts articles exploratoires (Elrahman, 2016 ; Elshater, 2014).

Malgré les critiques, la définition de Lydon et Garcia reste aujourd'hui la plus populaire et la plus citée dans les articles scientifiques, et cela peut notamment s'expliquer par le fait que peu d'autres définitions ont été à ce jour proposées. En effet, la plupart des observateurs reprennent en partie cette définition, y ajoutant ou en retirant certains éléments, mais il existe très peu d'autres véritables tentatives de définition. Dans ces autres éléments qu'on observe plusieurs fois pour tenter de conceptualiser l'urbanisme tactique, on peut citer l'idée d'une approche ascendante, ou « *bottom-up* » (Talen, 2015 ; Heim LaFrombois, 2017), c'est-à-dire une intervention qui renverse les pyramides décisionnelles classiques en partant du bas pour aller potentiellement vers le haut, ici une potentielle reconnaissance de ladite intervention par des autorités. Les adjectifs « *unsanctioned* » ou « *unauthorised* » sont aussi souvent présents dans les travaux des chercheurs, en rapport avec l'idée que les interventions d'urbanisme tactique sont ou se doivent d'être illégales (Mould, 2014 ; Heim LaFrombois, 2017 ; Finn, 2014). Mais cette question est aujourd'hui au coeur de débats profonds qui seront abordés plus précisément au cours de la recherche. Enfin, le terme « *community* » est quant à lui quasiment omniprésent et employé par une large majorité des chercheurs qui insistent sur le fait que l'urbanisme tactique doit émaner de groupes citoyens (Finn, 2014 ; Mould, 2014 ; Heim LaFrombois, 2017, Talen, 2015). Ainsi, chacun semble se constituer sa propre définition de l'urbanisme tactique en piochant dans un lexique commun mais néanmoins très élargi. En faisant de la sorte, il apparaît facile de modeler ce courant nouveau de l'urbanisme selon ses envies et de le faire correspondre à des actions parfois très éloignées les unes des autres.

Cet enjeu de la définition reste donc toujours d'actualité, et sans cadre structurel précis, la multiplication des termes et des définitions semble inévitable. Pour permettre une analyse très large, le choix de prendre une définition tout aussi large peut par ailleurs être fait. C'est notamment le cas dans l'étude typologique menée par la chercheuse Pascale Nédélec, qui propose la définition suivante : « des initiatives spontanées, menées par quelques citoyens isolés, de transformation des espaces publics urbains » (2017). Une autre proposition de définition qui permettrait une vision assez élargie de l'urbanisme tactique est proposée dans l'article « *DIY urbanism: implications for cities* » (Finn, 2014), selon 3 caractéristiques

établies par l'auteur : 1. l'intervention doit être réalisée par un seule personne ou un petit groupe de personnes, et cette intervention doit être leur souhait, et non résulter d'une commande ; 2. l'objectif premier doit être d'améliorer un espace public dans un aspect fonctionnel, les enjeux politiques et esthétiques arrivant après ; 3. l'intervention ne doit pas être bénéfique à une ou des personnes, mais bien au public en général, sans avoir de retombées économiques (traduction personnelle, Finn, 2014). Cette définition exclut donc les vendeurs de rues et les points de vente temporaires qui sont pourtant inclus dans d'autres définitions, et c'est là un autre des points de tension qui entourent cette question de la définition de l'urbanisme tactique.

Au travers de ce survol des définitions de l'urbanisme tactique, on est tenté de se demander si cette pratique est aujourd'hui totalement fixée et déterminée, et on note que de nombreux points de vue s'opposent la concernant. Une même remarque pourrait être faite à l'égard de l'urbanisme dans son ensemble, qui a longtemps cherché à s'auto-déterminer et dont les frontières ne sont toujours pas complètement établies. Afin d'ancrer notre réflexion dans le concret, nous allons maintenant dresser une typologie des pratiques qui sont considérées, par tous ou par certains, comme de l'urbanisme tactique.

1.3.3 Une exploration typologique de l'urbanisme tactique : des interventions variées qui traduisent des approches différentes

Avant de commencer cette revue typologique de l'urbanisme tactique, il faut rappeler qu'une grande variété de pratiques qui lui sont rattachées existent, et qu'elles s'établissent sur un spectre très large, notamment en ce qui concerne leur caractère politique. C'est notamment ce qu'avance la chercheuse Emily Talen dans son article : « *These various grassroots efforts vary widely in their level of radicalism, their commitment to addressing social inequality, and the degree to which they are sanctioned by those in power* » (2015). Cette diversité de pratiques et par extension d'idéologies se cachant derrière le terme d'urbanisme tactique pose question, et on est en mesure de se demander si une véritable unité conceptuelle existe. Autrement dit, comment mettre sur un pied d'égalité des actions illégales visant à occuper des bâtiments d'une part, et des aménagements temporaires dont le financement est réalisé par des

acteurs privés d'une autre ? Face à cette difficulté, l'idée de proposer une lecture de l'urbanisme tactique au travers de différents axes est par exemple retenue par plusieurs chercheurs.

Une des premières typologies proposées concernant l'urbanisme tactique a été réalisée par Margaret Crawford, une des penseuses de l'urbanisme du quotidien (Iveson, 2013). À la suite de cette première tentative, le chercheur Kurt Iveson reprend certaines idées de Margaret Crawford et y ajoute une représentation schématique composée de plusieurs axes sur lesquels on pourrait situer une intervention relevant de l'urbanisme tactique. Ces différents axes sont les suivants : du temporaire au permanent, de la périphérie au centre, du public au privé, de l'acte signé à l'acte anonyme, du collectif à l'individuel, du légal à l'illégal, du vieux au nouveau, de l'immédiat au médiat (traduction personnelle, Iveson, 2013). Le chercheur prend dans la suite de son article plusieurs exemples qu'il analyse grâce à ces différents axes afin d'en prouver la pertinence. Il se demande ensuite comment unifier des pratiques si diverses et pouvant se retrouver d'une extrémité à l'autre de différents axes au sein d'un seul et même courant urbanistique. Pour ce dernier, ce point de jonction se situe avant tout dans l'objectif de ces interventions de révéler des « villes dans la ville » (traduction personnelle, Iveson, 2013).

Une autre solution que l'utilisation de ces axes serait de diviser et de classer les interventions d'urbanisme tactique en différentes catégories. C'est par exemple le choix que fait la chercheuse Pascale Nédélec, en proposant cinq catégories de ce qu'elle nomme des « initiatives citoyennes ». Ces catégories sont les suivantes : « Des initiatives artistiques / Des initiatives de végétalisation de la ville / Des initiatives de transformation d'usage des espaces publics / Des initiatives de production ou de détournement de la signalétique urbaine / Des initiatives d'installation de mobilier urbain non officiel. » (Nédélec, 2017). Mais cette proposition permet de qualifier uniquement la nature des actions, ce n'est donc pas une typologie complète, et certaines pratiques peuvent entrer dans plusieurs cases, notamment des projets de plus grande ampleur visant plusieurs objectifs précis.

Nous allons maintenant nous intéresser à la réalité concrète des pratiques de l'urbanisme tactique afin de les appréhender selon leurs points communs et leurs divergences. Les chercheurs Nicolas Douay et Maryvonne Prévot ont proposé dans leur article « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris » (Douay & Prévot, 2016) un tableau récapitulatif très complet de ces

pratiques, en recensant plus d'une vingtaine (voir Tableau 1). Ce tableau a été conçu en s'inspirant directement des informations présentées dans les manuels d'urbanisme tactique produits par Lydon et Garcia. Les auteurs français ont également proposé une traduction en français de chaque terme anglais, et cette démarche vient confirmer l'adage selon lequel toute traduction est une trahison. Outre ce qu'on pourrait par endroits considérer comme des erreurs de traduction, on observe un certain glissement sémantique dans la traduction des termes, nous y reviendrons. L'étude approfondie et la comparaison de toutes ces pratiques nous permettent néanmoins de confirmer l'idée selon laquelle l'urbanisme tactique embrasse une réalité large et plurielle. On observe que certaines des pratiques qui sont intégrées à l'urbanisme tactique ne correspondent pas toujours à certaines des définitions proposées, et on perçoit même des contradictions entre telle pratique et telle définition. C'est pourquoi il est pertinent de créer des sous-groupes au sein de l'urbanisme tactique et de relier certaines pratiques entre elles, mais aussi de pointer les écarts parfois majeurs qui existent entre ces dernières.

Expression d'origine	Traduction
<i>Open Streets</i>	La piétonisation temporaire de rue
<i>Play Steets</i>	L'animation de rue
<i>Build a better Block</i>	Promouvoir un meilleur quartier
<i>Guerilla Gardening</i>	Végétaliser
<i>Pop-up Retail</i>	Commerce temporaire
<i>Pavement to Plazas</i>	La reconquête de place
<i>Pavement to Parks</i>	La création de parcs
<i>Pop-up Cafés</i>	Café temporaire
<i>Depave</i>	Retirer l'asphalte
<i>Chair Bombing</i>	Installer du mobilier
<i>Food Carts/Trucks</i>	Installer des camions servant de la nourriture
<i>Site Pre-Vitalization</i>	Revitalisation temporaire d'un espace

<i>Pop-up Town Hall</i>	Espace de discussion temporaire
<i>Informal Bike Parking</i>	Espace de stationnement pour vélos
<i>Intersection Repair</i>	Aménagement des intersections routières
<i>Ad-Busting</i>	Retirer les espaces publicitaires
<i>Reclaimed Setbacks</i>	Aménagement des trottoirs et des jardinets des maisons sur rue
<i>Park Mobile</i>	Parcs et bancs temporaires
<i>Weed Bombing</i>	Attirer l'attention sur l'entretien des espaces publics
<i>Mobile Vendors</i>	Offrir des espaces commerciaux mobiles
<i>Micro-Mixing</i>	Offrir des espaces commerciaux en colocation
<i>Park-Making</i>	Aménager de nouveaux parcs
<i>Camps</i>	Camp temporaire
<i>Park(ing) Day</i>	Transformer les espaces de stationnement

Tableau 1.

Typologie des interventions adaptée des manuels de Lydon & Garcia (Douay & Prévot, 2016)

On peut dans un premier temps observer que certains termes restent plutôt imprécis et qu'ils ne permettent pas de saisir véritablement en quoi consiste une intervention. C'est par exemple le cas du « *Build a better block* », traduit simplement par « Promouvoir un meilleur quartier », qui peut recouper en son sein un grand nombre d'actions, mais qui s'apparente ici à une sorte de vision globale. La traduction est quant à elle problématique, car on fait face à un problème d'échelle (l'îlot ou le pâté de maison n'étant pas un quartier), ainsi qu'à un changement de nature de l'intervention même, passant d'une action concrète en anglais (« *build* », construire) à un terme français éloigné de cette idée (« promouvoir »). D'autres pratiques citées sont également assez vagues, comme le « *Camps* », traduit en « Camp temporaire » ou encore le « *Site Pre-Vitalization* », traduit en « Revitalisation temporaire d'un espace ». Ensuite, on trouve des pratiques très proches voire quasiment identiques mais désignées par des termes différents, ce qui a tendance à allonger la liste : c'est le cas pour

« *Pavements to Parks* » et « *Park-Making* », traduits respectivement par « La création de parcs » et « Aménager de nouveaux parcs ». Cette forte proximité entre deux pratiques peut aussi s'observer entre le « *Chair Bombing* » pour « Installer du mobilier » et le « *Park Mobile* » pour « Parcs et bancs temporaires ». Ces termes proches désignant une même intervention sont à mettre en parallèle avec l'idée développée précédemment selon laquelle l'invention de nouveaux termes est due à la pluralité d'acteurs se saisissant de l'urbanisme tactique (Nédélec, 2017). Sans pour autant être si proches, d'autres pratiques se situent dans un même registre, dans une même famille d'interventions. On peut notamment ranger dans la même catégorie les pratiques suivantes : le « *Pop-up Retail* » (« Commerce temporaire »), le « *Mobile Vendors* » (« Offrir des espaces commerciaux mobiles ») et le « *Micro-Mixing* » (« Offrir des espaces commerciaux en colocation »).

En dehors de ces pratiques déjà citées, certaines se démarquent plus ou moins des autres par leur originalité ou leur popularité. La pratique la plus connue est certainement le « *Food Carts/Trucks* » (« Installer des camions servant de la nourriture »), une activité commerciale qui existe depuis longtemps et qui a été incorporé a posteriori dans l'urbanisme tactique par ces auteurs. Cette intégration d'une pratique économique ancienne et sanctionnée par des permis officiels peut en tout cas facilement être remise en cause. D'autres pratiques sont émergentes mais commencent elles aussi à connaître une forme de popularité, c'est notamment le cas des « *Pop-up Cafés* » (« Café temporaire ») qui sont de plus en plus fréquents dans les grandes villes européennes durant la période estivale. L'enjeu de créer des espaces qui soient dédiés à la communauté se ressent au travers de la majorité des pratiques, et on perçoit aussi l'importance de faire naître des espaces de discussions et d'échanges. Cette dimension est clairement visible dans la pratique du « *Pop-up Town Hall* » (« Espace de discussion temporaire »), mais elle transparait aussi en pointillé dans de nombreuses autres comme celle du « *Play Streets* » (« L'animation de rue »). On trouve dans cette typologie plusieurs pratiques qui sont liées à des activités commerciales, principalement de la vente de nourriture, mais aussi une pratique assez large désignée sous le terme de « *Pop-up Retail* » pour « Commerce temporaire ». L'inclusion de ce type de pratiques dans cette liste pose de nombreuses questions, c'est là un point de tension existant entre les différents courants de l'urbanisme tactique. En effet, plusieurs positions s'opposent concernant ces activités commerciales : certains chercheurs pensent qu'il ne faut pas inclure ces pratiques dans l'urbanisme tactique, notamment parce qu'elles permettent à un petit groupe de personnes de

s'enrichir (Finn, 2014), tandis que d'autres y voient avant tout une manière d'occuper l'espace public (Lydon & Garcia, 2015).

L'un des enjeux majeurs de l'urbanisme tactique est celui du rôle politique, symbolique et contestataire qui est attribué à certaines pratiques. Cet enjeu fait débat chez les observateurs et les acteurs de l'urbanisme tactique, et les positions sont divergentes face à cette question. En ayant cette idée en tête, il est très intéressant d'étudier les traductions qui sont proposées par les chercheurs français pour trois pratiques qui relèvent d'un domaine particulier, celui des actions de végétalisation dans les espaces urbains. Comme démontré précédemment, l'urbanisme tactique s'inscrit dans la lignée des mouvements urbains alternatifs des années 1970, auquel appartient par exemple le mouvement du *guerilla gardening*. Les actions de ce mouvement pouvaient prendre plusieurs formes, mais il s'agissait principalement de créer et d'entretenir des espaces verts sur des terrains vacants (Finn, 2014), et on compte un très grand nombre de conflits entre les communautés défendant ces espaces et les autorités municipales (Spataro, 2016). Or, on remarque que les traductions proposées par les chercheurs français effacent totalement tout caractère politique ou contestataire : « *Guerilla gardening* » est traduit par « Végétaliser », « *Reclaimed Setbacks* » par « Aménagement des trottoirs et des jardinets des maisons sur rue », et enfin « *Weed Bombing* » par « Attirer l'attention sur l'entretien des espaces publics ». Ce dernier exemple est tout à fait représentatif de ce problème sémantique

Les termes anglais sont empreints d'une dimension guerrière, de lutte, tandis que les termes français choisis sont lisses, aseptisés. On peut penser que les chercheurs ont fait le choix d'une traduction qui explicite le terme original, mais on peut aussi y voir un moyen d'évincer cet enjeu politique pourtant inhérent à ces pratiques. Une explication historique peut aussi être proposée en rappelant les différences très marquées qui ont existé entre les approches urbanistiques britannique et française, notamment en matière de sauvegarde du patrimoine, et qui traduisent plus fondamentalement des rapports différents selon ces deux pays entre les citoyens et l'État. En France, le domaine de l'aménagement a très longtemps été aux mains de quelques maîtres aux larges pouvoirs, tandis qu'en Grande-Bretagne et dans une certaine mesure aux États-Unis (via les mouvements *grassroots*), des groupes de citoyens se sont formés dès le XIX^e siècle pour protéger avec plus ou moins de succès des espaces publics. L'écart sémantique entre les termes anglais et les traductions françaises peut aussi

rappeler les différences parfois très marquées qui régissent les traditions de pratiques citoyennes dans ces espaces. En effet, le monde anglo-saxon est depuis le milieu du XXe siècle le lieu d'actions citoyennes plus engagées et contestataires en ce qui concerne le domaine urbanistique. Ainsi, le rapport entretenu par les institutions envers les interventions d'urbanisme tactique n'est pas le même d'un côté à l'autre de l'Atlantique ou de la Manche. La tradition contestataire urbaine aux États-Unis est reconnue, notamment depuis les prises de position de certains activistes comme Jane Jacobs. Au contraire, ces types de pratiques ou de mouvements sont bien moins développés en France. Si ces deux explications historiques (celle du patrimoine et celle de l'activisme lié à l'urbanisme) peuvent expliquer la teneur des traductions proposées par les chercheurs français, ces dernières restent néanmoins plutôt critiquables.

On retrouve également dans cette liste des pratiques déjà mentionnées et qui ont connu un succès récent, ces dernières étant devenues des sortes d'égéries de l'urbanisme tactique. On peut pour cette catégorie citer l'« *Open Streets* » (« La piétonisation temporaire de rue ») dont l'exemple le plus célèbre est la piétonisation de Times Square à New-York, le « *Park(ing) Day* » (traduit en « Transformer les espaces de stationnement », mais on note au passage l'antonomase) et le « *Chair Bombing* » (« Installer du mobilier »). Les pratiques qui consistent à intervenir autour des enjeux de mobilité sont aussi présents, avec l'« *Informal Bike Parking* » (« Espace de stationnement pour vélos ») et l'« *Intersection Repair* » (« Aménagement des intersections routières »). Enfin, une dernière catégorie se démarque par la forte imprégnation politique de ces pratiques, qui agissent véritablement comme des outils de lutte et de contestation dans l'espace urbain. Il s'agit de pratiques comme l'« *Ad-Busting* » (« Retirer les espaces publicitaires ») ou encore « *Depave* » (« Retirer l'asphalte »).

Cette typologie nous a permis de dresser un premier portrait concret de ce qu'est l'urbanisme tactique dans sa pluralité et sa diversité. Dans le même temps, plusieurs points abordés démontrent bien la complexité et le caractère poreux ou arbitraire des frontières de cette forme nouvelle d'urbanisme, renforçant le caractère nébuleux et contesté de ce terme.

1.4 L'urbanisme tactique au crible de la recherche : approches et enjeux actuels

1.4.1 Stratégies et approches de la recherche sur l'urbanisme tactique

La littérature scientifique sur l'urbanisme tactique a, nous l'avons vu, commencé à se constituer relativement récemment, soit au cours de la décennie 2010. Un article en particulier offre un regard précis sur le développement de la recherche à ce sujet, il s'agit du travail de Pascale Nédélec (2017). En prenant comme point de départ le développement d'un nouveau lexique traduisant des pratiques innovantes en matière d'urbanisme, l'auteure tire plusieurs conclusions, dont la suivante : l'urbanisme tactique correspond à « *un objet de recherche qui reste émergent au sein de la littérature* » (Nédélec, 2017). Ainsi, et comme le mentionnent également d'autres chercheurs (Douglas, 2014 ; Talen, 2015), l'urbanisme tactique est bien une pratique nouvelle, et cela a évidemment des répercussions sur la recherche effectuée à son sujet. On observe par exemple le fait que les approches les plus fréquemment employées sont de nature exploratoire ou descriptive. En effet, le rôle des chercheurs est dans un premier temps de rendre compte de ce qui est nouveau, et plusieurs travaux adoptent bien cette visée (Douay & Prévot, 2016 ; Douglas, 2014 ; Lydon & Garcia, 2015). Cependant, des approches historiques ont également été rapidement appliquées afin de venir nuancer l'idée d'une pratique totalement récente et innovante (Finn, 2014 ; Silva, 2016 ; Talen, 2015). Ce point, nous l'avons vu, n'est plus aujourd'hui véritablement discuté et les origines de l'urbanisme tactique sont désormais bien connues.

Une autre tendance de la littérature scientifique est le recours à l'étude de cas, qui est une stratégie méthodologique souvent employée dans le cadre de recherches exploratoires (Roy, 2009). Ce choix d'analyser un ou deux cas uniques d'urbanisme tactique avant de chercher à en tirer des conclusions plus larges est partagé par de nombreux chercheurs (Bermann & Marinaro, 2014 ; Fabian & Samson, 2016 ; Iveson, 2013 ; Marshall, 2016 ; Spataro, 2016). Le recours à l'étude de cas n'est évidemment pas toujours de la même ampleur d'un article à un autre, mais il reste très présent, et ce choix est aussi celui retenu pour cette recherche. Enfin, certains articles sont assez courts, et l'un en particulier est préliminaire à une recherche plus importante (Sibbald, 2017), ce qui montre que ce champ d'étude est toujours

actif et en construction.

1.4.2 Enjeux majeurs de la littérature scientifique sur l'urbanisme tactique

Après avoir passé en revue la littérature scientifique retenue, on est en mesure de se demander quels en sont les grands thèmes et les enjeux les plus présents, et ceux étant au contraire encore peu traités. Il est essentiel de se poser ces questions car ce sont elles qui guideront les objectifs de la recherche et qui permettront de mener cette étude sur des terrains encore peu scrutés et analysés par la recherche.

Le premier constat qui s'impose est que la dimension politique de l'urbanisme tactique semble occuper une place centrale dans la recherche comme dans la pratique. Cet enjeu politique apparaît de manière directe, ou bien par l'entremise d'un autre grand thème, comme celui de la participation en urbanisme (Bacqué & Gauthier, 2011). On remarque également que plusieurs articles s'interrogent sur une récupération politique de l'urbanisme tactique par des acteurs publics ou privés, ce qui viendrait mettre en péril cette nouvelle pratique et les valeurs qui lui sont attachées (Heim LaFrombois, 2017 ; Levy, 2016 ; Spataro, 2016). Mais pour d'autres observateurs, comme Nédélec (2017), l'urbanisme tactique vise par essence sa récupération par des autorités publiques, et on retrouve également cette idée dans le manifeste *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change* (Lydon & Garcia, 2015). Cette position défendue sur la visée finale de l'urbanisme tactique n'est pas partagée par tous, et il s'agit là d'un débat qui revêt une grande importance car il détermine grandement cette pratique. Plus généralement, le rapport de pouvoir entre d'une part les acteurs de l'urbanisme tactique et d'autre part des acteurs institutionnels est aussi souvent étudié par les chercheurs (Brenner, 2015 ; Colomb, 2016 ; Finn, 2014 ; Sibbald, 2017). L'urbanisme tactique porte en lui un caractère politique indéniable car il vise à occuper l'espace public, à la participation de tous, ou encore à faire réfléchir sur la façon dont les villes sont conçues et gérées par les autorités. Il n'est donc pas étonnant que cet enjeu soit présent dans une majorité des écrits scientifiques sur le sujet. Mais il s'agit dans le même temps d'une question complexe et qui apparaît plutôt en filigrane dans la littérature.

Plusieurs articles du corpus posent aussi la question de la véritable capacité

transformatrice de l'urbanisme tactique. Cette interrogation est vue comme légitime par plusieurs chercheurs, qui se demandent si, malgré le succès grandissant de cette pratique, les résultats espérés lors d'une intervention sont toujours atteints (Fabian & Samson, 2016). À une échelle plus large, une question semblable porte sur l'urbanisme tactique dans son ensemble, et certains chercheurs mettent alors en doute le fait que cette pratique soit un vrai moteur de changement, dans les idées comme dans les faits (Bermann & Marinaro, 2014 ; Brenner, 2015 ; Desimini, 2015 ; Levy, 2016). D'autres critiques sont aussi faites à l'urbanisme tactique sur des points plus précis, sans qu'il ne s'agisse jamais d'un rejet total. On peut par exemple observer que la question de la grande visibilité de cette pratique est un enjeu pris en compte par plusieurs chercheurs (Hou, 2010 ; Levy, 2016 ; Spataro, 2016), avec le risque d'un dévoiement lié à cette exposition. Parallèlement à cela, le risque d'un renforcement de la gentrification dans des quartiers où l'urbanisme tactique est de plus en plus implanté est aussi pointé (Douglas, 2014 ; Nédélec, 2017). Enfin, une dernière critique présente à plusieurs reprises dans ce corpus est que l'urbanisme tactique ne serait qu'une version adoucie et plus acceptable d'un urbanisme néo-libéral de plus en plus ancré dans les métropoles occidentales. Cette idée est au cœur d'un article accompagnant une exposition au MoMa (Brenner, 2015), mais on la retrouve également ici : « *TU [Tactical Urbanism] therefore is becoming a vernacular empty of tactics that is being used more as a political tool to engender neoliberal urban development than a means of empowering the socially, politically and economically excluded.* » (Mould, 2014). Il est évident que ces différentes remises en causes de l'urbanisme tactique prennent principalement la forme de questions auxquels les chercheurs n'apportent pas de réponses immédiates, mais il est important de noter que cette pratique n'emporte pas une adhésion totale. Néanmoins, ces approches critiques ne sont pas les seules, et d'autres chercheurs optent plutôt pour des travaux se concentrant sur les points positifs et les apports de l'urbanisme tactique.

Ces forces de l'urbanisme tactique sont notamment présentées dans les travaux d'auteurs comme Lydon & Garcia (2015), qui mettent en avant des avantages comme l'efficacité, la rapidité, la réversibilité ou encore l'accessibilité d'une telle pratique. Pour Bishop (2015), l'urbanisme temporaire dans son ensemble est bénéfique sous plusieurs angles, de par son faible coût ou sa capacité à faire revivre des espaces auparavant délaissés. Il y voit aussi une approche capable de bouleverser certains codes établis, certaines manières de pensée vues comme des normes intangibles en urbanisme. L'urbanisme tactique est également

perçu comme un atout dans le cadre de l'enseignement de la profession (Gamez & Sorensen, 2014), ou bien dans des cadres spécifiques comme des villes où l'urbanisme informel a une place prépondérante (Elshater, 2014). Pour d'autres chercheurs, l'urbanisme tactique tire sa force de son caractère généreux et quelque peu provocateur, qui permet d'attirer l'attention sur des problèmes urbains d'ordinaire peu évoqués ou débattus (Hou, 2010). Enfin, l'urbanisme tactique reste perçu de manière positive pour un nombre important de chercheurs de par sa nature de laboratoire, sa capacité à essayer, à tester des innovations et des nouvelles façons de penser en urbanisme (Bishop, 2015 ; Ethier, 2017 ; Marshall, 2016 ; Nemeth & Langhorst, 2014).

Sans que l'on soit face à une véritable dichotomie entre des critiques négatives et positives, on peut néanmoins considérer que la plupart des articles aborde l'urbanisme tactique selon un bord ou l'autre, tout en nuancant par endroits leurs propos. Mais peu importe l'angle choisi, les enjeux restent principalement les mêmes : caractère politique, récupération de la pratique, rapport de forces entre acteurs, aspect social, potentiel de transformation et capacité à expérimenter. On peut dès lors se demander quels enjeux sont quant à eux encore trop délaissés ou simplement étudiés en surface.

1.4.3 Une question encore peu étudiée par la recherche : les acteurs de l'urbanisme tactique

Après avoir passé en revue les aspects les plus discutés de l'urbanisme tactique, il faut maintenant repérer les questions ou enjeux qui restent encore marginaux dans la recherche. Ces zones encore inexplorées sont en partie présentées dans l'article *Blind spots and pop-up spots: A feminist exploration into the discourses of Do-It-Yourself (DIY) urbanism* (Heim LaFrombois, 2017). Dès l'introduction, la chercheuse déplore l'existence d'angles morts de la recherche sur l'urbanisme tactique, principalement autour des acteurs et des questions de genres ou de races. Est ensuite développée une analyse des nouvelles pratiques urbanistiques selon une approche féministe et intersectionnelle, ainsi qu'un questionnement plus large sur la place des corps dans l'espace urbain.

En partant de cette observation et d'un regard général sur la recherche, il est en effet facile de constater que la question des acteurs de l'urbanisme tactique passe souvent au second

plan. On peut trouver plusieurs explications à cela, comme le fait que face à une pratique émergente, il faille d'abord chercher à la traiter selon un prisme large. En tant qu'objet urbanistique, l'urbanisme tactique a d'abord été analysé comme tel, et la recherche s'est donc d'abord intéressée à des questions plus macros, comme les répercussions d'une intervention sur un espace donné ou les réactions des autorités publiques. Mais une fois ce premier temps de la recherche passé, il semble dorénavant pertinent d'opter pour une approche plus fine et centrée sur les acteurs de cette pratique.

Cette recherche sur l'urbanisme tactique fait le choix d'adopter ce regard nouveau sur le sujet, en proposant une analyse de cette pratique au travers de ses acteurs. En optant pour une telle démarche, il sera alors possible d'appréhender de manière plus fine l'urbanisme tactique et d'éviter un regard extérieur trop lointain ou bien parcellaire. Le terrain de l'étude, la ville de Montréal, offre une belle opportunité de proposer une telle étude, notamment de par le réel succès qu'y rencontre l'urbanisme tactique (Ethier, 2017). Opter pour une recherche au plus près des acteurs prend aussi tout son sens concernant l'urbanisme tactique, car c'est bien ces acteurs citoyens qui représentent véritablement cette pratique, qui la façonnent et la font évoluer.

Mener une recherche sur l'urbanisme tactique à Montréal et aller à la rencontre directe de ses acteurs, ce sont là deux éléments centraux pour étayer la pertinence de ce projet. Il est cependant nécessaire de nuancer quelque peu le propos portant sur le caractère neuf de la démarche proposée par cette recherche. En effet, il serait par exemple faux d'affirmer qu'aucune recherche n'a déjà été menée en portant une attention particulière aux acteurs de l'urbanisme tactique, plusieurs exemples montrent que cette approche a déjà été employée (Heim LaFrombois, 2017 ; Fabian & Samson, 2016 ; Spataro, 2016). On peut néanmoins considérer que ce travail s'inscrit dans un temps nouveau et récent de la recherche sur l'urbanisme tactique en faisant le choix d'adopter uniquement et pleinement un tel prisme.

Au cours de ce chapitre, ont été proposés un portrait historique et chronologique, ainsi qu'une typologie de l'urbanisme tactique. Des enjeux lexicaux et conceptuels ont aussi été abordés, avant une réflexion plus large sur l'état de la littérature scientifique existante. Tous ces éléments nous permettent de poser des premières balises et d'établir plusieurs pistes pour la suite de la recherche. Mais en s'interrogeant sur ce qu'est l'urbanisme tactique, nous avons

aussi perçu que cette forme nouvelle d'aménagement de l'espace urbain était complexe, discutée et plurielle. Cette difficulté à saisir véritablement ce qu'est l'urbanisme tactique peut s'expliquer selon plusieurs raisons, notamment son caractère relativement nouveau, son évolution rapide et sa volonté d'être une pratique horizontale, sans autorité supérieure et régulatrice. Si ces aspects de l'urbanisme tactique peuvent en compliquer l'analyse, ils en sont aussi sa richesse, et cela vient renforcer l'attrait d'une étude à ce sujet.

1.5 Problématique et questions de recherche

1.5.1 Objectif principal

Cette recherche traite de l'urbanisme tactique à Montréal à la faveur de deux études de cas. Depuis son émergence récente, cette pratique vient redéfinir un certain rapport à la ville et intégrer des processus nouveaux dans la fabrication de l'espace urbain (Ethier, 2017). L'urbanisme tactique se propose en effet d'agir pour résoudre des problèmes urbains en tendant à l'expérimentation et à la revendication, et un glissement s'opère depuis la consultation encadrée par des institutions vers une participation et une création plus libre dans le domaine de l'aménagement (Fabian & Samson, 2016). L'urbanisme tactique s'est notamment construit en opposition à la planification, et cela a mené à de nombreux bouleversements vis-à-vis de cette forme traditionnelle d'intervention (Finn, 2014). Mais pour appréhender de manière pertinente cette pratique nouvelle et les changements qu'elle implique, il est essentiel de s'attarder sur l'un de ces aspects majeurs : ses acteurs.

En effet, l'objectif principal de la démarche est d'interroger les postures et les perceptions de ces acteurs face à leur intervention, et en particulier lorsque celle-ci est rapprochée ou mise en parallèle avec une certaine acception de l'urbanisme tactique. En se concentrant notamment sur les facteurs qui poussent ces personnes à s'investir dans de telles interventions, mais également les pratiques et idées qui les accompagnent, plusieurs dimensions de l'urbanisme tactique pourront ainsi être scrutées. En proposant une approche

centrée sur les acteurs, ce travail permettra de dresser un tableau précis de certains enjeux actuels de l'urbanisme tactique, et ce en adoptant un regard interne, au plus proche du ressenti des personnes concernées. Représentant une pratique à part au sein du processus de transformation des espaces urbains, sa particularité réside notamment dans son cadre plutôt lâche et son caractère horizontal (Douay & Prévot, 2016), ainsi que dans la nature et les rôles des acteurs qui le portent (Lydon & Garcia, 2015 ; Nédélec, 2017). Les personnes menant de telles interventions prennent ainsi des positions nouvelles et se confrontent à des problèmes inédits, par exemple dans leurs rapports avec les autorités publiques (Iveson, 2013 ; Silva, 2016).

En optant pour une démarche de recherche plaçant au centre ces acteurs de l'urbanisme tactique, on vise alors à approfondir notre connaissance de cet objet encore émergent et à l'analyser le plus finement possible. Car bien qu'étant un sujet de plus en plus traité dans la recherche en sciences humaines et en urbanisme (Nédélec, 2017), de nombreuses inconnues demeurent le concernant (Ethier, 2017). Le développement rapide de cette forme d'urbanisme s'est tout de même accompagné de quelques analyses, certaines globales (Douay & Prévot, 2016 ; Finn, 2014), et d'autres plus circonscrites (Fabian & Samson, 2016 ; Spataro, 2016). Mais malgré la multiplication des formes, des actions et des événements relevant de l'urbanisme tactique, la recherche ne s'intéresse encore que timidement à la question des acteurs et aux enjeux qui découlent de leur motivations, de leur statut et des modalités de leurs interventions. Pourtant, leur positionnement et leurs rôles semblent être des éléments cruciaux à appréhender afin d'aller vers une compréhension plus complète de cette pratique nouvelle.

Notre démarche avait comme point de départ la question des motivations et des attentes d'acteurs au sein de projets auxquels ils participaient, ainsi que face à l'urbanisme tactique en général. En partant de cette idée, on était en mesure de se demander si, lorsqu'un groupe de personnes agissait sur un espace urbain selon des pratiques propres à l'urbanisme tactique, ils étaient portés par des envies précises, et s'ils avaient en retour des attentes d'un certain type. Avec une telle approche, il était attendu que les acteurs interrogés se livrent avec attention et précision sur leur vision de l'urbanisme tactique, leur perception et leur appréciation de cette pratique. Ainsi, il a par la suite été décidé d'élargir quelque peu le champ de la recherche et d'opter pour une question permettant d'aborder des enjeux plus variés, celle du positionnement des acteurs de l'urbanisme tactique.

Il est donc pertinent de se baser sur une approche prenant en considération les points de vue et les prises de position de ces acteurs. En optant pour un tel choix, nous serons en mesure d'appréhender l'urbanisme tactique à la faveur de la vision de ses acteurs et d'ainsi mener à une analyse intégrant le plus justement cette composante essentielle. Cette démarche se justifie de plus par le fait que l'urbanisme tactique ne peut pas toujours être approché et scruté de la même manière qu'une intervention d'un acteur traditionnel ou institutionnel (Douglas, 2014).

Cette recherche faisant le choix de la stratégie méthodologique de l'étude de cas, l'angle retenu sera tout à fait en mesure d'être respecté et traité de façon cohérente. Et malgré certaines contraintes liées à cette approche, notamment en matière de généralisation, la question du positionnement des acteurs pourra tout de même être abordée en profondeur. Outre cette ligne directrice qui représente le cœur de ce travail, la démarche choisie permettra également de mener à l'analyse en filigrane d'autres objectifs secondaires, qui vont maintenant être présentés.

1.5.2 Objectifs secondaires

Cette recherche ayant comme axe central le positionnement des acteurs de l'urbanisme tactique, plusieurs autres questions pourront être soulevées au fil de ce travail. La première de ces questions en filigrane portera sur le caractère pluriel de l'urbanisme tactique et la difficulté de plus en plus prononcée de lui apposer une définition stricte. Dans un premier essai de définition de l'urbanisme tactique proposé par les urbanistes Lydon et Garcia (2015), ce dernier est présenté comme un moyen de résoudre des problèmes d'aménagement en passant outre les circuits institutionnels d'intervention, jugés trop complexes, trop lourds et mal adaptés à certains enjeux. Mais rapidement, cette définition est remise en cause par certains acteurs ou chercheurs (Spataro, 2016 ; Mould, 2014), et en parallèle, l'urbanisme tactique évolue, se développe, son cadre idéologique change, tout comme le regard qu'on lui appose. Ainsi, d'une première définition souvent jugée trop vague et rapidement critiquée (Levy, 2016) à des bouleversements importants, il paraît essentiel de reposer aujourd'hui cette question qui n'a jamais connue de réponse satisfaisante. Mais en raison de son caractère

protéiforme, l'urbanisme tactique semble voué à conserver cet aspect mouvant, volage, et une recherche comme celle-ci ne peut qu'espérer faire le point à un moment précis et en regard d'expériences spécifiques. Néanmoins, face à l'évolution de cette pratique, il peut parfois sembler envisageable de repenser ses frontières et de s'interroger sur la pertinence d'un terme n'encadrant plus véritablement une diversité d'actions et d'idées.

Un autre élément proche de cet enjeu sera abordé en interrogeant les bouleversements que connaît l'urbanisme tactique depuis quelques années tant en raison de ses réalisations de plus en plus diversifiées que de sa popularité croissante (Ethier, 2017 ; Levy, 2016 ; Mould, 2014). Ce succès récent et de plus en plus visible de l'urbanisme tactique rend nécessaire d'intégrer à cette recherche des réflexions à ce sujet. S'étant développé dans une certaine marginalité avant de devenir une pratique aujourd'hui en forte expansion (Ethier, 2017), il est attendu que l'urbanisme tactique se transfigure en réaction à cela, perdant son caractère confidentiel pour exister au grand jour. Il semblera donc pertinent d'interroger par endroit notre objet de recherche selon cette évolution.

En conservant toujours un prisme qui nous place en quelque sorte au même niveau que les acteurs de l'urbanisme tactique, une autre question pourra être discutée au sein de cette recherche, celle du discours relié à cette pratique. Traiter du discours de l'urbanisme tactique me semble essentiel, car celui-ci est présent dans un grand nombre d'interventions, étant parfois placé au même degré d'importance que la réalisation en elle-même, et il est intimement lié au caractère politique de notre objet d'étude. Plusieurs études ont déjà été menées en posant indirectement cette question du message qui cherche à être transmis au travers de l'urbanisme tactique (Spataro, 2016 ; Iveson, 2013) et de nombreux cas de figure existent, allant du plus radical au plus convenu, en passant par le formellement militant. Cet enjeu du discours porté par l'urbanisme tactique est donc lui aussi difficile à appréhender, et on pourra aussi s'interroger sur l'écart qui existe entre le discours tel que formulé par certains acteurs et la façon dont il est compris par d'autres, notamment ceux qu'on peut désigner comme les usagers de l'urbanisme tactique.

Enfin, un élément apparaissant de plus en plus fréquemment au sujet de l'urbanisme tactique aujourd'hui est qu'il serait la cible de plusieurs formes de récupération. D'une part, l'intérêt d'acteurs traditionnels et institutionnels en urbanisme se fait de plus en plus sentir (Fabian & Samson, 2016). Des projets d'urbanisme tactique encadrés, soutenus ou à

l'initiative d'autorités publiques sont dorénavant monnaie courante (Douay & Prévot, 2016), et cette évolution pose de nombreuses questions que cette recherche pourra soulever et tenter de résoudre. D'autre part, certains observateurs considèrent que l'urbanisme tactique est également en passe d'être absorbé par un urbanisme néo-libéral qui serait parvenu à intégrer des pratiques qui semblaient pourtant dans un premier temps contestataires à son égard (Brenner, 2015). Ce nouveau courant urbanistique ne serait alors finalement qu'une nouvelle tendance, une mode qui, se vantant d'une approche collaborative, servirait en réalité des intérêts assez éloignés de ceux qu'il prétend défendre (Mould, 2014). Cette idée de plus en plus répandue devra être discutée au cours de la recherche, car elle s'intègre notamment à l'enjeu du discours porté par l'urbanisme tactique actuel. Dans le même registre, la question de la relation entre l'urbanisme tactique et les institutions traditionnelles d'aménagement de l'espace pourra elle aussi être traitée.

Ainsi, cette recherche vise à comprendre l'urbanisme tactique selon un regard nouveau, dépassant l'analyse factuelle pour se diriger vers une compréhension plus fine de cette pratique. En posant la question de la posture adoptée par les acteurs et des idées qu'ils y développent, l'on sera en mesure de préciser notre connaissance de certaines caractéristiques de l'urbanisme tactique, et de mieux percevoir la direction prise par cette nouvelle forme d'urbanisme.

1.5.3 Questions de recherche

Si l'urbanisme tactique est depuis maintenant plusieurs années un sujet de plus en plus traité par les chercheurs, de nombreuses questions le concernant restent encore trop peu ou trop partiellement abordées. La présente démarche a pour objectif premier de cibler plus particulièrement les acteurs de cette forme d'urbanisme. En choisissant un tel point de départ, on s'assurera un ancrage théorique solide, tout en permettant une exploration nouvelle de certains aspects encore peu connus ou discutés de cette pratique. L'approche proposée vise plus précisément à s'intéresser aux motivations et aux attentes de certains types d'acteurs vis-à-vis de l'urbanisme tactique. Mais cette recherche permettra également de cerner autant que

faire se peut à quelle conception de cette pratique ils adhèrent, et comment cette conception les amène à se positionner à l'égard d'une pratique plus conventionnelle de l'urbanisme. Notre question principale de recherche peut par conséquent se formuler selon les termes suivants :

« Que nous révèle, tant du point de vue conceptuel que des motivations, des préoccupations et des attentes, le regard que portent des acteurs sur des projets auxquels ils ont été associés et qui sont d'emblée assimilables à l'urbanisme tactique et comment ceux-ci se positionnent-ils par rapport à une pratique plus conventionnelle de l'urbanisme ? »

Outre cette interrogation majeure qui sera le fil directeur de la recherche, deux autres questions de moindre importance peuvent également être formulées :

« Quelles perceptions et quel ressenti ont les acteurs de l'urbanisme tactique face à l'évolution d'une pratique qu'ils façonnent en partie ? »

« L'emploi du concept d'urbanisme tactique est-il encore pertinent pour qualifier une variété de pratiques aux formes et aux objectifs parfois difficilement conciliables, voire contradictoires ? »

1.6 Cadre théorique

Suite à cette revue de littérature, il est maintenant nécessaire de présenter le cadre théorique qui va étayer cette recherche. Face à notre objet d'étude, plusieurs concepts et références spécifiques se devront d'être invoqués, et ce afin d'ancrer notre démarche dans un système de pensée plus large et préétabli. Bien que souvent perçu comme une pratique à part au sein du domaine de l'urbanisme, l'approche tactique n'en reste pas moins une forme de déclinaison particulière, et différents liens se doivent d'être repérés et énoncés en rapport avec les théories traditionnelles de la planification.

Afin de constituer un cadre théorique complet et cohérent, trois points précis vont être traités. Tout d'abord, il s'agira de situer l'urbanisme tactique dans sa pluralité face aux théories de la planification et de chercher à qualifier cette relation sous plusieurs angles. Suivra ensuite

un temps d'analyse au sujet des types d'acteurs qui gravitent autour de l'urbanisme tactique, avant d'interroger la thématique de la participation en lien avec cette pratique.

1.6.1 L'urbanisme tactique face aux théories de la planification

Suite à son développement au cours de la dernière décennie, l'urbanisme tactique a fait l'objet de plusieurs analyses qui visaient à l'appréhender selon des théories déjà existantes (Douay & Prévot, 2016). Mais la question de la position au plan théorique de l'urbanisme tactique fait encore débat, et plusieurs pistes peuvent être explorées en fonction des différentes formes que prend cette pratique. Ainsi, en adoptant une approche contestataire ou délinquante de l'urbanisme tactique (Spataro, 2016), on peut considérer que ce courant se pose en opposition directe aux théories classiques de la planification. Cette idée peut alors être rapportée à la vision proposée de la décennie 1980 en urbanisme par l'auteur Peter Hall dans son ouvrage *Cities of Tomorrow*, qualifiant cette période comme étant celle de « l'anti-planification : anti-stratégique, opportuniste, basé sur le projet, centré sur la régénération » (traduction personnelle, 2014). L'urbanisme tactique représenterait alors une forme de continuation, de suivi de ces idées contestataires développées dans le dernier tiers du XX^e siècle. Selon Bacqué & Gauthier (2011), l'émergence des théories de la planification en Amérique du Nord s'accompagne rapidement de leur remise en cause par les défenseurs d'approches nouvelles, centrées autour de la collaboration. On peut ainsi percevoir l'urbanisme tactique comme la dernière engeance d'un large courant protéiforme de pratiques qui se sont développées en opposition frontale et concrète aux théories de la planification.

Mais malgré la traversée d'une longue crise paradigmatique au cours des années 1970, la planification connaît un regain de popularité au début des années 2000, sous des formes nouvelles. Cette planification repensée prend plutôt la forme d'un outil offrant une meilleure cohérence à l'action publique, aussi bien en termes spatiaux que temporels. De plus, le poids de certains acteurs, notamment les villes et les grandes métropoles, s'est accru au détriment des États, ce qui mène à un usage plus restreint mais plus pertinent de la planification. Enfin, la complexification globale des enjeux dans l'espace urbain donne à la planification une force nouvelle, et elle apparaît comme plus à même de remplir son rôle, sur le plan substantiel et

procédural (Gallez & Maksim, 2007).

Selon cette acception récente de la planification, l'urbanisme tactique sous ses formes les plus institutionnelles est tout à fait capable de s'insérer dans un tel système. En effet, une autorité publique peut par exemple mettre en place des mécanismes de soutien et de promotion d'interventions qui reprennent les codes et les gestes d'un urbanisme tactique institutionnalisé. De plus, des ponts et des points de convergence peuvent être perçus entre l'urbanisme de projet et l'urbanisme tactique, ce qui rapproche ce dernier de courants plus classiques en aménagement. Enfin, l'urbanisme tactique peut aujourd'hui apparaître comme étant une pratique récupérée et incluse dans des courants plus larges que sont notamment l'urbanisme néo-libéral (Brenner, 2015). Il semble donc que face à un urbanisme tactique qui s'étend sur un spectre très large et qui peut s'articuler à des formes et des discours parfois fortement opposés (Iveson, 2013), la question d'une position théorique unique face à celles de la planification ne peut pas être véritablement tranchée. Et ainsi, on peut considérer qu'en fonction des différentes visions défendues de cette pratique, elle puisse tout autant se placer en rupture ou bien dans une forme d'adaptation et de continuité face aux théories de la planification.

1.6.2 L'urbanisme tactique et ses différents acteurs

Cette recherche reposant sur un questionnement autour des acteurs, il est important de discuter quelque peu de cet autre concept dans le contexte de l'urbanisme tactique. Selon Lefebvre (1968), la fabrique de l'espace est un processus contesté et complexe, au cœur duquel les conflits entre acteurs jouent un rôle essentiel. Ainsi, pour appréhender de nombreux aspects de l'urbanisme tactique, identifier ces acteurs et comprendre selon quelles relations ils interagissent est nécessaire.

En premier lieu et au centre du processus de transformation des espaces prôné par l'urbanisme tactique, on trouve les participants actifs aux interventions, les personnes qui mettent sur pied, pensent, conçoivent et réalisent des projets d'aménagement selon les codes et modus operandi de cette approche. Ces individus sans qui l'urbanisme tactique ne se ferait pas ont a priori un premier statut de simple citoyen, mais cette idée est nuancée par certains

observateurs qui considèrent que selon leur position sociale ou leur éducation, ils endossent parfois un rôle intermédiaire, entre citoyen et expert (Lund, 2016). Indépendamment de cette question, il est en tout cas certain qu'en prenant part à des interventions d'urbanisme tactique, un changement de statut s'opère chez ces personnes, qui passent d'un rôle d'utilisateur à celui d'acteur des transformations de l'espace. Cette transition vers un nouveau statut est un élément central de l'urbanisme tactique, et il se doit d'être interrogé. Selon Bacqué & Gauthier (2011), une forme de confusion demeure entre ces deux statuts (le citoyen et l'acteur), qui peut être rapprochée de celle entourant le statut professionnel de l'urbaniste. Ces acteurs au statut particulier qui s'engagent dans des interventions d'urbanisme tactique visent principalement à prendre part à un processus auquel ils sont généralement extérieurs, celui de l'aménagement urbain. Et c'est sur ce point que plusieurs formes de tensions émergent, car les jeux d'acteurs qui régissent habituellement ce processus sont alors bouleversés.

En effet, en matière d'aménagement ou de gestion des espaces urbains, les grands acteurs traditionnels sont majoritairement des instances publiques (les villes, arrondissements, municipalités, organismes de planification ou de transport) ou bien des acteurs privés (propriétaires fonciers, grandes entreprises). D'autres types d'acteurs peuvent également participer à certaines discussions selon des formes variées, comme les associations d'utilisateurs ou les organismes non gouvernementaux. Avec l'émergence de la participation en urbanisme, les citoyens ont certes gagné des pouvoirs nouveaux, mais on peut toujours considérer que ces derniers sont limités, comme cela sera discuté dans la partie qui va suivre. Dans le cadre d'une intervention d'urbanisme tactique, les conflits ou interactions usuels prennent une tournure différente : ce ne sont plus des acteurs publics qui mettent en place des aménagements ou les modifient, mais bien des citoyens, et on est alors face à une forme de renversement du jeu d'acteur traditionnel (Iveson, 2013). Cependant, ces acteurs publics conservent une grande partie de leurs pouvoirs, et ils peuvent décider de sanctionner ou non une intervention, ou au contraire lui apporter de l'aide, un soutien. Mais ils ne sont plus les instigateurs de ces changements, ils sont face à des initiatives citoyennes, et il s'agit là d'un élément majeur à prendre en compte.

En fonction des types d'interventions proposés par les acteurs de l'urbanisme tactique, de leur caractère politiquement engagé ou non, des répercussions qui peuvent en découler, le positionnement des acteurs publics est, nous l'avons dit, amené à changer. Et outre ce

positionnement, il en va de même pour les relations et interactions qui lient ces deux types d'acteurs, alors que naissent de nouvelles formes de collaboration, voire d'antagonisme. Ainsi, l'implantation de l'urbanisme tactique crée des situations nouvelles dans le domaine des jeux d'acteurs en aménagement, et d'un côté comme de l'autre, des nouvelles postures se doivent d'être adoptées. Et en s'interrogeant sur le positionnement de certains de ces acteurs, dans notre cas des pratiquants de l'urbanisme tactique, on cherche ainsi à comprendre comment ces derniers se placent et se perçoivent dans ce grand processus qui façonne et transforme l'espace urbain.

Un dernier élément qu'il nous faut détailler porte sur les différents types d'acteurs de l'urbanisme tactique et leurs spécificités. Pour Lydon & Garcia (2015), l'urbanisme tactique résulte d'une action de groupe et non pas d'un seul individu, mais cette idée n'est que brièvement développée dans leur ouvrage. Au contraire, l'étude proposée par Douglas (2014) démontre que de nombreuses interventions qu'on peut qualifier d'urbanisme tactique sont le fait d'un seule personne. Enfin, pour Finn (2014), l'urbanisme tactique ne doit pas produire de bénéfices personnels, c'est-à-dire qu'une intervention doit servir un intérêt général, ce qui semble en partie exclure les actions individuelles. En pratique, il est pertinent de penser que de nombreux petits actes de transformation des espaces publics sont réalisés par un seul individu, mais les étudier est dans l'ensemble plus complexe (Douglas, 2014). En ce qui concerne les groupes de citoyens, il est essentiel de différencier d'une part ceux qui ne sont que peu organisés, qui ne se structurent que très peu, et d'autre part, les organismes plus établis, notamment les OBNL. Pour les deux cas retenus dans le cadre de cette recherche, les interventions réalisées sont l'oeuvre de telles structures. Un élément qu'on ne retrouve pas dans la littérature scientifique mais qui paraît important de faire remarquer est que dans le cas d'une OBNL, les liens et les discussions avec des acteurs institutionnels sont a priori plus faciles à mettre en place et à entretenir. En effet, via une structure légalement reconnue, il paraît plus aisé d'entrer en contact avec de tels acteurs, et cela a des impacts concrets sur le suivi d'une intervention ou sur sa reconnaissance. Enfin, au prisme des évolutions récentes de l'urbanisme tactique, des interventions d'un tel genre sont dorénavant menées directement par des municipalités, ce qui ajoute à cette brève typologie un dernier type d'acteur. Et dans ce dernier cas, les implications sont multiples, avec des aménagements plus faciles à développer, des autorisations reçues en amont des interventions, des subventions ou encore une plus grande visibilité.

1.6.3 L'urbanisme tactique et la participation

Tout d'abord, on peut faire remarquer que pour plusieurs auteurs, l'urbanisme tactique est perçu comme s'inscrivant dans une dynamique plus large qui est celle de la participation en urbanisme (Finn, 2014 ; Silva, 2016). Dès les années 1960, la participation fait son apparition dans le domaine de l'aménagement, et le concept a depuis évolué, mais on peut considérer qu'aujourd'hui, il se définit comme l'intégration active et effective d'habitants ou d'usagers à la conception d'un aménagement urbain dans un cadre établi et réglementé, prenant par exemple la forme d'un projet urbain (Verdier, 2009). Historiquement, les démarches visant à l'intégration d'un plus grand nombre d'acteurs et en particulier de citoyens sont constituées et testées en grand nombre au cours des années 1980 et 1990, (on pense principalement aux travaux et expérimentations de Paul Davidoff, Karl Linn ou Liz Christy), et ces expériences ont toutes fait progresser la participation vers une plus grande reconnaissance et de nouvelles aspirations. Cependant, selon Bacqué et Gauthier (2011), la participation en urbanisme fait toujours face à une fragmentation importante de ses pratiques, et bien que sa rhétorique soit dorénavant installée durablement dans la pratique, ses mises en œuvre restent globalement décevantes.

Alors que la planification a entamé une mue importante pour se relever de la crise qu'elle a subie dans les années 1970 et que la participation connaît une période faste, il est intéressant de chercher à situer l'urbanisme tactique dans ce paysage. Un des piliers de l'urbanisme tactique serait sa capacité à agir en dehors des cadres traditionnels d'intervention dans l'espace urbain, car ceux-ci sont jugés trop lents, trop cadencés et régis par un système administratif et hiérarchique trop complexe. En prônant l'urbanisme tactique, ses défenseurs souhaitent donc s'affranchir des obstacles qui existent dans l'urbanisme sous ses formes les plus répandues, qu'il soit opérationnel ou réglementaire. L'urbanisme tactique apparaît donc comme une pratique nouvelle et innovante, visant des objectifs simples et précis, mais facilement atteignables car les contraintes sont réduites au minimum. Une hypothèse pourrait être formulée selon laquelle l'urbanisme tactique serait le dernier maillon d'une chaîne partant de la planification et se dirigeant vers la participation et vers un urbanisme de plus en plus ouvert et à l'écoute des citoyens. Ce cheminement s'expliquerait par une volonté de plus en

plus affirmée de ces derniers d'avoir un rôle à jouer dans la conception, la transformation ou la gestion de leur environnement proche (Hall, 2014).

Mais l'émergence de l'urbanisme tactique peut aussi être perçue selon un angle différent : son apparition serait due au fait que la participation telle qu'elle s'est développée depuis une vingtaine d'années n'a pas rempli les attentes qui avaient été placées en elle. En effet, avec la remise en cause de la planification, la participation est rapidement devenue un nouveau paradigme en place, et elle se serait en quelque sorte normalisée afin de rentrer dans des cadres établis (Fabian & Samson, 2016). Plus important encore, cette participation a été intégrée dans des démarches menées par les mêmes acteurs qui dirigeaient les grands projets de planification. Les acteurs privés comme les acteurs publics, au travers d'exercices de consultation ou d'approches collaboratives, se sont bel et bien emparés de la participation à leurs propres fins. Mais cette participation encadrée n'aurait que des retombées mineures et peu d'impact sur les formes finales des projets concernés (Bacqué & Gauthier, 2011). Ainsi, l'urbanisme tactique semble bien avoir été développé dans une logique d'opposition à des pratiques plus classiques, qu'elles soient des héritières directes des théories de la planification ou bien des formes institutionnelles de la participation. Cependant, des liens forts existent toujours entre participation et urbanisme tactique, avec des codes et des pratiques parfois très proches, et des références communes. On peut à ce sujet faire remarquer que selon une part importante des définitions proposées par les chercheurs, l'urbanisme tactique consiste en des initiatives citoyennes (Douay & Prévot, 2016 ; Silva, 2016). Or, en regard de cette acception, il porterait en son sein et de manière inhérente la participation, et transcenderait dans le même temps la simple consultation. Mais au gré de ses évolutions récentes et de son institutionnalisation, cette assertion est bel et bien remise en cause.

Les éléments présentés au cours de cette partie nous ont bien permis de replacer l'objet de la recherche, soit les acteurs de l'urbanisme tactique, dans des théories et des concepts déjà établis. On remarque cependant que plusieurs liens demeurent flous entre cette pratique et des cadres conceptuels plus anciens. La recherche entreprise permettra notamment d'explorer plus en détail certains aspects de l'urbanisme tactique, notamment celui de ses acteurs et de leur propre conception de leur pratique.

2. Démarche méthodologique

Ce chapitre vise à présenter et détailler les méthodes et outils adoptés dans le cadre de ce travail de recherche. Plusieurs choix qui ont été effectués se doivent d'être justifiés afin de démontrer leur pertinence et leur concordance avec les enjeux et objectifs de la démarche dans sa globalité. Différents temps seront accordés à la présentation de chacun des moyens employés, et le choix des cas d'études retenus sera également discuté.

2.1 Une méthode et une technique d'enquête qui répondent aux objectifs de la recherche

2.1.1 Le choix d'une méthode qualitative : principaux facteurs

Le choix d'une méthode qualitative s'est rapidement imposé pour cette recherche, et son emploi se justifie selon plusieurs points. En effet, suite à la définition des objectifs de la recherche, cette méthode apparaissait comme la plus à même de répondre aux questions qui guident ce travail.

La force principale d'une telle méthode réside dans sa capacité à constituer des données riches et abondantes sur un sujet précis et clairement établi (Deslauriers & Kérisit, 1997). En ayant comme intention d'explorer en profondeur les positionnements des acteurs de l'urbanisme tactique, l'enquête qualitative se place alors comme une solution adéquate. De plus, la motivation d'une personne ou les attentes qu'elle entretient face à une activité comme l'urbanisme tactique se mesurent très bien au travers d'une discussion et de questions ouvertes. Les méthodes qualitatives offrent les moyens d'une étude précise et approfondie du vécu des personnes, de leurs comportements sociaux, mais permettent également de rendre

compte d'une action collective (Deslauriers & Kérisit, 1997), ce qui correspond aussi aux enjeux de cette recherche. Comme cela a été vu en détail, et en considérant que ce travail s'inscrit encore dans une approche exploratoire face à un objet d'étude émergent, le choix d'une telle méthode se confirme donc à nouveau.

Un autre facteur en faveur de cette méthode est l'utilisation de l'étude de cas, dont la forme implique certaines conditions afin que son usage soit efficace. En optant pour une analyse approfondie de deux cas sélectionnés en amont, il devient nécessaire de constituer une base de données solide sur ces objets, et c'est bien là ce qu'offre une méthode qualitative (Creswell, 2007). Et bien que l'étude de cas soit par endroit contrainte, notamment en ce qui concerne la taille des échantillons étudiés, cela n'est pas dans notre situation source de difficultés. L'urbanisme tactique mobilise en effet des groupes de citoyens aux effectifs assez limités, et les cas choisis pour la recherche corroborent cette idée. Dans cette situation, une méthode qualitative offre la possibilité de collecter des données riches et d'offrir une exploration large, et ce pour un nombre raisonnable de personnes ciblées. Bien que l'approche choisie revête des atouts indéniables, il est essentiel de rappeler l'une de ses faiblesses qui est sa capacité très limitée à généraliser les résultats obtenus. Cette limite étant connue et assimilée, la recherche en sera moins affectée, et des rapprochements avec la littérature scientifique existante pourront néanmoins se faire.

La recherche scientifique ayant doucement commencé à s'emparer du sujet de l'urbanisme tactique, il paraît dès lors pertinent d'amener plus loin la réflexion et d'entrer dans le détail, ce que permet également bien la méthode qualitative (Deslauriers & Kérisit, 1997). C'est aussi en partant d'un constat lié à l'étude de cette littérature que le choix d'une telle approche s'est confirmé. En effet, la plupart des articles produits depuis plusieurs années sur ce sujet opte pour des approches exploratoire ou descriptive, mais avec comme volonté principale de dresser un portrait large et général de la pratique. Cette recherche propose quant à elle d'approfondir ces premiers travaux, avec une démarche neuve, en s'intéressant aux acteurs de l'urbanisme tactique en action et in situ, et non plus en partant d'observations plus ou moins éloignées des réalités de terrain. Sur ce point, la recherche se situe donc bien « aux frontières de la connaissance » (Dumez, 2011) et a pour objectif de faire reculer cette limite dans son domaine.

Enfin et surtout, l'angle choisi pour la recherche, celui des acteurs de l'urbanisme

tactique, a une influence forte sur le choix de la méthodologie à adopter. Et en optant pour une approche qui place les acteurs au cœur de la démarche, il apparaît essentiel d'aller directement à leur rencontre et d'échanger au maximum avec eux, tout en conservant une direction et des objectifs clairs. C'est pourquoi l'outil principal de cette recherche est l'entretien semi-dirigé, sur lequel nous allons revenir plus en détail. Ainsi, et en raison des différents facteurs présentés au sein de cette partie, la méthode qualitative apparaît bien comme la plus apte et la plus justifiée pour embrasser l'objet d'étude choisi.

2.1.2 La technique d'enquête : la série d'entretiens semi-dirigés

Après avoir présenté la méthode retenue pour cette recherche, il faut maintenant détailler la technique d'enquête qui sera employée pour la collecte de données, et il s'agit de la série d'entretiens semi-dirigés. Ce choix répond à plusieurs attentes et est cohérent avec les objectifs de la recherche.

L'entretien semi-dirigé est une technique fréquemment utilisée dans la recherche en science humaine ou sociale, et elle est porteuse de plusieurs atouts lorsque son usage est correctement déployé et encadré. On peut présenter l'entretien semi-dirigé comme « une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur (...) sur un mode qui ressemble à celui de la conversation » (Savoie-Zajc, 2009). Le chercheur ou l'intervieweur se présente face à la personne interrogée avec une série de questions ouvertes et préalablement déterminées, auxquelles le participant répond avec liberté et sans se priver d'ouvrir des pistes ou d'élargir le sujet débattu. Ainsi, un véritable échange se construit entre le chercheur et le participant à la recherche, et cette interaction permet alors de faire naître « une compréhension riche du phénomène à l'étude (...) construite conjointement avec l'interviewé » (Savoie-Zajc, 2009). L'entretien semi-dirigé est majoritairement utilisé en série, afin de collecter des avis et des réflexions de la part de plusieurs personnes, ce qui enrichit considérablement le travail effectué.

Au cours des entretiens, le rôle du chercheur n'est pas anodin, ce dernier doit s'être convenablement préparé en amont et être actif durant tout leur déroulement. L'entretien doit être construit en plusieurs temps s'enchaînant logiquement, avec des moments d'introduction

et de clôture, et un rythme préétabli se doit d'être adopté. La posture du chercheur est avant tout neutre, il ne peut pas porter de jugement, et la relation entre intervieweur et interviewé se doit d'être la plus équilibrée possible (Savoie-Zajc, 2009). Pour s'aider, le chercheur s'appuie sur un schéma d'entretien, composé de séries de questions qui seront abordées au cours de l'échange. Ce guide sera présenté plus en détail et est également consultable en annexe. Le chercheur a comme objectif d'aider le participant à se livrer, à s'ouvrir sur le sujet de l'entretien, et ainsi, il doit être à l'écoute, il est attentif, et il n'hésite pas à relancer l'interviewé sur certains points, à le faire clarifier ou reformuler ses propos. Tous ces éléments sont essentiels au bon déroulé de l'entretien, et lorsqu'ils sont respectés, les données collectées sont nombreuses, pertinentes et éclairantes (Savoie-Zajc, 2009). Sur ce point, cette technique d'enquête répond bien aux besoins de notre étude de cas, et le choix d'en faire usage pour cette recherche est donc bien justifié. L'entretien semi-dirigé permet de mener à bien une discussion avec la personne interrogée, en gardant un cap et des axes de réflexion précis, tout en laissant des libertés au chercheur et à l'interviewé d'approfondir certains points, de creuser des idées et de développer correctement leurs pensées (Savoie-Zajc, 2009).

Dans le cadre de cette recherche, l'usage de cette technique d'enquête est tout à fait approprié, car elle permet d'une part d'obtenir des informations factuelles précises sur la pratique de l'urbanisme tactique, et d'autre part de recueillir les avis et pensées des participants sur cette même pratique. Enfin, il est important de faire remarquer que la série d'entretiens semi-dirigés comporte plusieurs limites, la principale étant le faible nombre de personnes qui constituent l'échantillon. En effet, contrairement à des techniques propres aux méthodes quantitatives comme le sondage, celles rattachées aux méthodes qualitatives sont plus difficilement déployables à grande échelle. Ayant bien connaissance de cette limite, il faut dès lors se résoudre à cibler un échantillon réduit, ce qui correspond bien à celui des participants potentiels, soit deux petits organismes comptant chacun moins d'une dizaine de personnes. Il est alors préférable d'employer une technique d'enquête qui est dans la capacité de produire une masse importante de données pour un échantillon de faible nombre. Enfin, il est important de préciser un point inhérent à la démarche adoptée pour ce travail. L'attribution d'urbanisme tactique aux deux interventions étudiées étant en partie faite par le chercheur (en particulier pour le Champ des Possibles), il est attendu que les participants aux entretiens ne soient pas des spécialistes voire des connaisseurs de cette pratique. Cela nécessite alors qu'une partie de l'entretien soit réservée à une discussion entre le chercheur et les participants à ce

sujet, accompagnée d'une présentation de ce qu'est l'urbanisme tactique, incluant notamment une brève proposition de définition. Ce n'est donc dans certains cas qu'au cours de l'entretien qu'émergera chez le participant une réflexion plus poussée sur le sujet, et la discussion favorisera ainsi des pistes de raisonnements et des ouvertures concernant l'urbanisme tactique en général, et le rapport entretenu à celui en particulier.

Le choix de mener des entretiens semi-dirigés est donc bien justifié et ces derniers seront utiles afin de collecter des données pertinentes dans le cadre de cette recherche. Cet outil permet dans notre cas de véritablement percevoir l'urbanisme tactique au travers du regard des personnes qui le pensent et le pratiquent.

2.2 L'étude de cas, approche et sélection

2.2.1 L'étude de cas : une stratégie méthodologique

Afin de traiter de manière pertinente les questions qui guident ce travail de recherche, il a été décidé que l'approche de l'étude de cas serait retenue. Selon Roy (2009), l'étude de cas ne correspond pas à une véritable méthode, mais plutôt à une stratégie méthodologique. Concernant le choix d'une telle stratégie, il s'explique tout d'abord par la nature et par les objets de la recherche.

Le caractère exploratoire de cette recherche se prête par exemple totalement à l'emploi de l'étude de cas, qui possède des qualités reconnues pour appréhender des phénomènes nouveaux (Roy, 2009). De plus, le choix de coupler une étude de cas avec une série d'entretiens semi-dirigés est aussi perçu comme un point positif, et leur usage combiné est fréquent (Roy, 2009). Prendre le parti de mener une étude de cas sur l'urbanisme tactique permet aussi de proposer une approche plus fine et plus proche du terrain que certains travaux déjà réalisés sur le sujet, qui souhaitaient produire quant à eux une présentation générale ou globale de cette pratique. Ce choix s'inscrit à nouveau dans la volonté de se rapprocher toujours plus de ce phénomène, afin d'en analyser précisément certaines caractéristiques. Un

autre point en faveur de l'étude de cas est le fait que l'urbanisme tactique se développe rapidement et de manière différenciée d'un pays à un autre, voire d'une ville à une autre. En restreignant le champ d'étude de ce travail à la ville de Montréal, on réduit certes les possibilités de généralisation, mais on vise à comprendre plus précisément cette pratique dans un contexte donné. Malgré cela, il faut bien établir que cette recherche, en abordant uniquement deux cas situés dans la métropole québécoise, n'est pas à même de refléter la réalité et la complexité de ce qu'est l'urbanisme tactique dans son ensemble et sa diversité.

Cependant, et une fois cette limite inhérente à l'étude de cas rappelée, on peut considérer que les deux cas choisis sont pertinents et cohérents avec les objectifs de la recherche, et qu'ils permettent d'aborder des questions variées, dont celles retenues pour ce travail.

2.2.2 La sélection des cas d'étude : Viaduc 375 et le Champ des Possibles

Si la présentation détaillée des deux cas étudiés sera proposée dans le troisième chapitre de ce mémoire, il faut néanmoins les aborder brièvement dans cette partie afin de justifier leur intégration à la recherche.

Le premier cas retenu, Viaduc 375, l'a été pour plusieurs raisons, dont notamment le fait que ce dernier représente bien ce qu'est l'urbanisme tactique à Montréal depuis plusieurs années. En effet, dès son origine, ce projet est conçu comme un véritable acte d'urbanisme tactique par ses organisateurs. Sa préparation sur environ deux ans s'est concrétisée par la tenue d'un événement au cours duquel le viaduc Van Horne, infrastructure routière au cœur de Montréal, est rendu piéton et aménagé selon les préceptes de l'urbanisme tactique le temps d'une petite semaine. Durant cette période, la communication faite autour de l'intervention met nettement en avant la démarche d'urbanisme tactique, en appelant par exemple des personnes intéressées à participer à une « charrette interdisciplinaire sous le principe d'urbanisme tactique » (annonce sur le site de l'Association des Architectes Paysagistes du Québec, AAPQ). Plusieurs articles de presse présentent également Viaduc 375 comme étant un projet d'urbanisme tactique, avec des formulations traduisant une compréhension plus ou moins claire du sujet. Enfin, a posteriori, des retours d'expérience ont été produits sur cette

intervention, dont l'un assez bref publié sur le site du « Répertoire des bonnes pratiques en urbanisme », dépendant de l'Ordre des Urbanistes du Québec. En ce qui concerne la réception globale du projet, les organisateurs ont fait remonter une présence importante de personnes durant les quatre jours de l'événement et des pointes d'affluence pour son inauguration et lors d'un défilé organisé, mais aussi en amont pour sa préparation. Pensé et défendu dès ses débuts comme un projet d'urbanisme tactique, son étude offre donc des éléments de compréhensions importants.

Le second cas étudié est quant à lui plutôt sujet à des acceptions variées en fonction des interlocuteurs, mais c'est en partie pour cela qu'il a rejoint le premier au sein de la recherche. Le Champ des Possibles est d'abord un lieu, une ancienne friche industrielle devenue un espace vert, voire un espace naturel protégé, lui aussi dans le centre de Montréal. Contrairement à Viaduc 375, le Champ des Possibles existe dans le temps long, depuis une dizaine d'années, et il a connu des évolutions en fonction notamment des personnes qui se sont investies dans sa défense et son organisation. Ces temporalités opposées contrastent avec la forte proximité géographique de ces deux cas, et ce facteur temporel représente un enjeu important qui sera discuté dans la recherche. On peut néanmoins considérer que pour les acteurs du Champ des Possibles, l'aspect transitoire de leur démarche reste encore présent, même dix ans après ses débuts. De plus, malgré une forme de stabilité dans les relations entretenues avec les acteurs institutionnels, plusieurs points de tension continuent d'exister et de nombreuses revendications sont toujours défendues, ce qui ancre le projet dans une dimension de lutte propre à l'urbanisme tactique.

Le fonctionnement de l'organisme en charge du Champ des Possibles est lui aussi différent du premier cas, et à première vue, l'objectif de ses membres n'était pas de faire de l'urbanisme tactique. Mais depuis sa création officieuse, ce lieu accueille des pratiques variées qui rappellent tout à fait l'urbanisme tactique, notamment en matière d'aménagement de l'espace. En effet, les installations réalisées sur le site du Champ des Possibles sont toutes temporaires et modulables, il s'agit avant tout de tester des usages. Et en ce qui concerne le contenu, les nombreuses activités proposées sur le site portent des messages clairs sur la place de la nature en ville, la défense des espaces verts, l'utilisation d'espaces vacants ou informels. Ainsi, de nombreux éléments constitutifs du Champ des Possibles se rapportent à une définition large de l'urbanisme tactique, et bien que certains autres aspects s'en éloignent, un

rapprochement entre ce lieu et cette pratique reste tout à fait cohérent. Enfin, on peut remarquer que la confidentialité relative du Champ des Possibles dans les médias traditionnels et dans les milieux universitaires en urbanisme (un nombre croissant d'études est réalisé sur le site, mais peu sous l'angle de l'aménagement ou de l'urbanisme) ne permet pas encore d'appuyer notre qualification de ce projet en tant que démarche d'urbanisme tactique par d'autres travaux, à une exception près (Emond, 2019).

Et c'est surtout cette tension perçue autour d'une intervention aux contours et aux formes floues qui a motivé son intégration au corpus de la recherche. Car comme le montre la littérature scientifique traitant du sujet (Nédélec, 2017 ; Talen, 2015), la conception de l'urbanisme tactique apparaît comme très éclatée, et nos deux cas d'étude peuvent donc s'inscrire dans un même mouvement, et ce malgré des différences marquées. Une fois ce point de départ retenu, la recherche en elle-même permettra d'apporter des réponses sur le statut de ces interventions selon la perception de ses propres acteurs. Viaduc 375 et le Champ des Possibles sont enfin deux des expériences les plus connues selon les observateurs de l'urbanisme tactique à Montréal, leur popularité ayant quitté les cercles traditionnels de la pratique pour conquérir un public plus large. Il est également important de préciser que des liens existent entre les deux organismes, et que celui en charge du Champ des Possibles a fait partie du regroupement d'associations qui a été porteur du projet Viaduc 375. Ce rapprochement avait été réalisé afin d'offrir des capacités de mobilisation et d'intervention plus larges face au projet de grande envergure que représentait la piétonisation du viaduc Van Horne. De plus, on peut considérer qu'une forme d'expertise avait pu être constituée de la part de certains membres du Champ des Possibles, expertise qui a ainsi servi à monter l'événement Viaduc 375.

Nous sommes alors en présence de deux cas qui partagent points communs et différences, et la décision de les lier dans une même étude pourrait être remise en cause. Mais c'est justement cette tension qui va permettre de produire une réflexion nouvelle et riche sur l'urbanisme tactique, en scrutant deux approches d'une même pratique, en les mettant en opposition ou en les rapprochant selon les thèmes abordés.

2.3 La collecte de données

2.3.1 Constitution d'un échantillon en vue des entretiens

Dès lors que ces deux cas avaient été choisis, plusieurs questions se devaient d'être posées afin de constituer un échantillon et de débiter le recrutement des participants. Une première donnée à prendre en compte a été celle du nombre prévu d'entretiens. Le choix à adopter à ce sujet répondait à plusieurs critères en lien avec l'échantillon et le méthode sélectionnés pour cette recherche. Tout d'abord, dans le cas de Viaduc 375 comme du Champ des Possibles, les équipes organisatrices ne dépassent pas une dizaine de personnes. De plus, au sein de ces groupes, le nombre d'acteurs suffisamment impliqués pour apporter des propos pertinents lors des entretiens est également lui même réduit, ce qui limite de facto le nombre potentiel de participants. En tenant compte des ces éléments, le nombre des entretiens qui seraient réalisés a été établi entre huit et douze, nombre correspondant à une moyenne basse mais suffisante pour cette technique d'enquête (Létourneau, 2006), avec la volonté de parvenir à une parité de participants entre les deux cas retenus. Cette estimation a bien été respectée par la suite : dix entretiens seront finalement réalisés au cours de la période de collecte de données, cinq pour chaque cas, nombres qui répondent donc aux attentes qui avaient été fixées.

Un autre point important concernait la définition des critères pour la sélection des participants aux entretiens. Après quelques recherches préalables, il avait été repéré que les deux organismes ciblés mettaient à disposition un organigramme de leurs principaux membres sur leur site internet. À la vue des ces organigrammes, la première option retenue a été de considérer que les personnes qui y étaient présentées avaient toutes un rôle reconnu par leur propre organisme, et que cela constituait alors une première base pour le recrutement. Cependant, il a aussi été décidé qu'il ne fallait pas uniquement s'y restreindre, car il était possible que des personnes ayant participé et connaissant bien l'un ou l'autre des projets n'y soient pas présentes. Un autre risque ayant été anticipé était que ces organigrammes ne soient plus à jour et que des nouveaux membres n'y paraissent donc pas non plus.

En ce sens, le critère principal de recrutement se définit alors comme de pouvoir

témoigner d'un investissement reconnu par ses pairs. Cette reconnaissance peut prendre la forme d'une présence dans l'organigramme de l'organisation, ou bien celle d'une recommandation faite par d'autres membres. Le recrutement s'effectuerait ainsi progressivement, au travers de discussions avec des membres des deux projets intéressés à participer à la recherche, et en suivant leurs conseils pour l'intégration de potentiels futurs participants. En employant une telle méthode de recrutement, on obtient alors un échantillon non probabiliste par réseau (ou par effet « boule-de-neige »), ce qui permet bien de mener des entretiens semi-dirigés avec des personnes qui sont toutes des acteurs actifs de l'urbanisme tactique, tout en ayant accès à des profils variés (Létourneau, 2006). Enfin, plusieurs risques avaient été identifiés et anticipés concernant le recrutement de participants, notamment si le nombre de réponses positives était trop faible, et des solutions idoines avaient été trouvées. L'une consistait par exemple à élargir le critère de recrutement au sein des deux cas retenus (en intégrant par exemple des acteurs autres que les membres fondateurs), ou une autre d'intégrer une autre expérience d'urbanisme tactique à la recherche.

2.3.2 La démarche de recrutement des participants

La première prise de contact avec de potentiels participants s'est faite via internet, depuis la page facebook de l'organisme pour le Champ des Possibles, et par le courriel d'un des membres organisateurs pour Viaduc 375. Après avoir obtenu l'accord des premiers participants pour chaque projet, il a ensuite été possible d'entrer en contact avec d'autres personnes intéressées, et c'est donc bien l'effet « boule-de-neige » qui a été le plus efficace pour recruter des personnes intéressées par cette recherche.

Le recrutement s'est étalé sur trois mois en parallèle des entretiens, avec une démarche toujours similaire. Après avoir retenu un profil potentiel et obtenu son contact via un participant, un premier courriel présentant brièvement le projet de recherche était alors envoyé. Ce courriel s'accompagnait de deux documents : une description détaillée du projet de recherche et le formulaire d'information et de consentement concernant l'entretien (voir annexe n°2). Le potentiel participant était également invité à poser toute question concernant la recherche, et dans plusieurs cas, un échange de courriel a eu lieu afin de préciser certains

éléments (Savoie-Zajc, 2009). Dans plusieurs cas, à la demande du participant, le schéma d'entretien a été transmis en amont de la rencontre afin que la personne interrogée puisse prendre connaissance des questions qui lui seront posées.

En ce qui concerne le Champ des Possibles, la précision de l'organigramme disponible sur leur site internet m'a permis de cibler préalablement les personnes qui seraient les plus susceptibles de prendre part à la recherche. De plus, les discussions et conseils des premiers participants m'ont permis d'atteindre assez facilement le nombre de cinq entretiens, avec quatre membres actuels du projet, et un ancien membre, tous ayant siégé au CA. À ce sujet et comme déjà énoncé, le Champ des Possibles existe depuis près d'une dizaine d'années, et il faut prendre en compte cet élément temporel dans l'analyse des données et dans la compréhension des entretiens effectués. Les participants membres du Champ des Possibles étant pour la plupart arrivés il y a environ deux ans au CA et les questions posées se centrant sur la perception de leurs propres actions, les données collectées ne constituent pas une forme de bilan du projet sur le long terme. En effet, les idées et témoignages recueillis se rapportent plutôt à une situation récente du cas étudié, et non pas à un constat de l'action de l'organisme sur une décennie.

Dans le cas de Viaduc 375, la principale limite qui avait été anticipée (à savoir un projet ponctuel terminé et l'absence d'activités de l'organisme depuis plus d'une année) s'est confirmée, et il a donc fallu élargir en partie l'échantillon. En effet, sur les cinq personnes interrogées, trois sont des membres de l'équipe organisationnelle, et deux sont des personnes ayant accompagnées le projet au travers de leur emploi dans le secteur public (un poste de fonctionnaire d'arrondissement et un poste de chargé de communication pour un organisme public). Cette décision d'élargir l'échantillon à des profils différents ne vient pas mettre en péril la démarche de recherche et respecte le critère de recrutement principal présenté auparavant. En effet, les deux personnes qui n'étaient pas des membres directs du projet ont néanmoins oeuvré activement à sa réalisation, et surtout, ils ont été reconnus comme tels par les autres participants. Pour le cas du Champ des Possibles, le recrutement a été plus facile car l'organisme était encore actif et ses membres ainsi joignables de manière plus directe.

2.3.3 Le déroulement des entretiens : outils et confidentialité

Préalablement au lancement de la collecte de données, le projet de recherche se devait d'être validé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) de l'Université de Montréal. Un dossier de dépôt a donc été constitué avant le recrutement, qui précisait notamment les précautions prises pour respecter l'anonymat des participants à la recherche, ainsi que la protection des données qui seraient collectées lors de la recherche. Le dossier déposé a été validé par le CERAH, qui a délivré son certificat d'éthique pour cette recherche (voir annexe 1).

Lors de la constitution de ce dossier, une première version du schéma d'entretien a été rédigée. Il s'agissait d'une part de commencer à préparer la tenue des entretiens, et d'autre part de faire valider ce document par le CERAH. Rapidement, deux séries distinctes de questions se sont démarquées, une première série portant sur l'expérience personnelle du participant face à son projet d'urbanisme tactique, soit l'un des deux cas d'étude, et une seconde sur l'urbanisme tactique dans un cadre plus large. À noter qu'un participant ayant été membre des deux projets, la décision fut prise de ne l'interroger que sur son activité au sein d'un d'entre eux. Ainsi, l'entretien se déroulerait en deux grandes phases successives et cohérentes : la première plus centrée sur le participant et son projet, et la seconde élargissant vers des enjeux plus globaux et thématiques. En optant pour cette approche, on obtient tout autant des données précises sur les cas étudiés que des réflexions plus poussées sur la pratique de l'urbanisme tactique, et il est possible de se faire croiser ces informations entre elles lors de l'analyse. Autour de ces deux séries principales, des questions d'ouverture et de clôture ont été ajoutées, afin de respecter un rythme croissant puis décroissant lors de la tenue de l'entretien. En effet, il est important d'accompagner graduellement et finement la réflexion et l'ouverture de la personne interrogée aux questions qui lui sont posées, et offrir plusieurs séries de questions selon un rythme précis permet de s'y tenir (Savoie-Zajc, 2009). Une copie de cette première version du schéma d'entretien est présentée en annexe de ce mémoire (voir annexe n°3).

Le schéma d'entretien doit bien être perçu comme un outil qui aide le chercheur sans le contraindre (Savoie-Zajc, 2009), et il a été à plusieurs reprises modifié au cours de la période de collecte de données. Ces modifications ont principalement pris la forme de reformulation

de questions afin d'en offrir une meilleure compréhension. Dans plusieurs cas, des questions posées à certains participants sont restées sans réponses, notamment car elles portaient sur des sujets qu'ils ne maîtrisaient pas. Afin de faire naître des réflexions fécondes et utiles à la recherche, un temps précis a été accordé à une discussion sur la définition de l'urbanisme tactique avec chacun des participants. Pour la plupart des questions de ce schéma, deux formulations ont été retenues, l'une pour les membres du projet Viaduc 375, et l'autre pour ceux du Champ des Possibles, et ce afin de faciliter leur compréhension.

En ce qui concerne le déroulement des entretiens, ils se sont tenus dans des espaces publics, majoritairement des cafés, mais aussi sur des lieux de travail ou dans des espaces de coworking. La durée moyenne des entretiens a été d'environ une heure. Avant chaque entretien, il a été présenté le plus explicitement possible les enjeux et objectifs de la recherche, ainsi que le déroulé précis de l'entretien. Les participants ont tous pris connaissance du formulaire d'information et de consentement qui leur était présenté (voir annexe n°2), avant de le signer (Savoie-Zajc, 2009). La confidentialité des propos tenus lors de l'entretien leur a été rappelée, ainsi que la possibilité de ne pas répondre à certaines questions ou d'écourter l'entretien (Létourneau, 2006).

Tous les entretiens ont été enregistrés via un appareil audio avec l'accord signé des participants. Suite à chaque entretien, les données collectées (l'enregistrement audio ainsi que les notes prises au cours des discussions) ont été copiées sur un disque dur externe entreposé au domicile du chercheur (conformément aux engagements pris envers le CERAH). La transcription partielle des enregistrements audio a été par la suite réalisée, en sélectionnant les passages les plus pertinents pour la recherche. Ce travail de sélection a permis de présenter plus clairement les résultats, appuyés par les propos des participants. Ces derniers ont été anonymisés via des sigles, de E1 à E10, correspondants aux numéros attribués à chaque entretien. Cependant, compte tenu du contexte de la recherche (deux associations avec peu de membres) et du faible échantillon de personnes interrogées, il est possible que certains participants reconnaissent d'autres membres de leur association lors de la lecture de ce mémoire. Ce point est explicitement précisé dans le formulaire de consentement, et tout a été fait pour minimiser ce risque lors de la rédaction. Enfin, une relecture des passages les concernant a été proposée à tous les participants afin qu'ils puissent donner leur accord ou proposer des modifications le cas échéant.

Ce passage en revue des méthodes et outils employés dans le cadre de cette recherche touche ainsi à sa fin. Ce chapitre a permis de présenter clairement les moyens mis en place pour que ce travail soit d'une part doté d'une validité scientifique solide, et d'autre part efficace et en accord avec les problématiques soulevées. En faisant le choix de l'étude de cas et de la série d'entretiens semi-dirigés, la recherche entreprise sera à même de remplir ses objectifs et d'éclaircir notre compréhension de l'urbanisme tactique et de ses acteurs.

3. Présentation des cas d'étude

3.1 Viaduc 375

Viaduc 375 a pris la forme d'un projet développé dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Afin de diriger la préparation et l'organisation de ces festivités, la Ville de Montréal s'est doté d'un organisme à but non lucratif, la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, qui possédait deux principaux mandats, soit la création ou l'accompagnement d'événements festifs et le développement de « contributions socio-économiques ». Des activités ou des installations marquantes ont été réalisées à l'occasion de cet anniversaire, dont la plus célèbre reste l'illumination du pont Jacques-Cartier, mais en parallèle de ces événements qualifiés de « projets à grand déploiement », la Société du 375^e anniversaire avait également mis sur pied un programme de projets de quartiers. L'organisme possédait des enveloppes de financement et souhaitait pousser des citoyens à organiser des événements et initiatives à plus petite échelle. L'appel à projets s'est tenu entre juin et octobre 2015, et c'est à cette occasion que la candidature de Viaduc 375 fut déposée dans deux arrondissements (Rosemont-Petite-Patrie et Plateau-Mont-Royal) ainsi qu'à la Ville de Montréal. L'idée d'un événement visant à occuper l'espace du viaduc remonte quant à elle à 2014.

Ainsi, si la forme de ce projet de quartier correspond à la tenue d'un événement sur plusieurs jours, il fut pensé et conçu bien en amont par ses initiateurs. On retrouve à la base de ce projet trois organismes : Histoire du Mile End, Les Amis du Champ des Possibles et la SODER (Société de Développement Environnement de Rosemont). Une candidature commune à ces trois groupes a été déposée avec comme propositions centrales la piétonisation partielle et la création d'un espace public réinventé sur le viaduc Van Horne lors d'un événement festif. Ce viaduc routier est une infrastructure relativement jeune, achevée en 1972 après trois ans de



Figure 1. Frise chronologique du développement de Viaduc 375 (source : Carole de Mésanstourne, 2017)

travaux, et qui a nécessité pour sa réalisation de nombreuses destructions dans ses environs. Composé de deux fois deux voies, ce pont se situe au cœur du tissu urbain de Montréal, entre les arrondissements de Rosemont et du Plateau. Il permet notamment de relier l'avenue Van Horne d'une part à la rue Saint-Denis et au boulevard Rosemont de l'autre, en enjambant entre autres le boulevard Saint-Laurent et la voie ferrée du Canadien Pacifique (voir figure 2). Bien qu'assez récent, le viaduc concentre néanmoins les critiques quant à son utilité ou sa vaste emprise physique et visuelle dans le paysage urbain montréalais. Les trois organismes fondateurs du projet ont donc saisi l'occasion d'obtenir des financements et une visibilité renforcée (soutien de la ville, mise en avant de l'événement par des canaux officiels) pour lancer leur projet, et ce dernier est accepté en juin 2016, pour une réalisation prévue en octobre 2017 (voir figure 1). La préparation commence officiellement en novembre 2016, et le travail réalisé par les organisateurs va s'intensifier au fil du temps, avec un grand nombre d'activités prévues (voir figure 3). Durant cette période de préparation, les organisateurs du projet doivent obtenir plusieurs autorisations de la part de différents acteurs publics pour permettre à l'événement d'avoir lieu dans les bonnes conditions.

Finalement, après une longue préparation et deux temps de consultation citoyenne au début et à la fin mars 2017, l'événement Viaduc 375 débute officiellement le jeudi 5 octobre 2017 au soir, et se clôture le dimanche 8 octobre. En comptant l'installation des infrastructures temporaires et le démontage, ces dates s'étendent plutôt du 2 au 9 octobre 2017 au total. Une cinquantaine de bénévoles sont présents pour préparer l'événement, et environ soixante-quinze pour l'accueil des visiteurs. Au cours de la préparation du projet, un très grand nombre de partenaires, associations, groupes citoyens, organismes de quartier, commerçants et entreprises privés se joignent à l'aventure, en apportant une aide matérielle, logistique ou financière. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal s'investit également dans le projet en apportant un soutien logistique et matériel important. Depuis l'annonce de l'acceptation de la

(source : Synthèse charrette interdisciplinaire Viaduc 375, 2017)

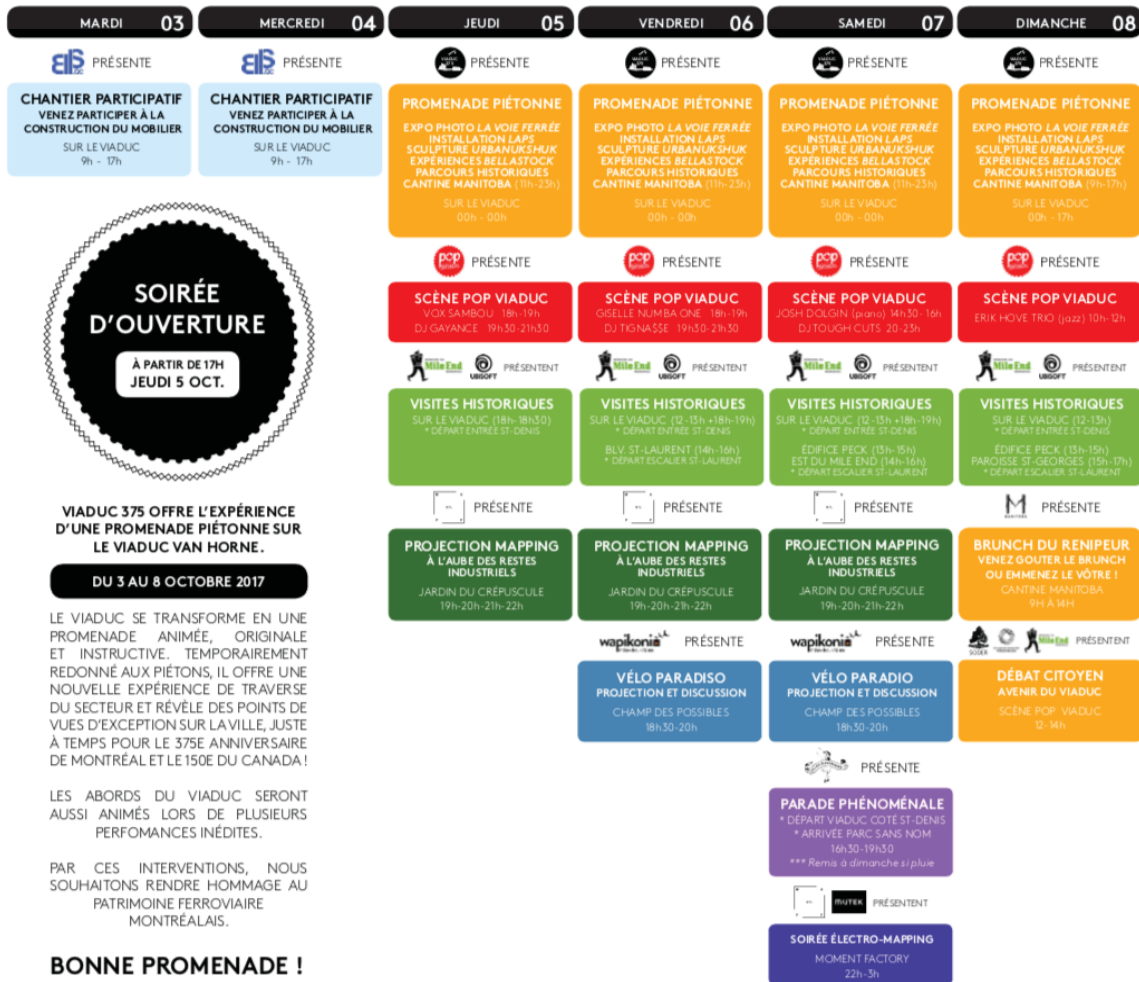


Figure 4. Programmation de l'événement (source : <http://viaduc375.com/programmation.php>)

3.2 Le Champ des Possibles

Le Champ des Possibles est présenté sur son site internet selon la formule suivante : « un projet communautaire innovant qui réinvente, à des fins sociales, environnementales et urbaines, l'utilisation de friches industrielles abandonnées ». Il est difficile de qualifier précisément ce projet, qui comprend plusieurs facettes et se développe sur des plans différents. Sa création remonte à une dizaine d'années, suite à une mobilisation citoyenne en faveur de la préservation d'une friche industrielle dans le quartier du Mile End à Montréal. Historiquement engagés, les citoyens de ce quartier avaient en effet pris la décision d'investir un espace à l'abandon, qui était autrefois une cour ferroviaire du Canadien Pacifique avant d'être racheté mais non utilisé par la ville de Montréal.



Figure 5. Image satellite du site du Champ des Possibles (source : Google Maps)

En 2009, le Comité des citoyens du Mile End organise le Forum Citoyen sur le développement du secteur Saint-Viateur Est, et le sort de cet espace est alors abordé. Le faible nombre d'espaces verts dans les environs et la possibilité d'une reprise de cet espace en vue d'en faire un parking pour des véhicules municipaux ont poussé les citoyens à s'engager dans un processus de conservation de la friche. Le nom d'usage employé aujourd'hui apparaît pour la première fois autour de ces dates, et des activités communautaires commencent à se déployer sur le site. Deux ans auparavant, en 2007, une œuvre de land art de l'artiste Emily Rose Michaud avait déjà permis d'attirer l'attention sur cet espace. La mobilisation citoyenne

du début des années 2010 se concrétise avec la signature en 2013 d'une entente de co-gestion entre l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et un OBNL créé pour l'occasion, Les Amis du Champ des Possibles. Cette entente, la première et encore unique à ce jour de ce genre à Montréal, offre une reconnaissance officielle au lieu. L'espace occupé par le Champ des Possibles représente 1,4 hectare d'espace naturel entre l'Avenue de Gaspé, l'Allée Saint Viateur, l'Avenue Henri-Julien et la voie ferrée du Canadien Pacifique. Plusieurs lignes de désir se sont constituées au fur et à mesure du temps et traversent la friche, qui reste plutôt enclavée car bordée au nord par la voie ferrée. Néanmoins, un passage à niveau piéton informel est présent à proximité directe du Champ et permet de rejoindre la station de métro Rosemont en moins de 5 minutes en traversant illégalement les voies. Le Mile End est un des quartiers les plus densément peuplés de Montréal, et il connaît une transformation profonde depuis une dizaine d'années, avec l'implantation de jeunes entreprises et un processus de gentrification bien engagé. Ces contextes spatial et social jouent un rôle important dans la perception, l'appropriation et l'usage qui sont faits du Champ des Possibles. Les relations avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, entérinées par un contrat de co-gestion unique en son genre, sont contrastées : un réel soutien est exprimé de la part d'acteurs publics, un budget est alloué à l'OBNL pour prendre en charge le site, mais quelques points de tensions existent sur des enjeux précis. En matière de conservation de l'espace, l'organisme en charge du Champ des Possibles souhaite limiter au maximum toute intervention physique ou modification faite par l'homme, se refusant par exemple à toute implantation d'espèces végétales non indigènes.

La gouvernance de cet espace est également bien prise en compte par l'OBNL, qui cherche à inclure au maximum des citoyens aux profils variés. Toutes les décisions au sujet du Champ des Possibles sont débattues et adoptées par un CA qui compte huit membres élus. Les Amis du Champ des Possibles cherchent à favoriser la participation des habitants du quartier ou de la ville à la gestion quotidienne de l'ancienne friche, et proposent pour cela des ateliers, des activités ponctuelles ou des projets de plus grande ampleur. Ces différents événements mis en place sur le lieu correspondent bien souvent à des interventions d'urbanisme tactique, bien que peu d'aménagements soient véritablement réalisés. Les engagements de l'OBNL sont nombreux et se rapportent à plusieurs domaines, avec un accent mis sur les volets économique et social. Les discussions avec les acteurs publics sont courantes et visent le plus souvent à pérenniser les acquis de l'OBNL ou à proposer de

nouvelles actions en faveur de la préservation et du développement de cet espace naturel.

Les grandes lignes directrices de cette initiative citoyenne au long cours ont été débattues puis votées par les membres du CA, et « sept priorités » ont été choisies pour guider l'action de l'OBNL : « Protection du caractère patrimonial / Protection de la biodiversité / Promotion des pratiques artistiques / Aménagement récréatif / Promotion des pratiques pédagogiques / Développement de la dimension scientifique et environnementale / Soutien au processus participatif ». Enfin, l'un des enjeux les plus importants dans ces dernières années est celui de la décontamination de cet espace. En effet, au cours de son histoire industrielle, cet espace a été contaminé par le déversement de substances toxiques, et des études réalisées par la ville confirment que cette contamination est encore importante aujourd'hui. La question de la future décontamination est ainsi au cœur des débats les plus récents et des discussions avec la ville sont toujours en cours pour déterminer le processus à suivre à ce sujet.

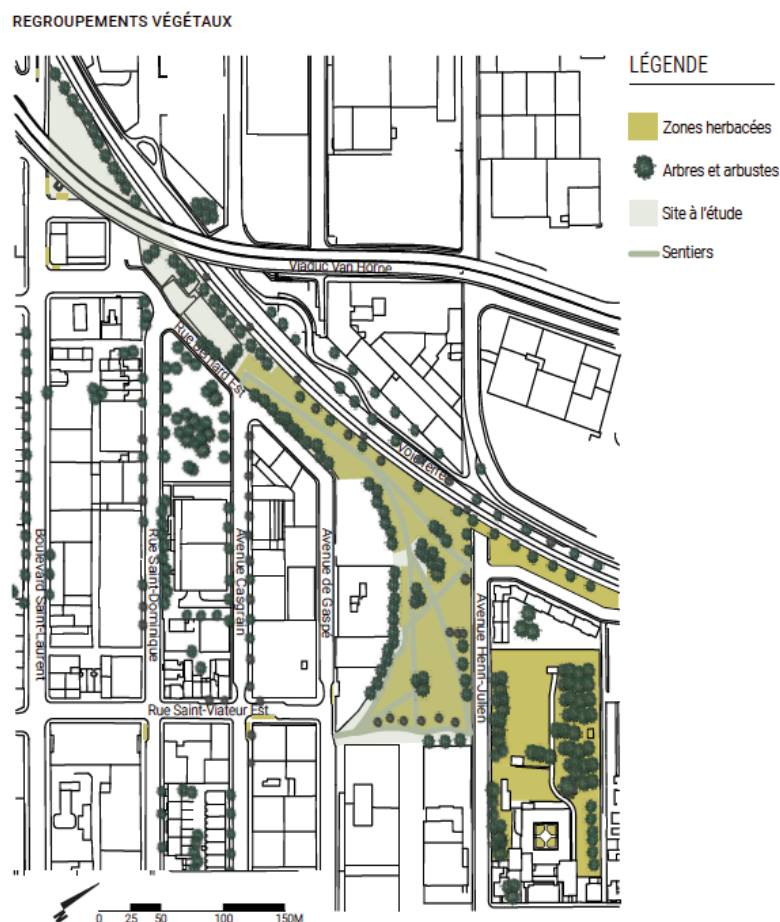


Figure 6. Répartition de la végétation sur le site du Champ des Possibles
(source : Rapport d'atelier du cours APA 6506, 2019)

4. Présentation des résultats

Le travail de terrain mené pour cette recherche s'est effectué sous la forme d'une série de 10 entretiens semi-dirigés. Ces entretiens ont été menés avec des membres des deux projets étudiés, Viaduc 375 et le Champ des Possibles, et des acteurs proches de ces interventions. Les discussions ont été riches en enseignement et les participants se sont exprimés de façon éclairée sur leur pratique et leur vision de l'urbanisme tactique. Ainsi, les idées défendues, les différentes opinions, les pensées construites ou plus décousues, tous ces éléments forment une riche base de données qu'il va falloir présenter ici. Afin d'obtenir un tableau complet mais également accessible et compréhensible, le choix a été fait de proposer les résultats des entretiens en séparant les deux cas d'étude. De plus, pour gagner encore en clarté, la présentation des données collectées se fera en suivant globalement le schéma d'entretien, et ce afin de suivre le cheminement de pensée des participants. Les deux grandes séries de questions qui avaient été déterminées afin de traiter des objectifs de la recherche se retrouvent donc dans cette partie.

Ce temps de présentation est essentiel à cette recherche et il laisse déjà entrevoir des idées récurrentes, des avis partagés ou au contraire divergents pour certaines questions centrales qui ont été posées aux participants. Ces points de rapprochement ou de tension, mais aussi les nombreux autres éléments pertinents formulés par les personnes interrogées sont ici rapportés de la manière la plus claire et précise possible. Le recours à des citations tirées des enregistrements audio des entretiens est donc fréquent. À la suite de cette présentation détaillée des résultats, il nous sera alors possible de les analyser et de les interpréter, de croiser les idées des différents participants entre eux mais aussi avec la littérature scientifique retenue pour cette recherche. La première partie de cette présentation sera consacrée à Viaduc 375, et la seconde au Champ des Possibles.

4.1 Viaduc 375

Viaduc 375 a eu lieu au cours d'une semaine du mois d'octobre 2017, et les entretiens se sont donc déroulés deux ans après cette date. Cet écart de temps entre le déroulement de l'intervention et les discussions est à prendre en compte pour plusieurs raisons, et les personnes interrogées ont donc dû se replonger dans leurs souvenirs pour témoigner. Ce recul temporel peut également offrir un regard plus affiné et réfléchi sur une expérience passée. L'échantillon constitué pour ce cas d'étude est composé de cinq personnes qui ont occupé divers postes au sein du projet. Pour trois d'entre-eux, l'implication dans le projet s'est faite dès ses débuts, de manière bénévole et volontaire, et ils sont à la base de l'intervention. Ces trois participants font partie de l'équipe organisatrice principale qui s'est construite autour des organismes que sont Mémoire du Mile End, la SODER et Les Amis du Champ des Possibles. Les deux autres participants retenus pour le cas de Viaduc 375 ont été impliqués de manière plus indirecte, car cela s'est fait via les emplois qu'ils occupaient. Un participant a ainsi été chargé de suivre le projet en tant que fonctionnaire dans un arrondissement montréalais, tandis que l'autre était responsable au sein de la Société du 375^{ème} anniversaire de Montréal, l'organisme à la base du programme des projets de quartier pour les célébrations et dont fait partie Viaduc 375.

Les données collectées lors des entretiens recouvrent de nombreux domaines et des réflexions de nature variée ont été formulées par les participants. Au cours de la première partie des discussions, ils se sont notamment livrés sur les détails de l'organisation du projet depuis ses débuts, les obstacles rencontrés, les sentiments ressentis lors de la préparation ou bien durant l'intervention même. Par la suite, les questions posées les ont orientés vers des avis plus larges sur l'urbanisme tactique, mais cela a également permis des ouvertures vers d'autres thèmes connexes. On retrouve dans ces témoignages des avis partagés par tous sur certains points, comme l'aide efficace apportée par des acteurs publics. Mais des idées plus personnelles ont aussi été émises sur d'autres sujets, et cela apporte une vraie richesse à ces entretiens. Enfin, il est important de noter que certaines questions posées aux bénévoles se sont avérées moins pertinentes pour les deux autres participants et ont donc été écartées lors des entretiens.

4.1.1 Les participants et le projet Viaduc 375

4.1.1.1 Une vision globalement partagée du projet

Lorsqu'il a été demandé aux participants de décrire brièvement le projet Viaduc 375 et ses objectifs, les réponses se sont concentrées sur quelques enjeux récurrents. L'idée centrale qui se dégage est que ce projet souhaitait proposer une réflexion sur un autre usage d'un viaduc routier construit pour franchir un corridor ferroviaire et relier des quartiers densément peuplés. La volonté d'une réappropriation de cette infrastructure est citée deux fois, et on observe l'utilisation de formules comme : « questionner la place des infrastructures routières » (E1), « imaginer une autre configuration pour cette infrastructure urbaine » (E4), « se réapproprier cet espace là » (E6), « revoir, revisiter l'utilisation d'une infrastructure à échelle autoroutière » (E7). Seul un participant n'aborde pas cet aspect et se concentre plutôt sur le fait que Viaduc 375 correspond à sa définition d'un projet de quartier.

Sur ces cinq participants interrogés, deux se considèrent comme des fondateurs du projet, l'un l'ayant rejoint dès 2015. Un autre participant ne se perçoit pas comme un fondateur mais a cependant rejoint rapidement le projet, en mai 2016. En ce qui concerne la description des tâches et des postes occupés, deux profils principaux se distinguent. Deux participants se sont investis en prenant en charge de nombreux aspects de la préparation du projet : pour l'un « La programmation, les relations avec la ville, les partenaires, l'aménagement. » (E1) et pour l'autre « au niveau du développement, de la gestion, de la recherche de financement, des rencontres stratégiques, des appuis politiques, un petit peu au niveau de la programmation, (...) au niveau du budget également. » (E7).

Pour les autres personnes interrogées, la participation s'est faite dans des domaines plus précis, l'un ayant principalement pris en charge le volet historique du projet (un parcours sur le viaduc présentant l'histoire du quartier a été conçu pour l'événement), tandis que les deux autres ont principalement travaillé à la médiation entre les différents acteurs et à la communication. En ce qui concerne le temps investi dans le projet, les deux premiers

participants précédemment cités ont logiquement investi plus d'heures au total dans ce projet que les trois suivants, mais la tendance générale qui se dégage est que la tenue d'un événement sur 4 jours a demandé une préparation d'environ 18 mois. Enfin, trois participants avaient déjà pris part à des événements d'urbanisme tactique auparavant ou avaient au moins un intérêt pour cette pratique (deux dans le cadre de leurs études et un dans le cadre de son emploi).

4.1.1.2 Motivations et attentes des participants au projet

Les raisons qui ont poussé les personnes interrogées à s'investir dans ce projet ont été rapidement abordés durant l'entretien. À ce sujet, plusieurs éléments sont mis en avant, et en ce qui concerne les personnes impliquées dans Viaduc 375, les réponses apportent un éclairage nouveau à cet enjeu.

Ainsi, bien que ce projet ait été conçu et organisé par une grande majorité de bénévoles, deux participants mentionnent un intérêt professionnel dans leurs motivations, l'un disant par exemple : « Je pense que pour beaucoup de monde qui s'est impliqué de près ou de loin là dedans, il y a un enjeu d'implication par intérêt professionnel » (E1). Il est intéressant de noter que ce participant généralise son point de vue à d'autres membres du projet. Ce même participant précise qu'à l'époque du début du projet, il occupait un poste assez éloigné de ses attentes et de sa formation, et qu'en rejoignant Viaduc 375, il pouvait ainsi s'investir dans quelque chose qui lui correspondait plus, il voulait « faire quelque chose de stimulant dans son domaine alors qu'il n'y avait pas d'opportunité d'emploi intéressante à ce moment là » (E1). Pour le deuxième participant qui mentionne cet aspect, il s'agissait quant à lui de mettre en avant l'organisme au travers duquel il participait au projet : « j'étais chargé de projet dans une organisation, j'avais envie de me développer au sein de cette organisation là, de positionner l'organisation, donc une volonté de développer des projets qui étaient un peu signature » (E7).

Un participant pointe également le fait qu'avoir participé à Viaduc 375 est un gros plus sur son CV (il ne s'agit pas vraiment d'une motivation en amont de sa participation, mais d'un constat après coup). Un autre participant explique sa participation au projet par l'envie de faire

connaître l'histoire du quartier autour du viaduc, et il généralise également son point de vue comme étant partagé par d'autres : « on s'est dit et je me suis dit, voilà une belle occasion de faire connaître, de mieux faire connaître l'histoire des lieux » (E4). Un autre participant témoigne de son intérêt pour le projet et fait part de sa curiosité comme d'une forme de motivation, tout en expliquant avoir eu un intérêt tout personnel car il habitait très proche du viaduc : « c'est mon territoire, c'est un lieu, le viaduc, surtout en dessous en fait, que je fréquentais beaucoup personnellement » (E8).

D'autres motivations avancées par les participants se rapprochent des objectifs généraux du projet, à savoir remettre en cause la pertinence d'une si grande infrastructure routière dans le centre de Montréal. Cela s'explique par le fait que les membres fondateurs du projet ont eux-mêmes dicté ces grandes directives, mais il est également probable que d'autres visées aient été incluses en cours de route. Enfin, l'idée de s'investir dans un projet marquant ou stimulant en urbanisme est aussi présentée comme une motivation par deux participants.

Cet enjeu important de la motivation a été abordé une seconde fois lors des entretiens au travers d'un angle différent, en questionnant les participants sur leurs attentes vis-à-vis du projet et de leur investissement. À nouveau, les réponses s'étalent sur un spectre assez large, avec des reprises et redites, mais aussi des précisions ou des ouvertures. Le participant qui défendait l'idée de promouvoir la connaissance de l'histoire locale reprend par exemple ce point, tout en y ajoutant une part d'implication citoyenne : « Pour les objectifs à plus long terme, bon comme citoyen ça me laissait pas indifférent, mais c'était pas la raison de mon implication, mon implication c'était vraiment comme historien. » (E4). Pour deux autres participants, il n'y a pas d'attentes à proprement parler si ce n'est la réussite du projet, et ce sont les objectifs généraux du projet qui sont remis en avant, selon deux approches : « Fermer le viaduc, récupérer l'espace dédié à la voiture, ça c'était mon objectif principal » (E1) et « l'attente d'avoir un impact, mais sur les usagers, c'est-à-dire, de voir le temps de quelques jours, de voir des individus changer leur comportement, changer leurs habitudes pour utiliser ces espaces là » (E7).

4.1.1.3 Un retour d'expérience satisfaisant face au projet

Afin de questionner plus en profondeur les avis personnels des participants, il leur avait été demandé de qualifier leur expérience générale du projet. La grande majorité des réponses ont été positives, les personnes interrogées témoignant d'une vraie appréciation de leur implication. Les termes employés sont majoritairement très mélioratifs : « très stimulant », « vraiment stimulant », « super stimulant » (E1), « c'était très chouette » (E4), « Oui oui oui, ça a super bien été » (E6), « C'était de un, très très excitant » (E7) et « J'ai beaucoup apprécié mon expérience » (E8). D'autres qualités pointées par les participants sont notamment le caractère formateur d'un tel projet : « C'était quand même très très formateur » (E7) ; ainsi que l'aspect ambitieux : « c'était gros, c'était un gros projet, c'était quand même beaucoup d'ambitions » (E1). Un autre point positif du projet a été le large soutien rencontré par les organisateurs, venant d'acteurs variés, notamment les nombreux partenaires. Un participant qualifie ainsi ce soutien reçu : « C'était très porteur » (E1). Deux points avancés sont moins positifs, d'une part le fait qu'un tel projet soit fatiguant à mener, et à nouveau le manque d'investissement de certains acteurs politiques, ici l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie, qui n'a pas accordé son plein soutien à l'événement. Mais cette déception vis-à-vis d'une autorité publique ne correspond pas à une certaine vision de l'urbanisme tactique qui cherche à évoluer sans contact aucun avec ce type d'acteur. En ce qui concerne leur ressenti sur la préparation de l'événement, les réponses sont plus partagées. Si un participant met en avant la bonne entente et la bonne répartition du travail entre les nombreux bénévoles, il explique également que certaines tensions se sont fait sentir, ce qu'il justifie par le fait qu'il s'agissait pour nombre d'entre-eux de quelque chose de très nouveau. Un autre participant raconte que la préparation de la piétonisation du viaduc a été difficile car l'espace à couvrir était très grand : « je sais que ça a pas été facile, ils ont été surpris par l'ampleur de l'espace à occuper, je pense qu'ils avaient sous-estimé » (E8). Mais il faut aussi relativiser tout cela, car il a fallu composer avec un temps et un budget limités : « C'est sûr et certain que si on avait pu moduler le budget, avoir plus de budget, peut-être qu'on aurait pu offrir plus d'activités événementielles, de shows, de ci, de ça... » (E7). De plus, la tenue d'un tel événement mène forcément à quelques petits accrocs, mais il ne faut pas trop en tenir rigueur, comme l'explique un autre participant : « Il y a eu quelques petites erreurs, mais qui étaient pas dû

tant aux partenaires, c'est plus l'expérience terrain... » (E6). Le retour général reste donc malgré tout positif : « Absolument, satisfait de la préparation, du déroulement » (E7), « je suis vraiment... j'ai été très satisfait quand même » (E8).

4.1.1.4 Des impacts difficilement mesurables mais nombreux selon les participants

Lorsque les participants ont été interrogés sur les impacts qui ont découlé selon eux du projet Viaduc 375, la principale retombée est médiatique. Trois participants font en effet mention des retours qu'a eu le projet dans les médias, notamment les journaux : « Déjà il y a eu pas mal de retombées médiatiques, il y a eu plusieurs articles dans les journaux. Ça c'était cool » (E1) ou encore « Il y a eu beaucoup d'articles dans les journaux » (E6). À ce sujet, un participant fait remarquer qu'un article élogieux a été publié sur le projet, mais que les commentaires sur le site web du journal le sont eux beaucoup moins, avec un mécontentement marqué des automobilistes. Cette question des retombées médiatiques est à rapprocher des objectifs défendus par les membres organisateurs du projet, qui visaient à se faire entendre, à proposer des idées, un point de vue, et cela s'inscrit également bien dans la vision qu'ont certains participants de l'urbanisme tactique. Mais le bruit médiatique n'est pas tout, et la question des avancées concrètes qui pourraient résulter du projet doit aussi être posée.

À ce sujet, les participants mentionnent de plusieurs façons le fait que le projet ait permis de faire avancer la réflexion sur l'avenir du viaduc Van Horne, et c'est là un point fort du projet en tant que geste d'urbanisme tactique. Un participant formule ainsi la chose : « Je dirais aussi, dans les impacts, de montrer aux gens que c'est possible de fermer quelque chose, faut pas accepter le statu quo, faut reprendre l'espace » (E1). On retrouve également cette idée formulée ainsi : « Et je crois que la communauté locale a apprécié, qu'elle va s'investir s'il y a des annonces par rapport au retrait ou encore à l'amélioration du viaduc » (E6). Pour un autre encore, cette idée s'étend sur un temps plus long, il projette cela sur le long terme : « Je suis certain que Viaduc 375 va avoir un impact dans la balance, chez bien des professionnels, pour envisager la transformation de cette infrastructure là » (E7). Tous ces avis plutôt positifs sur les impacts du projet sont difficilement mesurables dans la réalité, ce sont là des hypothèses formulées pour le futur. Ainsi, l'écart entre réflexion et impact concret se doit d'être repéré. À

l'inverse, un autre participant, extérieur à l'équipe principale, se montre quant à lui quelque peu déçu au sujet de ces résultats à long terme : « Mes attentes auraient peut-être été qu'il puisse y avoir... que ça puisse servir à quelque chose puis qu'on puisse aller plus loin par la suite. J'ai l'impression que le milieu politique a peut-être mal saisi l'opportunité, a peut-être raté une opportunité d'instrumentaliser ce projet là pour aller plus loin » (E8). Cette question reviendra à plusieurs reprises lors des entretiens, aussi bien pour Viaduc 375 que pour le Champ des Possibles.

Dans un registre plus pragmatique, la fréquentation et l'appréciation de l'événement sont perçues comme un impact fort et positif : « Au-delà de ça, comme participant, je dirai qu'avec le recul, ce qui a été chouette, c'est que ça a été très apprécié par les gens du quartier, et l'exemple le plus clair de ça, ça a été la Parade Phénoménale (...), il y avait au bas mot autour de 3000 personnes » (E4). Un autre participant voit aussi dans cette fréquentation un succès, et cela mène à un sentiment de fierté : « C'est quelque chose qui me rend très fière, d'avoir fait ça » (E1). Enfin, un dernier participant perçoit un impact qui peut sembler éloigné du projet, mais qui selon lui reste pertinent : « L'impact moi que je vois, qui est un impact très collatéral, c'est un projet qui a permis à mon avis de garder vivant un certain tissu social dans le Mile End qui était et qui est en voie de s'effacer » (E7).

4.1.1.5 Des connaissances préalables présentes mais subjectives sur l'urbanisme tactique

Avant de chercher à mener une réflexion plus approfondie sur l'urbanisme tactique, les participants ont été invités à détailler leurs connaissances sur le sujet. Deux des participants n'avaient jamais entendu parler d'urbanisme tactique avant de prendre part à Viaduc 375, et l'un pose donc une définition assez vague : « Essentiellement, c'est essayer d'imaginer une configuration différente » (E4) ; ou bien en lien direct avec le projet : « Ré-imaginer une ville où l'on redonne une plus grande place aux piétons, c'est l'une des clés de l'urbanisme tactique, avec des projets ponctuels » (E4).

Pour les trois autres participants, on observe une connaissance assez fine de ce qu'est l'urbanisme tactique, et les définitions proposées sont plus justes, mieux développées. Les enjeux de cette pratique sont bien compris et assimilés, les termes employés traduisent une

compréhension claire de ce qu'est l'urbanisme tactique. Un participant à l'origine de Viaduc 375 propose ainsi sa définition : « L'urbanisme tactique est un outil du concepteur ou du gestionnaire de projet pour démontrer efficacement, rapidement et économiquement une intention, une idée, un parti d'aménagement » (E7). Un autre participant formule ainsi sa définition : « L'urbanisme tactique c'est des interventions temporaires et limitées dans le temps dans l'espace urbain pour créer des nouvelles expériences d'utilisation du domaine public, tester des hypothèses ou chercher à faire réagir » (E8). La question de l'aspect militant de l'urbanisme tactique et par extension de Viaduc 375 est abordée par deux participants, dont l'un dit : « On savait ce qu'on faisait. Il y avait un côté un peu militant » (E1). Enfin, la question de l'institutionnalisation de cette pratique est aussi posée : « C'est une approche qui était émergente (...), qui est un peu plus institutionnalisée, mais qui n'est pas encore maîtrisée » (E7). Ces enjeux de militantisme et d'institutionnalisation seront abordés à plusieurs reprises au cours des entretiens.

4.1.2 Les participants et l'urbanisme tactique

Ces résultats qui découlent des entretiens offrent un éclairage et des positions personnelles sur ce qu'a été le projet Viaduc 375 tout en ouvrant sur des réflexions portant sur l'urbanisme tactique en général. Mais il faut maintenant explorer de manière plus directe le rapport des participants à cette pratique sous plusieurs angles, et cette seconde partie y est dédiée.

4.1.2.1 Un discours variable et des enjeux en nombre pour l'urbanisme tactique

Après avoir ouvert les entretiens sur une série de questions qui porte principalement sur leur participation à Viaduc 375, les discussions se sont poursuivies en élargissant vers l'urbanisme tactique, son rôle, ses avantages et ses risques, sa vraie portée transformatrice ou encore son avenir. Le premier point abordé avec les participants concerne le discours et les valeurs portées par l'urbanisme tactique en tant que pratique émergente mais aussi de plus en

plus institutionnalisée. Deux participants mettent tout d'abord en avant le fait que ces enjeux dépendent des personnes ou organismes qui sont à l'origine des projets d'urbanisme tactique : « C'est sur que ça dépend de qui le fait » (E1) et « Ça dépend qui et pourquoi... » (E7). Cette idée du contexte de réalisation d'un projet d'urbanisme tactique est présente dans les propos d'une majorité de participants et est revenue à plusieurs reprises lors des entretiens.

Les autres enjeux rattachés à l'urbanisme tactique sont notamment ceux du droit à la ville, du rapport des citoyens à leur espace de vie et au processus de décision dans la fabrique de la ville : « Donc c'est ça, le côté espace et le côté prendre part à la discussion et aux décisions » (E1). On retrouve la même idée dans les propos d'une autre personne interrogée : « Redonner dans le fond l'espace aux citoyens, puis aussi donner une parole aux citoyens » (E6). Une personne interrogée conditionne l'existence des valeurs de l'urbanisme tactique à son usage précis et réfléchi en ces termes : « si tu te positionnes comme étant un acteur, une partie prenante, militante, qui veut intervenir en faveur de la transformation d'espaces publics, et qui veut démontrer les bienfaits de sa proposition, (...), je pense que dans un contexte comme ça, je pense que c'est accompagné de valeurs et que ça a une utilité » (E7). D'autres thématiques sont ponctuellement citées, comme ici par un autre participant : « la réappropriation d'espaces urbains négligés, reconfigurer la ville non plus simplement en fonction des besoins de l'automobile, (...), ça va tout avec la réappropriation des quartiers centraux » (E4).

4.1.2.2 L'urbanisme tactique : forces et avantages

Au fil des discussions, les personnes interrogées ont souvent alterné dans leurs propos entre deux visions parfois très contrastées de l'urbanisme tactique. En effet, chaque participant a ainsi pu d'une part défendre de manière élogieuse et enthousiaste cette pratique, tout en marquant d'autre part des désapprobations voire de vraies reproches sur d'autres points. Dans un premier temps et en ce qui concerne les avantages, les qualités et les forces de l'urbanisme tactique, voici ce que les entretiens ont permis de faire ressortir.

Tout d'abord, un participant dénombre les différents apports de cette pratique : « C'est de sensibiliser la communauté, sur ce [qui] est possible, sur ce [qui] est envisageable, sur ce

qui pourrait venir, l'utilisation de l'espace public change » (E6). Un autre élément qui ressort rapidement est que l'institutionnalisation de la pratique est plutôt une bonne chose, et que l'utilisation de l'urbanisme tactique par les municipalités offre une crédibilité, une sorte de validation : « Quand les institutions l'utilisent [l'urbanisme tactique], c'est quand même un signe que ça marche, puis il y a un côté aussi que les gens aient le droit de faire ces demandes, de faire des événements comme ça, et que c'est autorisé, c'est soutenu par la ville » (E1). Un autre participant développe un propos semblable : « si je suis une administration publique qui institutionnalise le geste et qui l'intègre dans un processus où l'urbanisme tactique est un outil qui permet de mesurer l'efficacité, l'approbation, l'appréciation d'un geste (...), je pense que c'est bien » (E7).

Cet enthousiasme envers l'urbanisme tactique est aussi justifié car il est bénéfique aussi bien pour le public qui y participe que pour la ville qui accueille ce type d'interventions. En effet, la participation à un projet d'urbanisme tactique permet par exemple de réfléchir sur « la conscientisation de comment on fait la ville, et de se questionner sur comment est la ville » (E1). De plus, le caractère temporaire de cette pratique est un atout car il permet de rassurer, de mener des expérimentations sans entériner automatiquement une décision prise par les autorités publiques : « Les gens ont souvent peur quand on va mettre une piste cyclable, mais si tu leur dit on l'a met juste pour l'été, on l'a met juste pour 2 semaines, ça permet une certaine acceptabilité » (E8). Cet enjeu de la temporalité des aménagements d'urbanisme tactique a surgi à plusieurs reprises dans les entretiens, il s'agit d'un thème qu'il faut interroger en profondeur et qu'on peut rapprocher de celui de l'expérimentation. Les participants font mention de ce caractère expérimental et exploratoire selon plusieurs approches : « dans ce type d'urbanisme tactique là, on crée une nouvelle expérience, donc c'est un gain pur pour le citoyen, pour l'utilisateur » (E8), ou bien « on est capable d'expérimenter et éventuellement d'apprécier, d'évaluer, à faible coût » (E7), ou encore « En théorie, ce qu'elle [la ville] gagne, c'est augmenter sa capacité de tester des choses nouvelles » (E8).

Les avantages de l'urbanisme tactique se mesurent aussi par sa capacité à proposer des activités, des animations, une programmation, tout en ayant un caractère éducatif : « Il y a même une différence qui est importante par rapport à un événement plus standard, parce que tu as de tout là-dedans : tu peux t'amuser (...), mais en même temps tu peux comprendre, tu

peux être sensibilisé, tu peux faire ta propre analyse » (E6). Un autre participant endosse ce point de vue et défend l'idée que l'urbanisme tactique doit proposer de l'événementiel pour une raison simple, c'est qu'il doit être attractif et incitatif pour faire passer son message : « je pense que l'urbanisme tactique a une face ludique, agréable, festive, parce que souvent (...) l'urbanisme tactique est associé à de l'événementiel, ce qui est très très bien, parce que si tu veux révéler le potentiel d'un espace sous-utilisé, d'un espace vacant, d'un espace mal utilisé, évidemment (...) il faut qu'il y ait un incitatif parce que tu as des usagers (...), donc l'événementiel c'est une stratégie pour mousser la participation dans un geste d'urbanisme tactique, et ça fonctionne bien » (E7).

Comme énoncé précédemment, l'urbanisme tactique offre aussi des gages et avantages pour la ville qui décide d'accueillir, de soutenir ou de laisser-faire ce genre d'expériences. L'idée selon laquelle le rapport entre la ville et les organisateurs est gagnant-gagnant est relevé par deux participants, par exemple ainsi formulé : « On offre une programmation festive, culturelle, qu'on gère nous-même. Ça c'est quand même du bon-bon pour les villes » (E1). Accueillir un geste d'urbanisme tactique permet aussi à la ville de se doter d'une bonne image, comme le détaille une personne interrogée : « je pense que ça démontre une face dynamique. Je pense que la ville de Montréal a énormément bénéficié au niveau de son image, dans les dernières années, de toutes ces initiatives d'urbanisme tactique » (E7). Pour ce même participant, l'urbanisme tactique offre des avantages nombreux et son utilisation pourrait même s'exporter dans des domaines variés : « L'urbanisme tactique peut faire partie d'une boîte à outil, oui en aménagement, mais aussi en santé publique, en économie, en mobilité, (...) en culture » (E7).

Pour deux autres personnes interrogées, un point partagé ressort des discussions : l'urbanisme tactique permet de mettre en place des projets que la ville (et ses fonctionnaires et élus) aurait aimé mener mais qu'elle ne parvient pas à concrétiser en raison de plusieurs contraintes, qu'elles soient techniques, politiques ou institutionnelles. On observe cette idée dans les propos suivants : « Je pense aussi qu'il y a beaucoup de gens, autant dans les élus que dans les fonctionnaires, qui aimeraient que ça change, que ça aille plus vite le changement, mais eux ils ne peuvent pas le faire pour différentes raisons administratives, politiques, ou juste la structure hiérarchique ou la bureaucratie » (E1) ; « Je sais qu'il y a beaucoup de gens à l'arrondissement qui soutenaient beaucoup notre projet (...) parce qu'ils savaient qu'eux ils

auraient pas pu le faire. (...) Pour eux c'est long puis c'est politiquement *touchy* », (E1) et « Ce type de projet là, la ville n'aurait pu jamais le faire, (...), l'investissement de temps, d'argent, d'énergie, de bénévoles, de tout ce que tu veux » (E6).

4.1.2.3 L'urbanisme tactique : écueils et faiblesses

Mais dès les premiers temps d'échanges autour de l'urbanisme tactique, plusieurs participants commencent aussi à pointer du doigt certains risques ou égarements de cette pratique. Est notamment abordée la question épineuse de la gentrification : « Alors quelque part, l'urbanisme tactique, on pourrait dire, contribue, paradoxalement, à la gentrification des quartiers qui étaient considérés comme des zones de taudis puis qui sont redevenus (...) des quartiers hyper désirés, donc des quartiers très chers » (E4). Un autre participant explique quant à lui que l'urbanisme tactique peut facilement être récupéré de manière mercantile : « Il faut se questionner sur : ok, l'urbanisme tactique, c'est bien, mais quand ça devient un véhicule économique (...), mercantile, je pense qu'on est loin des valeurs initiales » (E7). Ce même participant avait auparavant introduit son propos de la sorte : « Ensuite il faut être un peu... avoir une petite réflexion un peu critique par rapport à l'urbanisme tactique » (E7).

Pour un autre, il faut s'interroger sur les raisons de l'émergence et sur la nature même de l'urbanisme tactique : « Je trouve qu'il y a un côté éminemment triste à la base de l'urbanisme tactique, qui est beaucoup en réaction à la lourdeur des processus, puis à la base on pourrait même le voir comme un constat d'échec de l'urbanisme tout court à être en mesure de répondre adéquatement à nos besoins à cause, encore une fois, de lourdeurs administratives... » (E8). Cette idée d'une naissance de l'urbanisme tactique en réaction à un urbanisme plus classique en difficulté est présente dans plusieurs écrits sur le sujet. Cette même personne défend aussi le fait que l'urbanisme tactique ne doit pas occulter la nécessité de faire de grands aménagements, et qu'il faut trouver un juste équilibre, une cohabitation entre les projets d'urbanisme tactique et les grandes interventions des acteurs publics dans les espaces urbains. Enfin, il ajoute que l'urbanisme tactique doit rester une valeur ajoutée et ne pas être employé à outrance, afin « que ça devienne pas une façon d'aménager la ville de manière *cheap* » (E8).

En discutant de la question des avantages de l'urbanisme tactique, les participants ont de nouveau fait part de leurs doutes face aux dérives (potentielles ou avérées) et aux écueils de cette jeune pratique. Une personne interrogée résume ainsi la position ambivalente de l'urbanisme tactique : « Encore une fois, il y a des valeurs positives puis des valeurs opportunistes » (E4). Un autre participant développe plus précisément cette idée et pointe notamment deux risques principaux auxquels l'urbanisme tactique se confronte déjà : « tu te retrouves avec quelque chose qui est un urbanisme tactique qui est supposé être quelque chose qui répond à une réalité dans une cible donnée, un territoire donné, puis là tu te promènes partout à travers la ville et tu vois tous les projets, c'est toute la même gang qui font avec leur esthétique similaire, puis là tu as l'impression que dans le fond ça devient juste un autre truc institutionnalisé » (E8). Lui ayant demandé si l'urbanisme tactique devenait « un urbanisme de modèle ? », il répond : « Exact » (E8).

Outre ce dévoiement vers un urbanisme de modèle, ce même participant perçoit un autre problème proche, celui d'un urbanisme tactique reproduit partout à l'identique, sans considération pour les particularités locales : « il y a quand même un danger aussi, qui est le danger de tous les phénomènes de mode je pense, qui est une certaine uniformisation » (E8). Mais surtout, il développe un point de vue très fin sur l'ancrage de l'urbanisme tactique dans des démarches et des processus plus longs, et sur l'importance d'un suivi et d'une documentation de ces expériences : « Il faut qu'il y ait une suite à l'urbanisme tactique : si on fait juste faire des aménagements temporaires puis on les laisse vivre jusqu'à tant qu'ils tombent en ruine, puis qu'après ça on met rien, puis de toute façon on a pas une démarche, moi je trouve que c'est négatif » (E8). Cette idée est partagée par un autre participant, qui en fait plusieurs fois mention lors de son entretien, notamment ici : « Moi je pense que l'urbanisme tactique atteint son objectif (...) si ça s'inscrit dans un processus plus large » (E7). Cette idée transparait dans les discours les plus construits sur l'urbanisme tactique et c'est un sujet qu'il faut interroger plus longuement.

4.1.2.4 Un fort soutien, des financements, et un contexte spatiotemporel à considérer

Ces observations ne doivent cependant pas masquer le rôle de soutien que la ville de

Montréal a joué et dont plusieurs participants tiennent à rappeler l'importance : « On a eu beaucoup de support de la ville, on a été beaucoup accompagné par l'arrondissement du Plateau (...), ils nous ont donné tellement de choses, des tables de pique-nique, un piano public, des poubelles (...). On a vraiment été bien soutenu » (E1) ; « un projet d'urbanisme tactique de cet ampleur là aurait pas pu exister sans l'appui actif de fonctionnaires et d'élus municipaux, c'est clair, à moins de l'avoir fait sous forme (...) de squat » (E4). L'un de ces mêmes participants ajoute que ce soutien est aussi venu de la part des très nombreux partenaires qui ont été réunis pour le projet Viaduc 375, et il y voit des avantages forts : « C'est super cool, ça a super bien marché. Parce que ça nous a permis de déléguer plein de trucs qu'on aurait pas fait nous-mêmes. Par exemple la programmation musicale faut avoir le réseau, faut avoir les ressources, etc... Chacun de ces trucs prend énormément de temps, ça nous a permis de déléguer plein de sous-parties » (E1).

La question du soutien doit aussi se poser en termes de financement, sujet sur lequel certains participants sont partagés. Pour l'un d'entre-eux, l'urbanisme tactique est vu comme « un avantage pour les institutions parce que ça coûte toujours moins cher que s'ils le faisaient eux-mêmes » (E1), mais cet intérêt des institutions peut aussi être vu comme intéressé, négatif : « Je suis quand même ambivalente par rapport à ça dans le sens où, oui il faut laisser la place à la communauté, il faut l'encourager, il faut lui donner de l'argent, mais il y aussi un côté où ça coûte moins cher de laisser faire des bénévoles ou des organismes communautaires. (...) Je suis ambivalente, oui c'est bien, mais y a quand même un petit côté *cheap* » (E1).

Deux autres participants ne voient pas dans cette question du financement un enjeu majeur de l'urbanisme tactique, l'un recommandant par exemple de toujours prendre l'argent disponible pour ce genre de projet : « l'urbanisme tactique, faut que les gens qui veulent en faire aient cette espèce d'approche là, faut instrumentaliser les trucs, faut chercher l'argent » (E8). L'autre personne qui répond à ce sujet écarte la question du financement au profit d'aspects plus importants selon elle : l'ancrage des projets d'urbanisme tactique dans des programmes plus larges, des temporalités plus longues, et une meilleure compréhension de cette pratique de la part des autorités municipales. Son propos est assez clair sur ces points : « je pense que le financement c'est pas nécessairement le problème, mais c'est la compréhension [d'où] se situe l'urbanisme tactique dans le grand spectre d'exécution et d'opérationnalisation d'un projet de transformation de l'environnement bâti, moi je pense que

c'est plus là qu'il faut réfléchir pour être capable que cette démarche d'urbanisme tactique là au final elle soit utile et qu'elle soit pas seulement de la poudre aux yeux, un événement, du tape-à-l'oeil » (E7).

Enfin, il est important de rappeler que le contexte de réalisation d'un tel projet a sa part d'importance, aussi bien du point de vue temporel que spatial. Le projet a par exemple pu être financé grâce à un concours de circonstances et de dates importantes, à savoir le 375^e anniversaire de Montréal et le 150^e anniversaire du Canada. Après la tenue de l'événement en octobre 2017, la question d'une deuxième édition s'est posée, mais sans jamais aboutir.

La localisation de ce projet est elle aussi spécifique : le viaduc Van Horne dépend principalement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et ce dernier est perçu par plusieurs participants comme étant un espace pionnier de ces nouvelles pratiques urbanistiques, l'un d'eux avançant par exemple : « je pense qu'ils auraient pas pu faire ce projet là dans un autre arrondissement » (E8). Une des personnes interrogées extérieure à l'équipe organisatrice décrit quant à elle : « Il faut savoir que le Plateau-Mont-Royal, de par sa vision, de par son administration, de par ses élus, on était (...) quand même pionnier, dans la mesure où l'on faisait des projets hors normes » (E6). On peut produire le même constat mais en resserrant le cadre géographique : deux participants font mention du fait que le quartier du Mile End qui borde le viaduc au sud est pour l'un « revendicateur » (E1) et « en ébullition » (E4) pour l'autre. Cette question du contexte est enfin présente lorsqu'un participant rappelle que c'est aussi la force et l'investissement des membres du projet qui ont permis à un tel événement d'exister : « Ce qui ressort aussi beaucoup là-dedans, c'est la force des individus (...), les gens à la base du projet, c'est tous des gens très motivés et très intelligents » (E8). Et de résumer en conclusion : « Il y a ça aussi, c'est *right place right time*, avec les bonnes personnes » (E8).

4.1.2.5 L'urbanisme tactique utile à tous et vers un avenir tout tracé

Lorsque les participants sont interrogés sur l'existence du caractère pédagogique de l'urbanisme tactique, tous acquiescent et y ajoutent quelque chose. Pour l'un, l'urbanisme tactique contient une forme de pédagogie mais aussi de responsabilisation : « Oui c'est ça, la

logique d'*empowerment*, de dire que tu as un pouvoir d'action sur ta ville » (E1). Pour un autre, la question de la pédagogie n'est pas limitée à l'urbanisme tactique mais devrait se trouver dans l'urbanisme en général, et il ajoute : « je pense que l'urbanisme tactique peut autant servir d'outil pédagogique pour des professionnels, pour des élus, que pour un public général » (E7). Un dernier participant critique l'urbanisme en circuit fermé et voit dans l'approche tactique un remède à cela, un moyen de concevoir des espaces urbains qui « s'accompagne d'un volet éducatif, d'un potentiel éducatif qui est vraiment formidable » (E8).

Pour tous les participants, il est clair que l'urbanisme tactique connaît aujourd'hui une forme de succès, du moins à Montréal. Deux d'entre-eux expliquent ce succès, ou du moins le rattachent, à l'intégration de cette pratique dans les milieux publics, dans les outils désormais employés par la ville de Montréal ou les arrondissements. Mais ces deux mêmes personnes mettent également en garde contre les risques liés à ce succès, ils pointent de nouveau les potentielles dérives de l'urbanisme tactique : « À Montréal, oui, il a du succès dans la mesure où c'est une pratique qui est institutionnalisée (...), ensuite toute pratique qui a du succès, il y a toujours un revers de la médaille (...), la réappropriation un peu mercantile de la pratique ou des formes associées à la pratique, mais je pense que oui ça a du succès » (E7) ; « Je pense que oui, il y a un succès dans la mesure où les types d'aménagement temporaire sont devenus une façon de fonctionner au niveau de la ville, c'est intégré, peut-être pas complètement, peut-être pas adéquatement, mais ça l'est (...), à partir de là faut faire attention aux écueils dont on parlait, la répétition, les formules » (E8). Une autre mise en garde est perceptible dans les propos d'un autre participant, qui voit dans ce succès de l'urbanisme tactique un contre-coup : « L'effet paradoxal, c'est l'effet d'embourgeoisement » (E4). Enfin, une dernière personne voit quant à elle une évolution positive et un succès grandissant de l'urbanisme tactique, avec notamment une diffusion hors des espaces pionniers en la matière : « je te parlais tantôt du Plateau, ça a connu un essor important dans les dernières années, moi je pense que ça va aller dans l'ensemble des arrondissements » (E6).

Dans les derniers moments des entretiens, les participants pouvaient livrer leurs avis sur l'avenir de l'urbanisme tactique, et les résultats se situent entre une évolution positive et quelques craintes. Deux participants pensent que l'institutionnalisation de la pratique va se poursuivre et que c'est une bonne chose : « Je pense qu'il va y avoir tranquillement une institutionnalisation de ça puis c'est correct » (E1) et « Je pense qu'il va y avoir de plus en plus

de gestes d'institutionnalisation de cette pratique » (E7). Une personne interrogée pose un regard plutôt paradoxal sur l'avenir de l'urbanisme tactique, en prescrivant que ce dernier doit évoluer vers des aménagements de plus grande ampleur et permanents, ce qui paraît aller à l'encontre même de la définition de la pratique, mais aussi des propos tenus par certains autres participants : « Ça c'est d'abord déployé à une micro-échelle, mais si on veut des solutions durables, il faut que ça se déploie aussi à une échelle pas mal plus grande. (...) Et il faut que ça devienne des aménagements permanents » (E4). Cette question d'une transition des interventions d'urbanisme tactique vers des aménagements permanents est soulevée par d'autres personnes interrogées sans qu'une opinion claire sur le sujet soit jamais véritablement développée.

Un participant livre en détail sa vision future de l'urbanisme tactique, et plusieurs éléments émergent. Tout d'abord, il imagine un certain retour aux valeurs fondamentales de cette pratique après son récent succès, il représente cela comme un retour de balancier, et donc un retour vers un geste plus militant, plus contestataire. En parallèle de cela, il voit toujours se développer un urbanisme tactique récupéré à des fins qui ne correspondent plus vraiment aux idéaux premiers du mouvement, avec par exemple des cas où une démarche tactique serait mise en avant pour dissimuler un manque de moyen, ou pour donner une meilleure image à un projet d'aménagement : « Donc ce qui est triste, c'est que cette récupération là, elle est là, les aménagements tactiques, on va dire tactique, c'est ça le drame c'est qu'on va peut-être continuer à dire tactique alors que dans le fond, la réalité, ça va être *cheap*, parce qu'on a plus les moyens » (E8). En faisant un rapprochement avec une autre pratique de récupération qui a fait son chemin, il propose un néologisme original : « On fait du *greenwashing*, on pourrait faire du *tacticwashing* » (E8). Enfin, en conclusion de son entretien et en prenant comme exemple Viaduc 375, il prescrit un rapprochement à effectuer entre le monde de l'art et de la culture et l'urbanisme tactique, les deux pouvant évoluer et se tirer mutuellement vers le haut : « c'est ça aussi, la magie que l'art et la culture peuvent... Je pense que l'urbanisme tactique puis la culture peuvent vraiment... il y a un potentiel là qui permet de décupler l'action des deux, d'amener l'art dans des endroits inhabituels puis d'aménager de la magie dans un aménagement urbain, je pense que là il y a comme une complémentarité qui est vraiment importante » (E8).

Interrogés sur les avis négatifs qu'ils auraient entendu personnellement vis-à-vis de

l'urbanisme tactique, les participants rapportent simplement des remarques de surface ou bien des interrogations, des questionnements qui leur semblent normaux face à quelque chose de nouveau. Un participant explique avoir souvent relevé des critiques liées à l'aspect visuel des interventions d'urbanisme tactique : « j'ai entendu beaucoup de commentaires par rapport à la forme, à l'apparence, mais c'est peut-être un problème de compréhension » (E7). Ce problème de compréhension dont il fait mention peut être rapidement résolu selon lui : « Je pense qu'à partir du moment où tu l'expliques, je pense que l'appréciation est différente, la compréhension est différente » (E7). Une personne interrogée pointe le fait que dans le cas de Viaduc 375, l'appréciation de l'événement est différente pour les habitants du secteur et les usagers du viaduc qui le perçoivent simplement comme un corridor, un espace de passage. Enfin, une autre rapporte avoir tout de même subie des remarques parfois violentes et du mécontentement de la part de certaines personnes qui empruntaient la moitié du viaduc non-piétonisée en voiture lors de l'événement, et de conclure : « mais à part les automobilistes, je vois pas qui chiale » (E1).

Ainsi se termine cette première partie de la présentation des résultats consacrée à Viaduc 375. De nombreux éclaircissements ont pu être apportés sur divers aspects du projet, depuis le travail en amont jusqu'à la tenue de l'intervention. On a pu observer que l'investissement des participants n'a pas toujours été de même nature, tout comme leurs ressentis sur le projet. De même, la simple connaissance ou les visions qu'ils ont exposés de l'urbanisme tactique varient parfois grandement. Dans l'ensemble, les participants ont tous témoigné d'une grande ambition pour cette intervention, malgré une limite de temps certaine. Un autre élément souvent mis en avant a été les rapports entretenus avec les différents partenaires du projet, au premier rang desquels la ville et les acteurs publics. Tous ces avis et points de vue cités sur Viaduc 375 comme sur l'urbanisme tactique sont précieux et ils font émerger des idées, des constats partagés ou non, notamment sur la place et sur l'avenir de cette pratique. D'autres enjeux seront aussi discutés à la suite de cette présentation des résultats, qui se poursuit avec l'autre cas d'étude, le Champ des Possibles.

4.2 Le Champ des Possibles

Pour le second cas d'étude, le Champ des Possibles, les cinq entretiens ont tous été réalisés avec des membres ou anciens membres du CA de l'organisme responsable du projet. À première vue, cela peut sembler offrir une certaine homogénéité à l'échantillon, mais c'est à nuancer, car l'engagement en tant que bénévole n'est jamais tout à fait le même, notamment en regard du temps accordé par chacun des participants à l'association. À l'inverse du premier cas étudié, on remarque que les idées et les positions des participants sont plus souvent divergentes ou du moins personnelles. Ainsi, malgré le fait que les participants partagent globalement les mêmes tâches, leurs profils offrent en réalité une vraie richesse à l'étude de cas, les avis et les approches sur leur projet et sur l'urbanisme tactique étant très différents d'une personne à une autre.

Cependant, on retrouve aussi au fil des entretiens des idées partagées par la plupart des participants et certains rapprochements apparaissent clairement. Le projet du Champ des Possibles couvre de nombreux domaines et ses objectifs sont assez étendus. Ses membres défendent des idées aussi bien en matière de préservation de l'environnement qu'autour de questions de gouvernance urbaine. Les données collectées au fil des entretiens apportent alors des éclaircissements sur des sujets variés mais toujours en résonance avec l'urbanisme tactique. Plusieurs des éléments qui seront présentés confirment que choisir un tel cas d'étude offre un aperçu différent sur l'urbanisme tactique et sur son caractère pluriel. Comme pour la première partie de la présentation, le plan suit globalement le déroulement des entretiens.

4.2.1 Les participants et le Champ des Possibles

4.2.1.1 Des perceptions multiples et personnelles pour un projet collectif large

Dès le début des entretiens, la question visant à faire définir aux participants ce qu'est le Champ des Possibles donne lieu à des réponses qui mettent l'accent sur de nombreuses thématiques. Le seul terme qui est commun à tous les participants et celui de « friche », que

tous emploient dans les premiers moments de la discussion. Deux de ces participants font aussi mention du terme d'OBNL pour qualifier le Champ des Possibles. Deux autres des personnes interrogées mettent d'emblée en avant l'enjeu de participation citoyenne en parlant d' « initiative citoyenne » (E3) et de « mouvement citoyen » (E10). L'enjeu de préservation de la biodiversité est lui aussi rapidement cité par plusieurs personnes : « l'idée c'est de créer une sorte de réserve de biodiversité » (E5) et « une friche urbaine qui est remplie de biodiversité qui est à préserver » (E9). On retrouve également dans leurs propos l'idée de la présence de la nature ou du moins d'espaces verts en ville : « le regroupement des Amis du Champ des Possibles est né (...) du manque d'espace vert dans le quartier, et de la volonté d'en créer un lieu vert pour la communauté » (E3) ; ainsi que « l'idée c'est (...) de bénéficier d'un espace qui se rapprocherait de ce que serait un espace naturel » (E5). Enfin, la question des formes que prennent la mobilisation et la défense de ce lieu est abordée à deux reprises quand des participants font référence au contrat de co-gestion qui lie le Champ des Possibles et l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, contrat qui est d'ailleurs rapidement critiqué : « la co-gestion consiste en un contrat plutôt non-clair de ce que c'est une co-gestion » (E2).

Quatre des participants sont actuellement actifs au sein du Champ des Possibles en tant que membres du Conseil d'Administration. La cinquième personne interrogée est une ex-membre du CA, qui a été bénévole puis employée pendant cinq ans dans le cadre du contrat de co-gestion. Cette personne occupait le poste de coordinateur du projet, qui a depuis été réattribué. Les participants siègent au CA depuis environ deux ans en moyenne, certains étant auparavant actifs au sein du projet depuis plus longtemps comme simples bénévoles. Il est pertinent de faire remarquer que trois des participants ont découvert l'existence du Champ des Possibles dans le cadre de leurs études en urbanisme. Cette découverte du projet via leurs études s'est couplée à des intérêts personnels qui les ont poussé à postuler au CA. On retrouve dans ces intérêts des enjeux comme la présence de la nature en ville, la préservation de la biodiversité ou encore la gouvernance urbaine.

Lorsqu'on interroge plus précisément la nature de leur participation au Champ des Possibles, les participants détaillent tous une situation semblable : ils occupent un poste précis au sein du CA, mais dans les faits, l'organisme fonctionne plutôt par projet, et les tâches sont réparties en fonction des envies et de l'investissement de chacun. Un participant s'exprime par exemple ainsi : « Le CA des Amis du Champ est quand même assez *loose* [note : comprendre

"lâche" ou "souple"], c'est pas trop compliqué, (...), mais les tâches sont vraiment mélangées » (E2). Ainsi, les personnes interrogées occupent des places variées dans l'organigramme de l'OBNL (soit secrétaire, co-vice-président, trésorier ou simple membre du CA), sans que cela ne semble avoir un impact majeur sur leur investissement ou leur rôle concret au sein de l'organisme. En effet, cette façade officielle ne correspond pas à la vraie manière de travailler du groupe, comme le dit un participant : « sinon, en fait on est tous pro-actif, on fonctionne par système, par projet plutôt, donc on est porteur d'un projet ou 2 ou 3 en fonction de nos élans » (E9). Une autre personne interrogée abonde dans le même sens : « mais les tâches sont vraiment mélangées, puis c'est vraiment par volonté personnelle le temps que tu donnes, parce que l'affaire avec le Champ c'est qu'il y a beaucoup de choses à faire, mais c'est comme difficile de diviser les tâches entre les membres » (E2).

Dans le détail, les activités des membres du CA sont très variées et recourent plusieurs domaines, les participants les décrivant ainsi : « représenter les demandes citoyennes dans toutes les étapes du développement du projet, que ce soit la représentation visuelle (...), l'organisation de séance consultative, l'organisation d'événements dans le lieu physique, la relation avec plein d'intervenants du milieu environnemental, scientifique, communautaire, et la représentation auprès des élus et auprès de l'administration publique » (E3) ; ou encore « Je me spécialise surtout sur la question de la biodiversité et de la gouvernance au sein du conseil d'administration puisqu'on a des comités divisés. (...) De manière plus concrète, (...) gérer un peu certains projets avec des citoyens en termes d'animation, un peu moins sur le terrain, plus dans la préparation au départ, (...), mettre en place des partenariats de recherche avec des universités. (...) Et après l'organisation d'événements aussi en général comme les assemblées générales » (E10). Un dernier participant définit ainsi ses activités : « J'anime beaucoup de réunions, (...) les rapports avec l'arrondissement, la question de tout ce qui est biodiversité, préservation, éducation, mais aussi favorisation de la biodiversité » (E9), avant de conclure « on fait tous un peu tout » (E9).

Un participant éclaire brièvement le fonctionnement du Champ des Possibles vis-à-vis de l'arrondissement dont il dépend (Plateau-Mont-Royal) et la manière dont le contrat de co-gestion fonctionne : « Le budget provient de l'arrondissement, mais c'est comme un budget qui est assez ouvert, qu'ils nous donne à chaque 3 ans, puis on le divise » (E2). Cette attribution d'un budget vient avec certaines demandes : « Mais c'est sûr qu'il y a des trucs

qu'ils veulent qu'on fasse, mettons le volet entretien du site, il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse ça, donc ça va rentrer dans mes tâches » (E2), mais cela n'est pas perçu comme trop exigeant de la part du participant, qui conclut « eux, ils ont des tâches particulières qu'ils veulent qu'on remplisse, mais c'est quand même assez *loose* [note : voir plus haut] » (E2).

Comme énoncé précédemment, l'investissement des membres du CA interrogés peut grandement varier d'une personne à une autre, et cela apparaît nettement lorsqu'ils se livrent sur le nombre d'heures qu'ils accordent au projet. Un participant déclare par exemple : « Je pense que je suis à quinze heures par semaine actuellement, et c'est trop » (E9). Vient ensuite une personne qui pense investir de quatre à six heures de son temps par semaine, puis une autre qui estime ce nombre à une douzaine d'heures par mois. Pour les deux autres participants, la situation est différente car ils ont été ou sont toujours des employés et non des bénévoles, et le volume horaire dépend donc notamment du budget alloué à leur contrat. L'un de ces deux participants estime tout de même qu'avant d'être employé, il accordait environ dix heures par semaine au projet.

Enfin, toutes les personnes interrogées déclarent avoir participé auparavant à des projets qu'elles jugent semblables à celui du Champ des Possibles. Pour trois d'entre-eux, cela a pu se faire dans le cadre professionnel, en étant impliqués dans des projets de préservation de la biodiversité ou de gouvernance urbaine spécifique. Le travail communautaire est aussi cité par un participant comme étant proche sur certains points de l'expérience du Champ des Possibles : « le lien que je suis capable de faire c'est au niveau de la sensibilisation des citoyens, le volet rassemblement, potentiel de rassemblement (...), puis il y a aussi un volet comme de militantisme que je trouve important dans tous mes emplois, d'avoir accès à la ville de manière citoyenne » (E2). Un participant en particulier rapporte avoir pris part à de nombreux projets d'urbanisme tactique avant et durant son investissement au sein du CA du Champ des Possibles : « en tant que designer, artiste, j'ai fait des interventions d'urbanisme tactique dans l'espace public de ma propre initiative, j'en ai fait avec des collectifs » (E3). Ces éléments introductifs permettent de préciser et de mieux comprendre le contexte d'implication des participants au Champ des Possibles, et il va maintenant falloir les interroger de manière plus directe sur les raisons de leur investissement et sur leurs motivations dans le cadre de ce projet.

4.2.1.2 Des motivations et des attentes très variées et évolutives

Lors des entretiens menés avec les membres du Champ des Possibles, plusieurs d'entre-eux ont fait mention du fait que les décisions prises par l'organisme ont parfois été orientées par la composition du CA, par les idées et les envies de ses membres. Un participant énonce par exemple : « donc les grandes orientations, elles sont un peu dépendantes du CA » (E10). On peut bien se rendre compte de ce constat lorsqu'on se penche sur les motivations et les attentes des participants au sujet de ce projet. En effet, chacun semble être arrivé avec ses propres intérêts, bien qu'on puisse par la suite nuancer ce propos.

Pour un premier participant, c'est par exemple la curiosité qui prime, mais aussi l'expérimentation : « J'étais très très intriguée par cette mobilisation, je la trouvais vraiment inspirante, je trouvais que c'était une opportunité, un laboratoire et un terrain de jeu incroyable » (E3). L'idée de se saisir d'une opportunité correspond bien à l'urbanisme tactique, qui cherche à prendre sa chance là où elle se présente en occupant des espaces le plus souvent délaissés. Cette curiosité est aussi liée à une forme d'ambition : « Je suis ambitieuse donc je voyais beaucoup de potentiel » (E3). Cet aspect est par la suite rattaché par le participant à sa formation professionnelle : « J'avais vraiment des visions d'interventions et de planifications, de chef d'orchestre, tout à fait typique des formations qu'on nous enseigne, d'être le grand maître d'oeuvre de cette affaire là » (E3) ; mais il fait face à un désenchantement (qui n'est pas forcément négatif) : « mais en fait je me suis vite rendu compte que ça fonctionnait pas du tout comme ça » (E3).

Un autre participant voyait aussi un potentiel fort dans ce lieu avant de s'y investir, mais avec une vision plus militante, notamment construite autour de la valorisation des espaces non construits : « Mais c'est intéressant comme travail parce qu'au niveau militant, je trouve que c'est important justement de valoriser des espaces non-construits, des espaces qui sont laissés à eux-mêmes » (E2). Cette notion du non-construit est pour le participant une force, car il ouvre vers des possibilités nombreuses, dont la mobilisation et la création de liens sociaux : « c'était un espace qui était complètement vide mais qui avait la capacité de rassembler des gens » (E2). Cet enjeu du rassemblement est repris par le même participant mais en allant plus loin, car il va jusqu'à exprimer le souhait que cela se fasse sans la présence de l'OBNL : « Ça serait une bonne expérimentation de pouvoir aller chercher ces citoyens qui

habitent autour et qui s'intéressent à cet espace là, qu'ils soient capables de le nettoyer par eux-mêmes, de s'en occuper quand ils veulent le faire sans que nous on organise tout. Puis qu'ils soient capables de le partager avec toutes les personnes qui veulent le fréquenter aussi » (E2). On note à nouveau la présence de la notion d'expérimentation, mais ici, c'est surtout le souhait d'avoir un espace autogéré qui émerge, avant d'être très clairement exprimé : « je pense que mes attentes sont que le Champ soit un espace qui soit capable d'être autogéré » (E2). Quand on lui pose la question : « Vous visez votre propre dissolution finalement ? », ce même participant répond explicitement : « Exact » (E2). Enfin, l'idée de la beauté d'un tel lieu est aussi brièvement citée : « Puis moi je trouvais que c'était des beaux espaces, mais qui attendaient tout le temps un futur, ils attendaient toujours à être construit » (E2). Cette thématique de la beauté de ce type d'espace est aussi présente chez un autre participant quand il énonce : « Il faut qu'on se ré-habitude à se dire que la friche est belle » (E9).

Si les motivations des ces deux premières personnes semblent assez larges, assez englobantes, pour une autre, la porte d'entrée vers le Champ des Possibles a été bien plus précise, avec cependant toujours la notion d'expérimentation en filigrane : « Moi je voyais le potentiel d'expérimenter l'intégration de l'eau dans un espace comme le Champ des Possibles. Donc c'était ça, à la base, ma motivation » (E5). Ce participant était en effet intéressé par une question urbanistique en particulier, celle de la présence de l'eau dans les villes, et il a vu dans le Champ des Possibles un moyen pour mettre à l'épreuve ses idées. Mais il enchaîne rapidement en déclarant : « Mais à la suite de mon intégration, de ma proximité du projet, il y a un tas d'autres choses qui se sont révélées » (E5). Parmi cela, il met en avant la question de la gouvernance, qu'il considère comme l'enjeu prioritaire de l'organisme : « l'enjeu de gouvernance à l'intérieur du Champ, ça c'est un très grand enjeu qui nous a pris beaucoup de temps » (E5). Il justifie ainsi cette position : « la gouvernance, dans un organisme comme ça qui est aussi horizontal, est très intéressante, et elle demande du travail pour trouver un équilibre entre les membres, pour joindre volonté individuelle et volonté du groupe, donc c'est vraiment un laboratoire de gouvernance en fait » (E5). On retrouve donc le terme de laboratoire, que le premier participant utilisait également. Un autre point soulevé qui reviendra fréquemment est celui de l'équilibre entre les différents membres dans un organisme comme le Champ des Possibles. À ce sujet, ce participant déclare avoir pris conscience que ses intérêts personnels devaient être mis de côté, car selon lui : « mes attentes étaient peut-être trop précises pour un projet comme celui-là » (E5). Il termine en qualifiant le Champ des

Possibles de « projet de processus plus qu'un projet de réalisation » (E5), ce qui est une idée originale mais plutôt pertinente.

Cet enjeu d'équilibre qu'on vient de citer peut aussi être perçu dans les propos tenus par un autre participant. En effet, ce dernier commence par détailler ses intérêts personnels en déclarant : « d'un point de vue purement personnel, l'implication c'était de mieux connaître le réseau d'acteurs de ce type de projet, de mieux comprendre les relations entre l'arrondissement et un organisme comme ça dans le cadre d'une entente de co-gestion » (E10). Il décrit ainsi ses motivations, mais lorsqu'on lui demande s'il avait des attentes en arrivant au CA, il répond ainsi : « Personnelles, pas tant. J'aurais trouvé ça un peu égoïste d'arriver en disant qu'il y a des attentes qui vont me servir rapidement » (E10). Il énonce ensuite un objectif qui lui est propre, personnel, mais qui vise bien au développement du projet : « J'avais vraiment l'objectif d'essayer de faire rayonner le Champ un peu plus comme modèle, au sein de la ville, de montrer ce qui est possible d'être fait, quels sont les bénéfices de faire ce type d'entente de co-gestion et comment on peut montrer que ce projet est répliquable dans d'autres contextes » (E10). Ce participant témoigne aussi de sa curiosité comme d'un élément moteur : « et puis c'est de la curiosité, c'est ça, rencontrer des gens qui travaillent dans le même domaine un peu, qui ont ce type d'approche là » (E10). On peut donc observer le caractère quelque peu ambivalent de ces motivations qui sont pour la plupart des participants à mi-chemin entre des intérêts personnels et des objectifs généraux pour l'organisme dans lequel il s'investisse.

Enfin, pour la cinquième personne interrogée, ce sont d'abord trois raisons en particulier qui l'ont mené à s'investir au Champ des Possibles : « En premier c'est que j'aime énormément, je crois en la gouvernance partagée, et l'éco-citoyenneté et l'éco-responsabilité, donc c'est ces 3 choses » (E9). Si on retrouve l'intérêt pour la gouvernance, les deux autres enjeux cités ne l'ont pas été auparavant, ou du moins pas aussi clairement. Mais c'est surtout au niveau de la réussite du projet et du lien entre ses attentes et leurs réalisations que le point de vue développé par ce participant est riche. D'une part, il montre une forte résignation dû au fait que ce projet soit insignifiant face à des problématiques de plus grande ampleur, notamment quand il s'exprime ainsi : « je pense qu'on va s'écrouler d'ici sous peu, la biodiversité, je sais pas trop pourquoi j'essaye encore de la préserver mais j'essaye pareil de faire ma part, (...) j'ai cette tendance à penser que même si ma part est petite j'essaye de la faire. Même si des fois je sais plus trop pourquoi » (E9). Il explique ensuite qu'un projet

comme celui du Champ des Possibles est extrêmement complexe : « ce genre de projet je trouve ça très intéressant, mais il y a tellement de facteurs, c'est tellement multi-factoriel » (E9) ; mais finalement, il en tire quelque chose de positif : « il faut je crois savoir célébrer les petites choses, et je suis agréablement surprise avec le Champ. (...) C'est loin d'être parfait, c'est loin d'être mon idéal au niveau de nos résultats, mais c'est beaucoup plus loin que ce que je pensais » (E9). Ainsi, en étant arrivé sans grandes attentes dans ce projet, il est finalement plutôt content de certains résultats, notamment au niveau des rapports entre l'organisme et l'arrondissement ou bien dans l'investissement des citoyens pour la préservation de la biodiversité. Et même si l'idée que tout cela n'a pas d'impact à grande échelle reste ancrée, il tire de son implication dans le projet quelque chose de positif.

4.2.1.3 Une expérience de participation au projet positive malgré quelques frustrations

Ce qui ressort souvent en premier de la part des personnes interrogées concernant leur expérience au Champ des Possibles est plutôt positif. La personne interrogée qui se montrait très résignée sur l'impact réel de ce projet qualifie par exemple son expérience « de cool » (E9), et de l'expliquer ainsi : « parce qu'il y a la notion de plaisir avec les membres du CA, (...), ah oui oui, ça fait partie d'une de nos valeurs. C'est super important pour nous » (E9). Elle ajoute ensuite : « C'est des projets passionnants, donc oui je suis même très satisfaite » (E9). Cette note positive est cependant assombrie par la suite de son propos : « je suis triste qu'on ai besoin d'avoir ce genre de mission encore, (...) d'avoir besoin d'organismes qui défendent ces missions là tu vois » (E9).

Ce partage entre enthousiasme et frustration, entre sentiment d'accomplissement, de réussite d'une part, mais aussi de limite ou de blocage d'autre part est présent chez la plupart des participants. Ainsi, pour une personne interrogée, le Champ des Possibles : « C'est une grande histoire d'amour, c'est un projet incroyable qui a changé ma vie. C'est un projet qui m'a vraiment appris énormément et qui m'a fait grandir » (E3). Mais dans le même temps, quand elle revient sur son expérience plus en détail, elle s'exprime ainsi : « C'était souvent très très frustrant et très castrant comme situation » (E3). Le même constat est fait chez un autre participant, qui qualifie son expérience au Champ des Possibles comme « enrichissante »

(E10) et qui ajoute : « ouais, sincèrement, beaucoup d'apprentissage, même au niveau du fonctionnement en tant que groupe » (E10). Mais comme pour le participant précédent, cet aspect positif n'exclut pas une vision plus contrastée, face notamment aux problèmes du quotidien dans la gestion du projet : « Ce qui peut être frustrant c'est le challenge pour le développement de la vision à long terme du projet et la logistique au jour le jour qu'on doit gérer, (...), c'est ça qui peut être frustrant, personnellement, je trouve » (E10).

Un participant livre de manière détaillée les aspects positifs du Champ des Possibles et de ce qu'il représente. Il commence par qualifier son expérience en tant que membre de l'organisme comme « géniale, parce que c'est une expérience très positive humainement parlant » (E5). Il ajoute : « Le Champ, c'est une façon, (...) à l'échelle micro, une façon plus saine de gérer la ville » (E5). L'enjeu de la temporalité d'une entreprise comme celle que réalise actuellement le Champ des Possibles est un aspect important du projet que d'autres personnes ont aussi mentionné lors des entretiens. C'est également principalement autour de cet enjeu que portera la discussion sur la qualification ou non du Champ des Possibles comme intervention d'urbanisme tactique. Il développe ainsi son idée à ce sujet : « Commencer à travailler de façon plus lente, c'est aussi le facteur temps qui change totalement, parce que ce projet là ça va prendre du temps pour que ça se mette en place, mais ce temps là il va être vécu (...) pleinement par ceux qui participent dans ce processus » (E5). Il défend ensuite qu'autour de ce projet, c'est une réflexion plus large sur la ville et ses usages qui est menée, et cela est notamment perceptible quand il revient sur l'histoire du développement urbain : « Le développement de la ville, il a été fait (...) de façon à mettre en place des usages définis, parfois rigides, parfois des usages qui sont uni-usage, c'est ça, ça peut pas être autre chose » (E5). Selon lui, le projet du Champ des Possibles permet de remettre en cause ce constat et de bousculer certaines habitudes.

Mais malgré ce tableau très mélioratif, quelques ombres demeurent : « La chose qui est un peu problématique, c'est toujours un peu le manque d'argent et le manque de disponibilité pour aller plus loin dans un projet comme celui-là » (E5). Cependant, ce participant préfère prendre ces difficultés comme des défis, dont fait partie « le défi des moyens » (E5), et il y ajoute d'autres éléments comme par exemple « un autre défi, c'est celui de la perception des gens envers le Champ » (E5). Ce dernier point est à rapprocher de l'enjeu de la communication autour d'un projet comme celui du Champ des Possibles mais cela vaut

tout autant pour les interventions d'urbanisme tactique en général, cette question étant soulevée par plusieurs participants des deux études de cas.

Enfin, pour la dernière personne interrogée à ce sujet, le tableau est plutôt négatif dans son ensemble, non pas pour le travail fourni par l'organisme, mais à cause des relations difficiles qu'il entretient avec les autorités municipales. Elle introduit ainsi son propos : « Je trouve que c'est difficile quand même d'avoir une relation avec l'arrondissement. Je trouve que c'est inévitable en ce moment, justement pour pérenniser ce travail là de protection, mais je trouve qu'il y a un travail de politique là-dedans qui n'est pas nécessaire » (E2). Cette personne se montre assez critique vis-à-vis du caractère politique du Champ des Possibles, « politique » entendu comme « la discussion avec l'arrondissement, juste la relation qu'on est obligé d'avoir avec eux pour être capable de dire qu'on protège ce site là » (E2).

Une autre question déjà abordée, celle du difficile équilibre entre intérêts personnels et objectifs généraux de l'organisation, est de nouveau discutée ici. Pour ce participant, cette tension pose véritablement problème pour le développement du projet : « L'association en général, depuis toutes les années, au niveau du travail personnel qu'on fait, je suis pas satisfaite au niveau que tout le monde qui participe au Champ veut une partie de ce projet là pour ses propres intérêts personnels. Fait que je trouve ça difficile parce que ça fait qu'on est tous emboîtés dans des tâches, puis on veut tous des choses différentes » (E2). On remarque donc des écarts assez grands de points de vue et de ressentis entre les différentes personnes interrogées, mais cela n'empêche pas le Champ des Possibles d'avoir des impacts non négligeables pour son quartier mais aussi à plus large échelle.

4.2.1.4 Des impacts perçus comme forts mais pas sur tous les plans

Au cours des entretiens, lorsque les participants ont été amenés à discuter des résultats, des effets ou de l'influence qu'exerce le Champ des Possibles, plusieurs niveaux d'analyse ont coïncidé. On retrouve d'une part l'impact du projet sur les citoyens et les usagers du lieu, et d'autre part, le rôle du Champ des Possibles dans l'évolution des pratiques et des relations entre des organismes du même type et les autorités publiques. Mais au-delà de ces deux niveaux, le succès et la popularité du projet sont également mis en avant, notamment par deux

participants, dont l'un s'exprime ainsi : « Je trouve que le Champ est devenu de plus en plus populaire, (...) le support qu'on a eu sur les réseaux sociaux a vraiment grandi » (E2). La question de la portée d'un tel projet et de son échelle d'influence est abordée par une autre personne, qui reste partagée dans son constat : « À l'échelle du quartier c'est un symbole fort, à l'échelle montréalaise ou planétaire... trop lent. (...) En fait on est un symbole et un exemple qui fonctionne... enfin qui fonctionne... malgré tout. (...) Très localement, je vais te dire : c'est cool... mais ça sert à rien » (E9). On trouve dans ces propos l'idée du symbole, et c'est un terme qui est employé à d'autres moments par certains participants et qu'on peut rapprocher des notions de modèle ou d'exemple. Cette idée est notamment exprimée par un autre participant en ces termes : « Je trouve que c'est intéressant parce qu'on devient un peu exemple pour d'autres projets d'engagement citoyen qui ressemblent à ça » (E2).

Pour revenir aux deux niveaux d'analyse observés lors de ce temps de la discussion, une personne interrogée fait d'emblée la distinction entre ces deux plans pour traiter des impacts du projet. Il commence ainsi : « À l'échelle des citoyens, c'est qu'il y a une réelle appropriation du projet dans le sens où les gens connaissent, se reconnaissent dans le projet et ils aiment ce lieu là » (E10) ; avant d'enchaîner : « Au niveau des acteurs, c'est un milieu qui est souvent proposé et utilisé pour des animations par d'autres organismes, on a beaucoup beaucoup de sollicitations de gens qui veulent faire des spectacles, des choses comme ça » (E10). Dans les deux cas, le constat est plutôt bon, avec d'une part l'idée d'une appropriation et d'un lieu qui représente bien les citoyens, et d'autre part, le fait que le Champ des Possibles soit populaire auprès d'autres acteurs (des milieux culturel, social, associatif ou de l'aménagement).

L'impact positif du projet est exprimé par un autre participant en partant de ce qui semble être une anecdote mais qui revêt un symbole fort : « lorsque l'on fait des activités, par exemple d'inventaires, que y a plein d'enfants avec leurs parents qui arrivent, qu'ils font l'inventaire avec nous et qui apprennent à distinguer les espèces végétales et animales, c'est un grand pas en avant » (E5). On peut donc voir que la question de la sensibilisation et de l'éducation à des enjeux environnementaux est prise en compte comme un résultat positif, un apport du projet. Pour d'autres participants, l'enjeu de préservation de la biodiversité doit aussi être rappelé et il représente un point important du travail fourni par le Champ des Possibles. Une personne interrogée tient à faire remarquer que grâce au projet, environ 1,4 hectare

d'espace naturel est dorénavant classé comme protégé, tandis qu'une autre rappelle que le groupe « avance dans cette direction là du laisser-aller, puis de valoriser les espaces indigènes, puis ce transfert écologique là est vraiment intéressant, je trouve que le Champ fait du bon travail là-dessus » (E2).

Cependant, quelques autres éléments rapportés sont quant à eux plus négatifs. Il ne s'agit pas à proprement parler de mauvais impacts du projet, mais plutôt de regrets sur certaines évolutions de celui-ci ou bien sur son statut actuel qui est complexe. Ainsi, un participant considère par exemple que « le Champ est devenu tellement un travail structuré pour les gens, que j'ai l'impression qu'on essaye d'emboîter le Champ, on lui donne des cases, des règles, on lui donne des « ça devrait être comme ça ». (...) Fait que je trouve que ça lui enlève un peu l'essence de ce que c'était le Champ puis de ce que ça veut être » (E2). Ce même participant trouve que les relations avec l'arrondissement sont parfois difficiles, que le rapport est déséquilibré et que « dans le projet du Champ, ce qui est difficile c'est, l'appui est là, mais c'est un appui où l'on doit tout le temps convaincre » (E2). Ce déséquilibre est aussi pointé du doigt par une autre personne interrogée : « le fait est que la grosse machine ça reste l'arrondissement, et que ça reste à nous de nous adapter un peu au fonctionnement de l'arrondissement, parce que on peut pas non plus aller contre une machine énorme comme ça » (E10).

Néanmoins, malgré cela, ces deux participants reconnaissent que le projet ne pourrait pas exister sans le soutien de l'arrondissement ni sans les élus qui connaissent bien le projet. L'un des deux exprime clairement cette idée de manière pragmatique : « Les élus nous connaissent, (...) de toute façon dans tous les projets au sein d'un arrondissement il y a vraiment besoin de l'appui des élus, et si tu n'as pas l'appui politique, le projet va tomber à l'eau, c'est pas les fonctionnaires qui vont le protéger » (E10). Enfin, malgré la popularité du projet, certains gestes démontrent que même si une conscientisation est bien en marche, elle reste trop lente : « ça n'empêche que tu as toujours plein de déchets dedans, que tu as des gens qui détruisent tout, donc même ça... Mais je pense que ça crée une conscientisation, mais... je pense que ça crée une conscientisation... mais c'est trop lent » (E9). Il est dans tous les cas indéniable que le Champ des Possibles a eu des effets positifs à l'échelle de son quartier et qu'il est devenu un modèle pour d'autres projets semblables. Mais la question demeure de savoir si ces impacts et l'influence qu'il exerce à son niveau mènent à des changements aussi

importants que souhaités par chacun.

4.2.1.5 Le Champ des Possibles, un geste d'urbanisme tactique ?

Lors des cinq entretiens menés avec les membres du Champ des Possibles, un temps précis a été réservé afin de discuter d'une définition de l'urbanisme tactique et d'une possible qualification du projet comme tel. Il s'agissait d'un moment important, car à l'inverse de Viaduc 375, il est plus facile de débattre et de réfuter l'idée selon laquelle le Champ des Possibles serait une expérience d'urbanisme tactique. Cette opposition à une telle appellation se fonde sur plusieurs écarts qui existent entre la définition classique de l'urbanisme tactique et les idées portées par le Champ des Possibles, ou la forme prise par le projet. On peut par exemple pointer la différence de temporalité, temps court pour l'un contre temps long pour l'autre, ou bien l'opposition entre intervention d'une part et volonté de préservation de l'autre. Il est aussi intéressant de noter que la naissance du Champ des Possibles est antérieure à celle de l'urbanisme tactique ainsi nommé. Face à cela, le parti pris dans ce travail de recherche a été d'utiliser le terme d'urbanisme tactique pour traiter de ce projet, tout en reconnaissant que cela pouvait être remis en question. Cet enjeu de définition et de conceptualisation a permis de faire naître des échanges constructifs et enrichissants que sont rapportés dans cette partie.

En premier lieu, sur les cinq participants, un seul n'avait jamais entendu le terme d'urbanisme tactique, n'avait pas connaissance de cette pratique. Afin d'ouvrir le débat avec cette personne, mais aussi pour alimenter la discussion dans les autres entretiens, la définition de l'urbanisme tactique selon les auteurs Lydon & Garcia (2015) leur a été présentée. Cette définition volontairement assez ouverte se compose de cinq points qui permettent de qualifier une intervention d'urbanisme tactique, ces cinq points étant : une action pensée pour permettre un changement ; des idées locales pour des enjeux locaux ; une intervention sur le court-terme avec des attentes réalistes ; des risques limités mais un bénéfice potentiellement grand ; le développement d'un lien social entre citoyens mais aussi d'une capacité organisationnelle entre d'autres acteurs variés. Les participants ont été invités à réagir à cette définition puis à proposer la leur s'il le pouvait. La personne interrogée qui n'avait pas de connaissances préalables sur l'urbanisme tactique a par exemple cette réaction : « on est dans l'inverse au

niveau rythme » en parlant du travail du Champ des Possibles (E9). Par ailleurs, la seconde partie de l'entretien avec ce participant est restée centrée sur le projet de l'organisme et non pas sur l'urbanisme tactique en général.

Pour les quatre participants restants, les constats sont assez proches et leur avis sur le lien entre le Champ des Possibles et l'urbanisme tactique reste partagé. Ces participants sont tous capables de proposer leur définition de l'urbanisme tactique, l'un proposant ainsi : « Pour moi, l'urbanisme tactique c'est des projets qui sont citoyens, complètement citoyens, qui commencent par un engagement citoyen, de réappropriation ou d'appropriation d'un endroit public, dans la ville ou ailleurs, puis je pourrais appeler ça de l'occupation plus que de l'appropriation » (E2). Cette distinction entre « occupation » et « appropriation » a de l'importance car pour cette personne, le Champ des Possibles ne cherche pas à occuper la friche qu'elle défend, elle minimise toute intervention physique sur lieu, et c'est là une différence avec l'urbanisme tactique. Cette question de l'occupation, de la présence physique, de l'intervention est rapportée par tous les participants. Le participant cité précédemment revient sur ce sujet tout en questionnant l'évolution de l'urbanisme tactique vers une pratique de plus en plus encadrée et contrôlée : « je trouve qu'à travers les années l'urbanisme tactique devient quelque chose de très comme carré, il y a des règles, c'est de même que ça fonctionne, d'habitude tu le vois visuellement, y a des bancs, y a des tables, les gens peuvent se rassembler, alors que le Champ des Possibles c'est quelque chose qui est complètement flou, c'est un terrain qui était au départ une friche, puis qui est devenu un espace vert, puis juste par le changement de son nom puis par le fait qu'il y a des humains qui se sont rassemblés autour du Champ » (E2).

Une seconde personne interrogée livre également un essai de définition de l'urbanisme tactique, mais en proposant plutôt « [sa] vision idéale de l'urbanisme tactique » (E3), car selon elle, cette définition ne correspond pas à la réalité actuelle du phénomène. Cette définition idéale présente l'urbanisme tactique comme étant d'abord un outil : « Pour moi la vision idéale, c'est des interventions dans l'espace public, qui sont des outils à la planification et qui servent les communautés dans lesquelles elles s'implantent, et qui sont des outils de réflexion, de test, vers une intervention plus adaptée. Pour moi, c'est vraiment que ce soit stratégique, que ça redonne à la communauté, puis que cela facilite des décisions et des investissements. (...) Pour moi c'est un outil, c'est un outil avant tout » (E3). On peut noter que la dimension

d'expérimentation est une fois de plus présente, ce qui rapproche cette définition de celle la plus souvent retenue pour l'urbanisme tactique. Mais on remarque également que la notion de stratégie est mise en avant, et il faudra discuter de ce rapprochement ultérieurement. Pour ce même participant, la vision d'un urbanisme tactique comme outil lui fait réfuter une telle qualification pour le Champ des Possibles. Il voit également d'autres raisons à cela, défendant par exemple le fait que ce projet corresponde plutôt à un lieu physique et à un mouvement citoyen : « le Champ des Possibles c'est un lieu physique, et c'est une mobilisation citoyenne, ça n'a jamais été réfléchi comme un projet d'urbanisme tactique, c'est un espace qui a fait l'objet d'un intérêt citoyen » (E3).

Cependant, l'urbanisme tactique a bien été utilisé comme outil au sein de l'objet plus large que représente le Champ des Possibles : « Ces citoyens là ont fait usage de certaines interventions stratégiques dans l'espace pour manifester la valeur que eux voyaient sur cet espace là, donc ils ont fait l'usage de certains outils spatiaux et organisationnels pour manifester la valeur que eux voyaient sur le site, donc l'urbanisme tactique n'est qu'un outil dans ce projet là » (E3). Toujours selon le même participant, l'urbanisme tactique a par exemple été employé lors de la genèse du Champ des Possibles, avec notamment la création d'une œuvre de land art. Enfin, ce participant pense que l'urbanisme tactique étant encore assez jeune, il est difficile de lui apposer une définition claire : « c'est comme un peu exploratoire pour l'instant, y a plein d'affaires qui se passent, c'est un peu... pas passe-partout, mais ça prend un peu la définition que chacun veut lui donner » (E3). Il y voit d'ailleurs un risque, avec un détournement de la pratique, une reprise des codes visuels sans la réflexion qui doit les accompagner : « il y a des interventions dans l'espace public qu'on va associer à des mouvements d'urbanisme tactique parce que y a certains éléments qu'on reconnaît, mais que ça redonne pas nécessairement à la communauté après, de manière spatiale, physique. Fait que ça, pour moi, c'est problématique » (E3).

Les derniers participants portent un regard globalement semblable sur cette question. En effet, tous deux connaissent l'urbanisme tactique et peuvent en proposer une définition, que l'un formule ainsi : « Pour moi l'urbanisme tactique c'est la mise en place d'un projet temporaire pour s'orienter vers quelque chose de plus long terme pour être capable d'habituer les utilisateurs des lieux à ce changement, et dans l'idéal, un processus où ils sont capables d'adapter cette modification du lieu par leur intervention, leur feedback, pour faire évoluer le

projet » (E10). Mais c'est surtout autour de l'enjeu de l'intervention physique que va se concentrer leurs remarques. L'un par exemple, énonce que « la plupart de l'urbanisme tactique prône pas forcément le minimalisme dans l'interventionnisme sur le site, alors que le Champ des Possibles, l'idéal c'est de limiter l'intervention » (E10), et un autre abonde dans le même sens : « L'urbanisme tactique (...), c'est plus en rapport avec des usages de transformation d'un espace avec du mobilier, avec des interventions concrètes, construites, selon des programmes qui fournissent des services, qui fournissent des vocations en fait. C'est là où probablement le Champ est différent parce la vocation n'est pas précise » (E5). En poursuivant son propos sur la question de la vocation d'un espace comme celui du Champ des Possibles, il va plus loin : « dans le Champ des Possibles, (...) on cherche à laisser une part d'incontrôle » (E5). Mais cette même personne interrogée ne réfute pas totalement le lien fait entre l'urbanisme tactique et le Champ des Possibles : « oui le Champ des Possibles on peut le considérer comme de l'urbanisme tactique si on veut dire que c'est de l'expérimentation de la réintégration de la nature en ville. Alors oui, peut-être à ce moment là c'est de l'urbanisme tactique » (E5). Enfin, pour l'autre participant, la question de la temporalité revient aussi en filigrane dans ses propos et le fait que le projet ait conservé une certaine stabilité depuis de nombreuses années vient mettre en péril ce rapprochement : « il y a quand mêmes des points depuis le début du projet du Champ qui n'ont pas bougé du tout, et dans ce sens là, j'aurais tendance à aller... à le considérer moins comme quelque chose de transitoire » (E10).

Ces échanges se sont révélés très pertinents et ont permis de faire naître des éléments de réflexion qui ont ensuite continué à être débattus lors de la seconde partie des entretiens. Bien que la majorité des participants n'ont pas semblé complètement en accord avec le lien fait par cette recherche entre l'urbanisme tactique et le Champ des Possibles, ils n'ont cependant pas complètement réfuté cette idée. Ce lien sera logiquement à nouveau questionné par la suite lors des temps de discussion autour de l'urbanisme tactique.

4.2.2 Les participants et l'urbanisme tactique

À la différence des membres de l'équipe organisatrice de Viaduc 375, ceux du Conseil d'Administration du Champ des Possibles semblent avoir des connaissances moindres de

l'urbanisme tactique. Car si on peut penser au travers d'un regard extérieur que leur projet correspond à un geste d'urbanisme tactique, eux n'ont jamais réfléchi ainsi et n'ont pas conceptualisé une telle approche. La seconde partie des entretiens qui traitent avec les participants de l'urbanisme tactique comme pratique a donc été entrecoupé d'échanges autour du Champ des Possibles, avec dans certains cas des rapprochements faits ou bien des digressions vers d'autres thèmes proches.

4.2.2.1 Des visions très contrastées de l'urbanisme tactique

Dans un premier temps et afin d'ouvrir les discussions sur l'urbanisme tactique, la question du discours et des objectifs qui lui sont liés a été abordée.

Pour deux participants, et bien qu'ils aient été capables de proposer leur propre définition de l'urbanisme tactique, il reste néanmoins difficile de discuter de l'urbanisme tactique de manière tout à fait neutre et détachée, car cette pratique est vue comme trop expérimentale ou trop personnelle. L'un s'exprime par exemple ainsi : « j'ai de la difficulté à dire qu'il faut qu'on associe un discours à l'urbanisme tactique parce c'est quelque chose de tellement expérimental, ça peut être tout » (E2). Un autre point de vue développé est que si l'urbanisme tactique commence à être connu et appréhendé dans le cercle des métiers de l'aménagement, cela n'est pas encore le cas pour le grand public, et que de plus, chacun semble y apposer sa propre définition : « Je me sens à l'aise de parler de l'urbanisme tactique, mais je pense pas que dans le discours populaire c'est encore maîtrisé. Donc j'ai ma définition à moi, mes principes à moi, mais j'en ai jamais parlé de manière concertée avec tout le monde, donc c'est comme un peu ma définition à moi » (E3).

Pour un autre participant, l'urbanisme tactique porte avant tout un discours contre, un discours en opposition : « l'urbanisme tactique, il a l'idée justement de contrecarrer le dogme de la planification classique des espaces publics et d'accepter que le planificateur ne peut pas avoir une idée suffisamment précise des besoins, des usages des citoyens, et donc de laisser la porte ouverte à la transformation, à l'expérimentation » (E5). Mais cette définition qu'il construit par la négation est imparfaite : « ce qui manque dans cette définition là, c'est justement toute la part de l'écologie, de la dimension non humaine de l'espace public » (E5).

Ce même participant traite aussi de l'importance de la réception du discours d'une telle pratique, et pour discuter de cela, il compare l'expérience du Champ des Possibles à celle d'Aire Commune.

Aire Commune se présente sur son site internet comme « un espace de travail, de réseautage et d'événements en plein air » et se situe sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal mitoyen à celui du Champ des Possibles. Cet espace a rapidement connu le succès et pris de l'ampleur, et l'expérience s'est renouvelée d'une année sur l'autre. Mais pour les participants membres du Champ des Possibles, la cohabitation a été difficile et les critiques sur la direction prise par le projet Aire Commune sont nombreuses. En ce qui concerne la réception du discours porté par un projet d'urbanisme, le participant cité précédemment observe donc un écart important entre les deux projets : « Ça dépend de la façon dont on a communiqué autour de cet espace. Le cas concret d'Aire Commune nous a beaucoup appris aussi. (...) Lorsque l'on va faire de la communication qui est basée sur du *brand*, qui est basée sur une sorte d'effet d'amusement (...), lorsque c'est dirigé comme ça, on va avoir un public qui est déjà *mindset* pour venir consommer de cette manière. (...) C'est aussi simple que ça » (E5).

La réception du discours porté par des pratiques urbanistiques est aussi évoquée par un autre participant qui rappelle que le Champ des Possibles se situe au milieu du Mile End, un quartier où le public n'est pas le même qu'ailleurs. Quand on lui demande si le discours de l'urbanisme tactique est selon lui bien reçu, il répond : « La majorité du temps, surtout dans un quartier comme le Mile End, oui. Mais ça dépend vraiment de ta population. (...) Donc je pense que ça dépend de ton public, si c'est un public qui est légèrement sensibilisé au potentiel d'aménagement d'une ville et l'importance de ce type d'action, oui, mais faut que ce soit un public un minimum sensibilisé à ce genre de choses » (E10). Ainsi, l'enjeu du contexte géographique de l'urbanisme tactique est à nouveau abordé. La question de la réception de cette pratique est également élargie à celle de la communication, que ce participant place très haut : « La communication autour des projets d'urbanisme tactique est pour moi le plus gros challenge que je peux voir » (E10). Il répète cette même idée plus tard au cours de l'entretien : « C'est pour ça que je te dis que la communication est monstrueuse... Parce que si le citoyen comprend et embarque, ça va aller vite » (E10).

Ce temps d'échanges autour des discours et des enjeux de l'urbanisme tactique a aussi

amené à faire émerger d'autres éléments comme ceux du potentiel et des opportunités liés à certains espaces publics, mais aussi des questions autour des liens sociaux créés. Un participant énonce par exemple : « j'ai aussi l'impression que ça devient un peu comme une chaîne de référence pour montrer les possibles, les possibilités » (E2), avant de mettre aussi l'accent sur « l'aspect rassemblement, l'engagement entre voisins ou citoyens » (E2) ; tandis qu'un autre rappelle de plus l'importance de l'expérimentation : « ça apporte par l'expérimentation une façon différente de vivre un espace. (...) Révéler des potentiels, s'exprimer aussi, ça crée des lieux de conversation » (E3). Enfin, pour un dernier participant, il s'agit de « donner la possibilité aux citoyens de prendre possession de l'espace ou de voir le potentiel d'action d'un citoyen dans la ville » (E10).

Un autre de ces éléments est celui de la perception de la ville et plus précisément de son organisation, de son fonctionnement. Un participant emploie par exemple le terme de « démystification » dans ces propos : « Démystifier aussi peut-être un peu le fonctionnement des villes parce que c'est quelque chose qui est complètement inconnu donc en amenant un urbanisme tactique avec des gens qui connaissent et qui sensibilisent la population pas informée, il y a une démystification de l'énorme machine qu'est la ville » (E10). On retrouve cette idée chez un autre participant qui défend quant à lui la capacité des citoyens à prendre eux-mêmes en charge cette « machine qu'est la ville » (E10) : « Je trouve justement que l'urbanisme tactique a ce potentiel là de montrer aux citoyens qu'ils sont capables d'être indépendant dans l'organisation de la ville, puis de le faire par eux-mêmes » (E2). Enfin, le participant qui s'était déjà exprimé sur l'enjeu de la légalité des interventions d'urbanisme tactique reprend ce thème et réutilise le terme de « l'occupation, occuper un espace » (E2) avant d'ajouter « pour moi il y a un aspect très informel là-dedans, que je trouve intéressant, (...) de pas avoir de permission et puis de le faire » (E2). Et un autre participant de conclure : « Dans tous les cas qu'on a fait, c'est une vision nouvelle sur un lieu, c'est une expérience différente d'un lieu » (E3). La plupart de ces enjeux rapportés à l'urbanisme tactique sont souvent traités par plusieurs participants qui partagent des points de vue semblables, mais les priorités ne sont pas toujours les mêmes d'une personne à un autre.

4.2.2.2 L'urbanisme tactique : des forces conditionnées à un bon usage

Pour quatre des participants, l'un des atouts majeurs de l'urbanisme tactique réside dans sa force d'image et de rayonnement dont la ville bénéficie en accompagnant de tels projets. Trois participants développent ainsi cette idée : « Une ville qui a des places un peu magiques (...), des interventions comme ça, ça montre que leurs citoyens sont engagés, qu'ils sont ouverts » (E2) ; « [La ville] peut y gagner un rayonnement parce que c'est novateur, donc c'est trop bien en ce moment d'être novateur » (E9) ; et « du fait que ce soit à la mode en ce moment, plus t'en as, plus ça intéresse, c'est un moyen de faire rayonner ta ville à l'international » (E10). Mais si la ville y gagne un rayonnement, les citoyens sont aussi des bénéficiaires de ces projets d'urbanisme tactique qui leurs permettent notamment « de retrouver ces petits moments magiques là dans la ville, en tant que visiteur. On dirait que quand tu arrives à un endroit où il y a eu cette occupation là, qui est informelle, tu veux tout le temps te l'approprier, parce que ça appartient à personne pour toi, dans ta tête. (...) Ça donne l'occasion de t'approprier un espace que t'aurais pas vraiment ailleurs » (E2). Cette notion d'appropriation d'un espace n'est pas présente pour tous les participants, mais d'autres éléments positifs sont à trouver dans les projets d'urbanisme tactique. Une personne interrogée voit quant à elle une autre force pour les personnes qui visitent des lieux d'urbanisme tactique : « Puis pour les usagers je dirais qu'il y a une notion de plaisir, il y a beaucoup de choses peut-être que les gens ne voient pas et qu'ils vivent, vivre un petit morceau de nature au milieu de la ville, ça lutte contre le déficit de nature » (E9).

La ville d'une part, les usagers de l'autre, mais les apports de l'urbanisme tactique peuvent aussi se ressentir pour les acteurs de cette pratique, et ce autour de deux thèmes : l'apprentissage et la création de liens et de réseaux sociaux. En ce qui concerne le premier, un participant déclare par exemple : « Il y a ceux qui sont des acteurs comme moi, qui sont à l'intérieur, qui sont dans la gestion, là on va apprendre à gérer, on va essayer de mettre en place des formes de gouvernance qui sont adaptées à un projet comme celui-là » (E5). Le caractère expérimental de l'urbanisme tactique permet donc une forme d'apprentissage à destination des usagers mais également des acteurs, des personnes à la base des projets. Cette notion d'apprentissage se retrouve chez une autre personne interrogée : « Puis on est aussi en apprentissage, parce qu'on apprend des inter-compétences de chacun » (E9). Juste avant cela,

cette personne développait un autre aspect de l'urbanisme tactique, celui du lien social créé : « Pour les personnes comme moi qui s'investissent, (...) il y a un côté social entre nous » (E9). L'urbanisme tactique permettrait donc de rapprocher les personnes qui sont des usagers des lieux d'intervention, mais aussi les acteurs de cette pratique. Un autre participant traite de l'aspect social mais via l'investissement des organismes et le développement d'un réseau associatif fort dans certains quartiers : « C'est ça qui est intéressant aussi, c'est que quand tu as une OBNL, enfin un organisme comme ça, si tu veux faire des liens avec les autres organismes citoyens au sein du quartier, au sein du milieu, c'est là où tu crées vraiment un réseau qui est solide » (E10). Cela permet alors de faire naître un rayonnement qui se développe aussi à l'échelle locale : « être capable de rayonner à l'échelle du quartier auprès des différents organismes, auprès de l'arrondissement quand il y a des enjeux sur des projets à proximité, c'est être capable d'avoir sa voix auprès de l'arrondissement » (E10).

Enfin, un dernier participant rapporte que l'urbanisme tactique peut avoir de nombreuses qualités et apporter beaucoup à un grand nombre d'acteurs, des citoyens aux acteurs publics, mais que tout cela implique d'en faire un usage juste et raisonné. Il s'exprime ainsi clairement sur le fait que les interventions réalisées doivent être documentées, suivies et analysées. Cette idée est très bien présentée ici : « Il faut documenter ces tests là (...). Si on fait quelque chose mais qu'on [n']a pas gardé les traces de ce qu'on a fait, on comprend pas les apprentissages. Moi c'est d'ailleurs là que je vois toute la force de l'urbanisme tactique, c'est de documenter les tests et de les associer à des recommandations » (E3). En prenant l'exemple d'Aire Commune, il s'exprime avec regret : « Quelle opportunité ratée que de tester des usages (...), toutes ces interventions là devraient être documentées, devraient servir à une réflexion pour l'avenir du lieu, parce qu'en plus ce n'est pas un terrain privé, c'est un terrain de la ville » (E3). Et de poursuivre : « Quand ça appartient à la ville, qu'un investissement public est mis là-dedans, moi si c'est juste pour des fins de divertissement, je trouve qu'on rate vraiment une opportunité » (E3). Toujours au sujet d'Aire Commune, cette personne voit dans l'attribution du terrain à l'organisme gestionnaire « un non respect de la vision » (E3) du Champ des Possibles. Cette position clairement définie par rapport à la nécessité d'accompagner les interventions d'urbanisme tactique d'un travail de documentation et d'analyse est un point important sur lequel il faudra revenir en profondeur.

4.2.2.3 Des relations complexes avec les acteurs publics et le financement

Si l'urbanisme tactique possède certains atouts, il reste néanmoins conditionné à certains critères pour être véritablement effectif et utile. Apparaît alors une question complexe que les participants perçoivent de manière contrastée, celle des relations entre acteurs de l'urbanisme tactique et autorités municipales. Et de cet enjeu crucial découle également la question du financement et du soutien que reçoivent les interventions d'urbanisme tactique. Ce rapport entre les organismes promoteurs de l'urbanisme tactique et les acteurs publics est tout d'abord abordé par un participant qui développe un propos sur l'enjeu politique de cette pratique : « La ville, elle a intérêt de faire aussi sur le plan politique, les politiciens ils ont intérêt à accompagner la volonté des citoyens et non pas venir imposer » (E5). Ainsi, l'urbanisme tactique devient un enjeu politique, un atout pour les élus et les politiciens qui mettent alors en avant de telles démarches. Une personne interrogée perçoit cela de manière plus pragmatique : « Du côté politique il y a encore le côté qu'en ce moment, tout ce qui est en rapport avec l'environnement c'est cool c'est plus de... oui d'élections, tout ça » (E9).

La dimension politique de l'urbanisme tactique est perçue de manière différenciée selon les participants, avec une imprégnation plus ou moins forte selon les personnes et les projets, mais cet enjeu ne doit pas occulter un autre volet plus pragmatique de cette pratique, l'enjeu de la gestion des espaces concernés. À ce sujet, un participant s'exprime ainsi : « Déjà sur le plan gestion (...), la ville a tout à gagner d'avoir des citoyens engagés qui s'occupent eux-mêmes de la gestion de leur espace public, (...) c'est des heures de bénévolat (...), et c'est moins de gestion pour la ville centrale, et c'est de la décentralisation » (E5). Si ce participant ne voit que des avantages à cela, un autre se montre un peu plus réservé, notamment sur la question des économies que réalisent les villes en déléguant à des bénévoles l'aménagement et l'entretien d'espaces publics : « Tu peux avoir une question financière aussi, parce que c'est quand même moins cher de laisser une OBNL gérer un espace que d'avoir tes cols bleus et toute ton infrastructure de la ville prendre en charge cet espace. L'arrondissement nous donne 20 000 dollars chaque année, je suis pas mal sûr que ça leur coûterait plus de 20 000 s'ils avaient à s'occuper du Champ. (...) Donc pour eux il y a ce côté là, et puis il y a toute la gestion qu'ils n'ont pas à faire du site, auprès des citoyens, des choses comme ça, c'est nous qui nous en chargeons bénévolement » (E10).

Lorsqu'il est confronté à ce point de vue, le premier participant refuse partiellement ce constat, préférant défendre l'idée que les économies faites par la ville pourraient dans l'idéal être réinvesties dans d'autres projets citoyens. Il considère que les nombreux bénéfices d'un vrai engagement citoyen sont plus importants que ces enjeux économiques. Enfin, une personne interrogée va à l'encontre de cette idée d'une économie de moyens réalisée par les arrondissements car comme elle le dit : « en termes de fonctionnaire, je suis moins sûre, je pense que peut-être il y en a certains qui trouvent ça cool, mais de l'autre côté, ça leur fait plus de travail de gérer de façon différente avec d'autres gens » (E9). Ainsi, la nécessité de travailler et d'organiser de façon différente la gestion d'un espace public impliquerait une charge de travail supplémentaire pour les acteurs publics qui ne seraient donc pas uniquement gagnants. Elle ajoute cependant : « Mais peut-être que ça les change un peu de leurs trucs, qu'ils aiment ça » (E9).

Pour une autre personne interrogée, le sentiment général qui ressort de son expérience de collaboration avec les autorités publiques est plutôt négatif. En précisant comment fonctionne l'entente de co-gestion entre le Champ des Possibles et l'arrondissement, elle dit notamment : « C'est plus eux [la ville] qui nous demandent des comptes, mais ils sont quand même assez distants par rapport à ce qu'on fait, mais c'est sûr qu'on a tout le temps l'impression qu'on leur doit quelque chose » (E2). Pour un autre participant, qui rappelle que cette entente de co-gestion est un cas unique à Montréal, le constat est partagé : d'un côté, cette co-gestion est un test et fonctionne pour le moment plutôt bien, mais de l'autre, il y a une vraie fragilité dans ce rapport et la ville peut décider à tout moment d'arrêter l'expérience. Cette ambivalence est bien présente dans ses dires, avec dans un premier temps : « On a quand même des bons rapports (...). Donc ça c'est quand même... c'est très novateur, et c'est en test, et globalement ça se passe bien » (E9) ; mais avant d'enchaîner : « Il y a la question : ok on co-gère, mais ça veut dire quoi, et jusqu'à quand aussi (...), on a des co-gestions sur un certain nombre d'années, tu as envie de dire : et après quoi ? et qui ? (...) Mais on est quand même dans une position cool, mais fragile » (E9).

Deux participants viennent cependant nuancer cette idée d'une relation toujours difficile entre les organismes qui défendent l'urbanisme tactique et les acteurs publics. Pour l'un, les relations finissent toujours pas se formaliser avec le temps, et en prenant l'exemple du Champ des Possibles, il tient à faire remarquer que l'OBNL est devenu un vrai prestataire de

services pour la ville en prenant en charge l'entretien de cet espace. Cette nouvelle forme d'entente entre son organisme et la ville lui apparaît comme une bonne chose, bien que cela entre plutôt en contradiction avec une certaine vision de l'urbanisme tactique. Enfin, pour un dernier participant, les acteurs publics, et principalement les élus, sont dans certains cas parvenus à tisser des liens de confiance avec des organismes et cela mène à des rapports de bonne qualité. En s'appuyant sur son expérience au sein du CA du Champ des Possibles, il considère que les difficultés dans ce type de relations sont dues à des incompréhensions, sans que cela nuise fondamentalement aux liens tissés : « après, il y a toujours, dans la gestion de tous les jours, il y a probablement parfois des incompréhensions, mais ça n'a jamais (...) atteint la relation de confiance » (E5).

La discussion a ensuite été tournée vers le rapport de l'urbanisme tactique aux financements, principalement publics, et à la position à adopter face à cette question. Pour la majorité des participants, difficile de trancher entre la nécessité d'avoir accès à des ressources financières et les risques que cela engendre en matière de contraintes ou de dépendances. C'est par exemple le cas pour cette personne interrogée, qui déclare : « Je trouve ça difficile à penser parce que c'est une manière pour eux d'encourager ce type d'engagement citoyen là, mais en même temps justement ça te rend un peu dépendant des instances publiques en tant que groupe citoyen » (E2). Cette idée est également partagée par une autre personne en ces termes : « parce que quand tu prends des financements comme ça tu es un peu plus dépendant des choix de l'arrondissement » (E10).

Pour deux participants, la nature même des interventions d'urbanisme tactique rend obligatoire le recours à des financements, et ils préfèrent donc être soutenus par les acteurs publics. Mais chacun tient à ajouter que cette situation n'est pas parfaite, qu'il ne s'agit pas d'une fin en soi et qu'il faut trouver d'autres solutions. Le premier déclare par exemple au sujet de ces financements : « Je pense que par la nature des OBNL on a besoin de les prendre, mais que l'objectif c'est d'être autonome financièrement » (E10). Pour le second, l'objectif serait de continuer à trouver de nouvelles sources de financement et de travailler plus étroitement avec les acteurs qui délivrent ces financements : « Je pense que toutes les formes de financement pour ces initiatives là sont importantes à cette étape-ci parce qu'on est encore en définition puis en développement de cette affaire là, et je pense que de diversifier les modes de financement, c'est intéressant, et de sensibiliser les différents potentiels bailleurs de fond à ces

approches là, par l'expérimentation, c'est pertinent » (E3). Le participant précédent est plus partagé sur le sujet des financeurs privés. En effet, il accepte ce type de financement dans le cadre de projets ponctuels, tout en reconnaissant que cela mène à des questions éthiques majeures : « Mais après pour moi il faut quand même choisir l'organisme qui donne de l'argent, si c'est pour recevoir de l'argent d'une compagnie pétrolière pour faire du greenwashing, ça fait un peu mal » (E10).

Un dernier point de vue proposé sur le financement est à retenir, celui d'un rapport très pragmatique à celui-ci, qu'une personne qualifie de « stratégique » : « Pour nous c'était très très stratégique : la ville a investi au niveau événementiel, nous on l'a pris, on a saisi ça au bond, puis on l'a utilisé pour faire de l'urbanisme tactique » (E3). Mais il serait également possible de passer outre cette question des financements, comme le pense une personne interrogée : « Je trouve pas que c'est impossible d'occuper un espace en étant indépendant de ce financement là, on peut le voir avec beaucoup d'artistes qui font ça dans la ville. Ils ont pas ce financement là puis ils vont juste occuper des espaces » (E2). Ainsi, l'enjeu du financement de l'urbanisme tactique pose de nombreuses interrogations, aussi bien au niveau pratique que éthique, et les opinions sont plutôt divergentes sur ce sujet.

4.2.2.4 L'urbanisme tactique : pédagogie, réception et projection

Les entretiens réalisés avaient comme but de sonder en profondeur le ressenti des participants sur leur vision et leur pratique de l'urbanisme tactique au sein de l'organisme qu'est le Champ des Possibles. Ainsi, plusieurs thèmes majeurs avaient été choisis et ont été traités lors des temps forts de ces entretiens. Mais il est également pertinent d'aborder avec les personnes interrogées des questions qu'on pourrait considérer comme plus ordinaires ou courantes, car de certains détails peuvent émerger des avis et des idées qui peuvent nourrir cette recherche. Ces enjeux de moindre importance mais toujours rattachés à l'urbanisme tactique ont donc été traités dans les derniers moments des entretiens afin de les conclure de manière cohérente, et les voici présentés dans cette dernière partie.

Après avoir dressé un portrait assez large de l'urbanisme tactique, les participants sont invités à répondre à des questions qui traitent de thématiques plus précises, et celle du

caractère pédagogique de cette pratique est notamment soulevée. Les réponses des personnes interrogées sont assez variées et s'élargissent vers d'autres enjeux. Pour une première personne, l'urbanisme tactique est vu comme pédagogique à plusieurs niveaux, envers acteurs associatifs comme acteurs publics : « même moi j'apprends beaucoup sur le fonctionnement d'un arrondissement et d'une municipalité. Je pense que c'est un apprentissage aussi pour les... même les arrondissements. Parce qu'un projet qui se passe bien et qui donne des retombées positives, ça montre à l'arrondissement qu'il y a des moyens de faire autrement » (E10). Cet apprentissage réalisé par les personnes qui s'investissent de manière bénévole dans les projets d'urbanisme tactique est également cité par un autre participant, qui le lie à l'expérimentation d'une nouvelle forme de gouvernance : « oui, toute la partie gouvernance, toute la partie aussi apprentissage... l'expérimentation directe du sujet » (E5). Une dernière personne interrogée situe quant à elle la pédagogie de l'urbanisme tactique à un niveau social : « Pour l'urbanisme tactique en général, la pédagogie se trouve au niveau de : on est capable d'avoir ce vivre-ensemble là » (E2).

Un autre participant conteste l'idée selon laquelle l'urbanisme tactique est pédagogique en prenant comme exemple le Champ des Possibles, qui peut certes tendre à cette pédagogie mais n'y est pas encore. Il défend ainsi son point de vue : « Oui, éducatif. Pour l'instant je resterais dans éducatif parce que je fais une différence entre pédagogique et éducatif. Donc sensibilisation et éducatif, dans le sens que pédagogique non, tout simplement parce que (...) le pédagogique on est sur une idée de programmation, quelque chose où j'ai des objectifs à la fin à atteindre (...), que là en fait à chaque fois on est sur... une *one shot* » (E9). Sans renier le fait que l'urbanisme tactique peut être pédagogique, ce participant trouve un peu prématuré de le définir ainsi et préfère donc le qualifier d'éducatif. Un autre participant développe quant à lui son propos sur le rôle de l'urbanisme tactique dans le cadre du début de carrière des professionnels de l'aménagement. Il déclare à ce sujet : « Mais oui, l'urbanisme tactique est vraiment intéressant. En fait, pour les jeunes professionnels, je pense que c'est vraiment intéressant. Parce que ça permet d'être impliqué physiquement dans les interventions, c'est une échelle qui est plus accessible. (...) quand j'ai choisi de m'impliquer bénévolement dans des projets, c'est parce qu'ils étaient à mon échelle, j'avais l'impression que je pouvais vraiment intervenir dans ma ville. Donc en fait c'est vraiment un sentiment d'accomplissement » (E3). Ainsi, selon lui, l'urbanisme tactique permet à certains professionnels de s'impliquer dans des projets qui leurs correspondent véritablement, des projets avec des échelles et des objectifs

plus concrets que des projets d'aménagement traditionnels. Ce participant étaye cette idée en témoignant de son expérience personnelle lors de ses débuts dans sa profession.

Deux participants se livrent également sur les changements qu'ils ont perçu dans leur regard sur la ville et sur l'urbanisme après s'être investi dans des projets d'urbanisme tactique. Pour une personne interrogée, ayant auparavant mené des expériences similaires en France, elle tient à faire remarquer qu'une vraie différence existe en matière d'acceptation et de soutien de telles initiatives : « Je suis quand même Française et j'ai travaillé dans beaucoup beaucoup de projets collaboratifs en France, je suis impressionné de l'ouverture de l'arrondissement [du Plateau-Mont-Royal] » (E9). Enfin, pour un autre participant, ce changement de regard est pour lui très perceptible : « Complètement, mais juste par le fait que tu comprends mieux comment ça fonctionne (...), c'est... énorme la façon dont tu vois la ville différemment une fois que tu essayes de t'impliquer avec eux et que tu discutes avec eux de comment les choses se passent » (E10). Mais il poursuit sur un constat plus négatif car selon lui, les citoyens ne s'impliquent pas dans ce type de projets par désabus et cynisme : « Mais souvent de manière générale il y a un désabus par rapport au pouvoir du citoyen (...), la majorité de la population est très très cynique par rapport à leurs leviers d'action et leurs possibilités de s'impliquer mais tu le retrouves à tous les niveaux, c'est hallucinant » (E10).

Les participants ont ensuite réagi à l'idée selon laquelle l'urbanisme tactique connaîtrait aujourd'hui un succès, et cette proposition est dans son ensemble rejetée, ou du moins nuancée. Pour deux personnes, on ne peut pas tout à fait parler de succès car l'urbanisme tactique n'est pas encore tout à fait compris, appréhendé, ou bien il est déjà détourné de ses valeurs. Ces deux participants formulent ainsi leurs opinions à ce sujet : « Oui, il connaît un succès, parce qu'on en voit de plus en plus. Non, il ne connaît pas de succès parce que justement, il y a tout ce cadrage là qui est fait autour de l'urbanisme tactique. En tant que militante, je considère que ce n'est pas un succès » (E2) ; « Oui et non. Il y a une popularité, mais il y a une grosse confusion. Donc pour moi, succès pour la popularité oui, mais vraiment pas de succès parce que c'est vraiment confus encore » (E3). Ce second participant considère également que l'urbanisme tactique correspond à une phase de transition, et ce constat est partagé par une autre personne qui déclare : « Alors, succès, c'est peut-être un grand mot, mais ça représente un changement en tout cas. Une transition dans la façon de planifier l'espace public, c'est clairement une sorte d'évolution (...) plutôt positive » (E5).

Enfin, pour un dernier participant qui resserre la question sur le cas de Montréal, considérer que l'urbanisme tactique y connaît un succès n'est pas une contre-vérité : « il y en a des tonnes des organismes comme ça qui naissent un peu partout dans le monde (...), mais à Montréal en tout cas ça explose » (E10). Il appuie son propos de plusieurs exemples d'organismes qui défendent une approche d'urbanisme tactique, mais également de projets menés par la ville de Montréal qui partagent beaucoup de ces traits.

Afin d'interroger selon une autre approche l'enjeu de la réception de l'urbanisme tactique, il a ensuite été demandé aux participants s'ils avaient déjà été témoins d'avis ou de critiques négatifs envers cette pratique. Et si toutes les personnes interrogées rapportent avoir déjà entendu de telles opinions, elles considèrent également toutes que ces positions sont compréhensibles et qu'il est facile de les expliquer, d'en trouver les origines. Ainsi, l'élément qui ressort le plus souvent est la critique faite sur la forme que prennent les interventions d'urbanisme tactique. Pour les participants aux entretiens, cette critique peut se comprendre car un regard extérieur et qui n'est pas habitué à une telle pratique ne peut pas directement saisir ce qui se passe sur un lieu et peut alors s'arrêter à un jugement sur la forme, sur l'esthétique et le design d'un tel espace. Une personne interrogée perçoit cela comme une forme de conservatisme : « C'est le public qui connaît pas, qui comprend pas c'est quoi l'urbanisme tactique, et qui voit ça de l'extérieur et qui voit une sorte de planification faite avec des matériaux éphémères, et qui regarde ça d'un œil... Pourquoi c'est moche, pourquoi c'est pas fini, à quoi ça sert ça... Donc on a le conservatisme » (E5). En prenant comme exemple le Champ des Possibles, un autre participant développe le même propos : « mais la critique que tu peux avoir par rapport à un projet comme le Champ, effectivement, ça serait pas étonnant, c'est oui, c'est quoi ce terrain vague abandonné (...), ouais c'est ça, c'est complètement sur la forme, pas sur le principe en tant que tel » (E10).

Outre cet élément qui est le plus rapporté, d'autres points de tension sont aussi cités par les participants, mais pour eux, il ne s'agit jamais d'un rejet total, d'une critique frontale de l'urbanisme tactique. On peut par exemple relever que deux participants mentionnent brièvement des critiques entendues sur la question sécuritaire de tels espaces : « Oui, peur un petit peu du vandalisme possible, des choses comme ça » (E9) ; « ou même le côté comme dangereux des interventions » (E3). Mais le premier de ces participants tempère rapidement sur cet enjeu sécuritaire : « Il y a toujours des questions de sécurité, mais qui sont tout le

temps avec beaucoup d'ouverture, et finalement on se rend compte qu'il y a des peurs qui sont pas forcément tout à fait fondées » (E9). De plus, les critiques faites envers l'urbanisme tactique sont appréhendées par les participants, ils les acceptent et préfèrent les percevoir comme des défis à relever dans l'avenir. Une personne interrogée fait remonter une critique qu'aucun autre participant n'a mentionnée, celle de l'inclusion parfois perçue comme trop réduite des interventions d'urbanisme tactique : « le manque d'inclusion des interventions qui vont souvent rejoindre des publics très limités » (E3). Cet enjeu est également transformé par la personne qui le cite comme un défi à considérer pour le futur de la pratique. Enfin, un dernier participant émet sa propre critique à l'encontre de l'urbanisme tactique quand celui-ci est réalisé dans des quartiers avec des publics moins habitués à de telles interventions : « c'est que c'est vu comme un interventionnisme négatif parce que... qu'est-ce que tu viens faire là et quelles conséquences ça va avoir sur ma petite vie actuelle » (E10).

Enfin, le dernier échange avec les participants a pris la forme d'un petit exercice de prospective afin d'imaginer vers quel avenir l'urbanisme tactique se dirigeait. La tendance générale qui ressort de ce temps de la discussion est que l'urbanisme tactique va continuer à croître et à se développer dans les années à venir. Mais chaque personne interrogée ajoute à ce constat des précisions au sujet des directions que risquent de prendre cette pratique, et il s'agit de prévisions plutôt négatives. En effet, un premier participant voit par exemple l'urbanisme tactique devenir de plus en plus institutionnalisé, avec des offres de projets faites par les villes, et in fine une certaine confusion sur le rôle des citoyens et des autorités publiques : « Je vois ça évoluer comme : la ville offre les opportunités, mais je trouve que ça défait un peu le *bottom-up*, (...), même si après le processus il peut partir des citoyens, puis je trouve que c'est bien parce que les citoyens ils ont cette occasion là de le faire, mais c'est un peu contre-intuitif » (E2). La question du détournement de l'urbanisme tactique vers des pratiques plus mercantiles est encore une fois soulevée par un participant qui formule alors une mise en garde : « Ça va continuer à être mis en place cette forme de planification, mais j'ai quand même un peu d'appréhension par rapport à ce que je disais (...), cette forme de détournement, cette manière d'utiliser une esthétique, (...) les palettes un peu partout. (...) J'ai peur de de cette façon d'étiqueter un peu, (...) d'utiliser juste le *package* (...), c'est ça ma critique, c'est ça ma prévention » (E5).

Pour une autre personne interrogée, la priorité pour l'urbanisme tactique est de réussir

à se positionner de manière cohérente et à exister en tant qu'outil pour des acteurs différents. Elle rappelle tout d'abord que l'urbanisme tactique se développe en fonction de l'implication citoyenne et que son évolution lui sera donc liée. Mais elle ajoute ensuite que les professionnels de l'aménagement vont certainement devenir de plus en plus aptes à utiliser l'urbanisme tactique et à l'intégrer dans des processus plus larges. Cette utilisation par des professionnels pourra alors permettre aux services publics de se familiariser avec cet outil et de s'en servir à leur tour de manière cohérente. Ces prévisions concernant l'avenir de l'urbanisme tactique sont plutôt positives, mais cette même personne conclut en ajoutant que ce dernier doit aussi réussir à trouver sa place entre les deux mondes que sont l'aménagement et l'événementiel. L'enjeu de définition voire d'auto-détermination de l'urbanisme tactique sera donc un point crucial dans les années à venir. Enfin, un dernier participant pense quant à lui que l'urbanisme tactique va connaître un développement de plus en plus marqué avant de subir les contrecoups de cette évolution : « Je vois bien une multiplication des projets jusqu'à ce que ça pose problème, (...), je pense que ouais, tu as un seuil de projets que tu peux faire en urbanisme tactique, au bout duquel, si tu le dépasses, je pense que tu vas saturer le milieu, (...) mais moi je vois ça augmenter, au moins dans les 5 prochaines années » (E10).

Pour conclure cette seconde partie de la présentation des résultats consacrée au Champ des Possibles, quelques pistes de réflexion peuvent être proposées qui seront plus tard discutées en profondeur. On peut par exemple penser au rapport parfois difficile entre acteurs institutionnels et acteurs de l'urbanisme tactique, où pointe une certaine frustration. Plusieurs difficultés dans cette relation avec les autorités publiques sont rapportées par les participants, ainsi qu'une certaine ambiguïté sur les positions tenues par les deux parties. À cela s'ajoute la complexité de faire coexister des positions engagées avec un contrat de co-gestion dont le partenaire est un arrondissement de la ville de Montréal, et on en vient à se demander s'il s'agit toujours là d'urbanisme tactique. La temporalité du projet, qui s'ancre sur le temps long, est également un des aspects à ne pas négliger pour mieux appréhender certains autres enjeux. Enfin, la diversité de profil des personnes investies dans ce projet joue aussi un rôle important qu'il sera possible d'interroger. Tous ces éléments sont en partie ressortis des entretiens et de la présentation qui en a été faite, mais d'autres ouvertures, d'autres pensées et opinions partagées par les participants seront également mises en avant et questionnées lors de l'analyse qui va suivre.

Ainsi s'achève cette présentation détaillée des résultats de la recherche, et de nombreux éléments se sont distingués en vue de la suite de ce travail. Les dix entretiens menés auprès des participants ont révélé des données riches, des analyses pertinentes et des réflexions abouties en lien avec les enjeux de cette recherche. Pour Viaduc 375 comme pour le Champ des Possibles, des positions partagées ou divergentes sont apparues sur des thèmes variés comme le rôle même de l'urbanisme tactique, les rapports avec les autorités publiques ou encore les difficultés de faire vivre de tels projets. Les participants se sont clairement exprimés sur les forces et les faiblesses d'une intervention d'urbanisme tactique et ont apporté des informations précises sur l'histoire de leur projet. Plusieurs pistes de réflexion se sont dessinées pour chacun de ces projets, mais il faut maintenant se diriger une analyse croisée des deux interventions, mêler les résultats, les interroger selon un regard plus large. Ceci étant dit, il sera également nécessaire de resserrer par moment l'analyse afin de se concentrer sur des enjeux plus restreints mais néanmoins éclairants pour cette recherche.

Quel premier bilan alors après cette présentation ? Tout au long de ce passage en revue des entretiens, le rôle des acteurs de l'urbanisme tactique est apparu comme essentiel. D'un projet à l'autre, il est évident que ce sont eux qui créent, développent, pensent et conçoivent ces interventions, ils sont bien à la base et au cœur de cette pratique en plein essor. Leur place en tant que bénévoles qui oeuvrent pour refaçonner l'usage et la perception des espaces urbains est centrale. Cette simple affirmation n'est pas à négliger, car elle pèse sur la plupart des autres enjeux qui seront abordés par la suite. Ces derniers étant eux-mêmes nombreux, un certain tri devra être opéré afin de ne pas s'égarer en chemin, et ce sera là la première étape de l'analyse des données.

5. Discussion

Le parcours effectué au cours de ce travail de recherche va dorénavant nous permettre de discuter des résultats obtenus, de revenir sur la littérature scientifique convoquée et de répondre aux questions formulées en amont. Les données collectées aussi bien dans les écrits des chercheurs qu'auprès des participants à la recherche seront ici croisées et mises en perspective, et ce afin d'apporter des idées et des connaissances nouvelles. En menant cette recherche, l'objectif était de pousser plus loin la compréhension de l'urbanisme tactique, de cerner ce qu'il offre et représente pour chacun, et d'identifier certains problèmes auxquels il se confronte. Cette dernière partie de ce travail sera ainsi un espace où ces buts pourront être satisfaits.

Après avoir passé en revue les deux cas étudiés de manière distincte lors du chapitre précédent, il est temps de les croiser et de les confronter pour ouvrir des portes vers des réflexions nouvelles et plus larges envers l'urbanisme tactique. Les cas choisis que sont Viaduc 375 et le Champ des Possibles proposent par endroits des approches différentes de cette pratique et il est donc très intéressant de les étudier ensemble, d'observer leurs similitudes et leurs contrastes. Comme nous le verrons, les idées formulées chez les participants d'un groupe comme de l'autre se retrouvent par endroit, ou au contraire divergent sur d'autres enjeux. Cependant, il faut bien garder à l'esprit qu'une généralisation trop poussée serait trompeuse au vu du faible échantillon de cas et de personnes interrogées, et des spécificités des initiatives retenues. Mais cette recherche offrira des pièces supplémentaires à un édifice toujours en construction, et ces deux études de cas viennent s'ajouter à d'autres déjà réalisées sur le sujet (Fabian & Samson, 2016). De plus, cela n'empêchera tout de même pas d'avancer plusieurs idées et constats directs face aux enjeux discutés et aux problèmes soulevés par les acteurs de l'urbanisme tactique avec lesquels les entretiens ont été menés.

Nous sommes maintenant en mesure d'observer quels ont été les thèmes les plus

souvent discutés et débattus, et force est de constater que de nombreuses pistes ont été ouvertes au fil des entretiens. Tout d'abord, la question des relations entre acteurs de l'urbanisme tactique et instances municipales a été au cœur de bon nombre d'échanges, avec des positions parfois opposées d'un participant à un autre. Les points de vue exposés nous offrent ainsi un large panorama des visions et des perceptions différenciées de cette pratique au travers d'un prisme original. De plus, la dimension politique de l'urbanisme tactique a également été souvent abordée, et ce sous plusieurs angles. Enfin, il est pertinent de noter que chez certains participants, des idées précises concernant leur pratique ont été formulées, ce qui démontre un vrai intérêt pour le sujet, ainsi qu'une forme d'auto-réflexivité assez avancée.

Afin de répondre pertinemment aux objectifs énoncés et de tirer profit des données collectées au cours de cette recherche, cinq axes principaux ont été retenus pour ce chapitre. Dans un premier temps, la question du positionnement des acteurs de l'urbanisme tactique sera discutée, avec un intérêt particulier accordé à la vision qu'ils développent de leur pratique. Suivant ce premier temps, l'enjeu du rapport entretenu par ces acteurs envers les autorités publiques sera également scruté. Plusieurs tensions existent concernant cette question, qui ont été abordées par la littérature scientifique, et des éclaircissements pourront y être apportés. Le troisième axe qui sera analysé découle du précédent, car il porte sur les interrogations ciblant le caractère politique de l'urbanisme tactique. Suivra ensuite un temps de discussion sur l'évolution de cette pratique et sa potentielle dérive, ainsi que sur sa récupération par des acteurs nouveaux. Enfin, la dernière partie permettra de traiter des enjeux que l'on pourrait considérer comme mineurs mais qui offrent en réalité des éléments d'analyse pertinents. En effet, il s'agira d'aborder la thématique de la temporalité d'une action d'urbanisme tactique, puis celle de l'éventuelle documentation de ces interventions.

5.1 Un positionnement instable des acteurs de l'urbanisme tactique : des perceptions personnelles et parfois contraires d'une même pratique

5.1.1 Des acceptations variées de l'urbanisme tactique au gré des idées de chacun

En ouverture de ce chapitre, il paraît essentiel de s'interroger sur les différentes perceptions et acceptations qui ont été proposées et défendues par les participants concernant l'urbanisme tactique dans son ensemble. Plusieurs éléments rapportés se sont révélés originaux, et ils offrent un aperçu du rapport entretenu par les participants envers cette pratique. Pour Viaduc 375, tous les participants avaient une connaissance plus ou moins précise de ce qu'était l'urbanisme tactique, bien que deux d'entre eux en aient découvert l'existence au début du projet. Pour le Champ des Possibles, une des personnes interrogées n'avait jamais entendu parler de cette pratique, et les autres semblaient moins à l'aise avec le concept. Cette différence s'explique principalement par le fait que dans le premier cas, l'urbanisme tactique est à la base du projet, il était clairement établi dès ses débuts que l'intervention adopterait les codes et gestes de ce courant. Mais malgré cela, aucune définition unique ne s'est dégagée des entretiens, les participants proposant plutôt chacun leur vision de cette pratique. Ce constat corrobore plutôt bien une littérature scientifique elle-même en difficulté lorsqu'il s'agit de proposer une définition stricte et cohérente de l'urbanisme tactique. Parmi les participants, l'un d'entre eux fait même le choix d'avancer deux définitions, celle d'un urbanisme tactique idéal, et une plus concrète et proche de la réalité.

Lorsque l'on entre un peu plus dans le détail, plusieurs éléments reviennent régulièrement chez les participants pour décrire et définir l'urbanisme tactique. Sont notamment citées à plusieurs reprises les caractéristiques suivantes : l'urbanisme tactique permettrait d'imaginer un futur différent, de tester des aménagements et de proposer des expériences nouvelles de manière temporaire. Pour plusieurs personnes interrogées, cette pratique est de plus un mouvement citoyen, ou partant des citoyens, avec des objectifs qui sont donc tournés vers ces derniers. Sur ces quelques points, les participants se situent assez proches des grandes idées de l'urbanisme tactique que l'on retrouve dans la littérature scientifique. Aucun des participants ne connaît cependant l'existence de l'ouvrage de Lydon &

Garcia circulant depuis 2012 sur Internet, ni la définition qui y est proposée de l'urbanisme tactique, pourtant la plus populaire. Leur connaissance du sujet semble plutôt provenir de leur parcours universitaire ou bien d'interventions antérieures selon des approches semblables ou apparentées. Et face à une forme d'éparpillement des connaissances sur l'urbanisme tactique de la part de ses acteurs, plusieurs problèmes peuvent être perçus.

Tout d'abord, il semble qu'une tendance rapportée par la recherche se confirme : il est encore aujourd'hui difficile de faire émerger une seule et unique définition de l'urbanisme tactique. Cette idée est par exemple présentée en ces termes par un auteur : « *the lack of a unifying theory or definition of DIY urbanism is no surprise, at least partially because it is such a capacious and free flowing concept* » (Finn, 2014). Ce manque d'unité peut s'expliquer par le fait que l'urbanisme tactique est une pratique souhaitant être horizontale et non hiérarchique, et ainsi, il n'existe pas d'autorité régulatrice qui serait à même de composer et de défendre une vision dominante de cette pratique. Cependant, on est aussi en mesure de se demander si cette horizontalité interdirait réellement toute forme de normativité, notamment au travers de l'apparition de modèles. De plus, la récupération institutionnelle en cours de l'urbanisme tactique peut également mener à une diffusion plus large et normée, notamment via des canaux officiels. Enfin, l'existence de guides introductifs ou prônant de meilleures pratiques en matière d'urbanisme tactique (ou du moins de formes d'interventions ou d'aménagements s'y rapportant) tend là aussi à une forme de diffusion plus encadrée, voire hiérarchique selon les auteurs de ces ouvrages. Un participant mentionne à ce sujet le risque d'interventions d'urbanisme tactique répétées à l'identique sans prise en compte des contextes locaux, ce qui créerait également une forme de normativité au sein de cette pratique (E8).

On peut aussi y voir une forme de confirmation d'une autre théorie souvent avancée selon laquelle l'urbanisme tactique existerait sur un spectre large et qu'il intégrerait un éventail de pratiques diverses et variées. Ce sont notamment les mots de la chercheuse Emily Talen : « *These various grassroots efforts vary widely in their level of radicalism, their commitment to addressing social inequality, and the degree to which they are sanctioned by those in power* » (2015). Cette idée rappelle alors les nombreuses propositions de classification de l'urbanisme tactique selon différents axes ou catégories (Elshater, 2014 ; Iveson, 2013 ; Nédélec, 2017). Ces modes de perception de cette pratique prennent la forme de matrices sur lesquelles on viendrait placer chaque intervention unique, en fonction de plusieurs critères. La

proposition la plus élaborée propose par exemple différents marqueurs pour déterminer la temporalité, la localisation, la signature, la provenance et le caractère légal ou non d'une intervention (Iveson, 2013). Ainsi, l'urbanisme tactique semble bien être constitué d'une multitude de formes variées, et il n'est donc pas étonnant qu'en découle un grand nombre de définitions. Ce point avait été repéré et analysé tôt au cours de la recherche, et le travail de terrain vient confirmer les premières idées développées. On observe de plus une confusion chez certains participants autour du concept de tactique, qui est rapproché ou confondu avec celui de stratégie, alors que plusieurs penseurs mettent en opposition ces deux concepts, notamment De Certeau, lui-même cité par plusieurs chercheurs en urbanisme (Elrahman, 2016 ; Levy, 2016). Selon ce philosophe, le pouvoir s'exercerait principalement via des stratégies, soit des règles et des lois, transcrites dans l'espace par des installations neutres mais incontestables, tandis que la tactique viendrait se glisser dans des interstices ou des failles, au travers d'actions isolées (Levy, 2016). Ainsi, selon ce prisme de lecture, l'usage de stratégies au sein de l'urbanisme tactique ne fait pas vraiment sens, ou bien cela mène cette pratique vers un rapprochement avec l'urbanisme traditionnel et notamment la planification stratégique.

Il apparaît en tout cas que les questions centrées autour de la définition de l'urbanisme tactique ne sont pas en mesure d'être facilement résolues, et il s'agit là d'un problème non négligeable pour l'avenir de la pratique (Heim LaFrombois, 2017 ; Iveson, 2013 ; Spataro, 2016). Ce manque d'unité ou de consistance n'est pourtant pas pointé du doigt par les participants ayant une bonne connaissance de l'urbanisme tactique. Pour les membres de l'organisme du Champ des Possibles, la qualification de leur intervention comme geste d'urbanisme tactique a dans un premier temps souvent été rejetée. Cependant, au fil des échanges, la souplesse de définition de cette pratique a mené certains d'entre eux à reconsidérer leur premier avis. Ces hésitations peuvent ainsi témoigner du caractère poreux et mouvant de l'urbanisme tactique, les perceptions a posteriori d'une intervention pouvant alors changer au gré des lignes peu claires qui tentent de cadrer cette pratique. Est aussi apparue au cours des discussions une vision de l'urbanisme tactique en tant qu'outil, perception quasiment absente de la littérature scientifique. Cette approche présentant l'urbanisme tactique comme outil l'éloigne de l'idée d'initiative citoyenne, rappelant plutôt une terminologie de la planification. On retrouve cette idée dans les propos de deux participants qui présentent l'urbanisme tactique comme « un outil du concepteur ou du gestionnaire de projet » (E7) ou ses interventions comme « des outils à la planification » (E3). La problématique de définition

de l'urbanisme tactique qui existe depuis son apparition est donc toujours d'actualité, et cela vient peser sur plusieurs autres enjeux qu'il faudra aborder en tenant compte de cette problématique.

5.1.2 Au sein des interventions, des motivations personnelles et des objectifs ambivalents

Un autre thème se doit d'être développé, celui des motivations des participants et du rapport parfois tenu entre ces dernières et les objectifs généraux des deux interventions. On peut observer que pour la plupart des participants, deux raisons principales et parallèles les ont poussé à s'investir dans les actions d'urbanisme tactique que sont Viaduc 375 et le Champ des Possibles. Pour les participants du premier projet, une personne mentionne par exemple qu'il existe un « enjeu d'implication par intérêt professionnel » (E1) et elle le généralise à d'autres membres du groupe qui ont dirigé l'intervention. Selon ses propos, derrière une implication bénévole envers une initiative citoyenne, on trouve chez certains acteurs des intérêts qui sont plutôt liés à leur carrière professionnelle. En outre, plusieurs participants peuvent être considérés comme étant en début de carrière, et la difficulté à s'insérer dans le monde du travail ou encore la précarité de certains premiers emplois deviennent alors des facteurs qui poussent à s'investir bénévolement dans ce type d'intervention. Pour ces participants en début de carrière, l'envie d'agir concrètement et une forme d'idéalisme face à leur métier peuvent aussi être perçues comme des éléments moteurs à un engagement bénévole. Enfin, on peut également considérer qu'un tel engagement permettrait de se rapprocher d'enjeux qui ne sont pas toujours appréhendés dans les emplois occupés par les participants. Cette idée est partagée par une personne interrogée en lien avec le second projet, celui du Champ des Possibles.

De plus, cette vision d'une implication par intérêt personnel ou professionnel est amplifiée chez un autre participant de Viaduc 375, qui voyait dans ce projet une occasion de « positionner [son] organisation » et également de « développer des projets qui étaient un peu signature » (E7). Motivation personnelle dans un cadre bénévole et intérêts professionnels se mêlent ici complètement. Du côté du Champ des Possibles, un participant rapporte que son intérêt premier était « d'un point de vue purement personnel, (...) de mieux connaître le réseau

d'acteurs de ce type de projet » (E10). Pour un autre, son entrée au sein du CA résulte d'une motivation centrale qui était : « le potentiel d'expérimenter l'intégration de l'eau dans un espace comme le Champ des Possibles » (E5). De manière générale, les motivations des membres du Champ des Possibles sont beaucoup plus larges, avec des thématiques nombreuses et variées citées par plusieurs participants. Cela peut s'expliquer par le fait que cette intervention s'inscrit dans un temps plus long que celui de Viaduc 375, et que l'espace sur lequel elle se développe représente une forme de vide qui peut être modelé au gré de chacun. Cette idée se retrouve dans les propos d'un autre participant qui considère que « les grandes orientations (...) sont un peu dépendantes du CA » (E10). Ainsi, on observe que pour les deux cas étudiés, les motivations des personnes interrogées sont d'une part diverses et de l'autre personnelles, chaque participant semblant s'investir selon des raisons qui lui sont d'abord propres, et qui rejoignent potentiellement par la suite les orientations de l'intervention.

Mais ce point est à nuancer, car d'autres éléments viennent le contredire, et c'est là qu'une certaine ambivalence paraît. Lorsqu'il a été demandé aux membres de Viaduc 375 de décrire leur intervention, une majorité de participants se sont exprimés en des termes semblables. En effet, quatre des cinq personnes interrogées ont fait mention de l'enjeu d'une réappropriation ou d'une remise en question de l'usage d'une infrastructure routière, à savoir le viaduc Van Horne occupé durant l'événement. Pour les membres du Champ des Possibles, le projet semble d'emblée plus difficile à qualifier, et le seul élément commun aux cinq participants est le terme de « friche », repris par chacun. Mais d'autres objectifs de l'intervention sont aussi partagés, comme la question de la gouvernance par le biais d'une OBNL, l'enjeu de préservation de la biodiversité ou la présence de la nature en ville. La forme moins rigide, plus ouverte du Champ des Possibles, semble ainsi avoir une influence sur cette question des objectifs du projet et des motivations des participants. Cela se reflète notamment dans les postes occupés par les participants interrogés et dans le fonctionnement par projet du CA. En effet, chaque personne qui s'investit dans l'intervention peut proposer une action, un événement, une intervention dans un domaine ou un autre, lui donne un caractère protéiforme. Une différence importante entre nos deux cas d'étude apparaît ainsi : en optant pour un objectif plus restreint mais plus clairement défini, Viaduc 375 vise à proposer des alternatives et des solutions à un problème d'aménagement précis, celui de la position jugée trop dominante de la voiture en ville. À l'inverse, le Champ des Possibles vise plutôt une myriade d'objectifs changeants au gré des évolutions de l'intervention. Les participants se greffant au

projet viennent ainsi le colorer avec leurs propres intérêts et motivations.

Tout cet enjeu est très peu traité par la littérature scientifique, à l'exception de l'article de Douglas (2014), dans lequel ce chercheur formule une idée à la suite d'entretiens menés avec des participants à des petites actions illégales d'urbanisme (ce qui représente bien pour le chercheur une forme d'urbanisme tactique). Pour lui, les personnes qui pratiquent ces formes d'urbanisme *DIY* sont conscientes de l'ampleur des problèmes urbains, mais leurs interventions sont finalement plutôt personnelles. Cette idée se retrouve dans les propos d'un participant s'exprimant en ces termes : « Alors même entre militants de l'urbanisme tactique, ça génère des controverses, en disant : ça donne bonne conscience mais ça règle pas les problèmes de fond. » (E4). Pour ce participant, l'aspect personnel se manifeste plutôt par le fait de se déculpabiliser par une petite action alors que les problèmes urbains sont bien plus importants. On peut cependant lui opposer les dires d'un autre participant qui a bien en tête son impuissance face à des problèmes qui le dépassent, mais qui reste néanmoins investi dans sa mission : « j'essaye pareil de faire ma part, (...) j'ai cette tendance à penser que même si ma part est petite j'essaye de la faire » (E9). Ces deux visions à la fois convergentes et opposées démontrent en tout cas la difficulté pour les acteurs de l'urbanisme tactique de se positionner eux-mêmes face à leur pratique, entre motivation et résignation.

Cette coexistence entre un rapport personnel à un projet et des objectifs généraux liés à un collectif pose plusieurs questions, tandis que quelques précisions peuvent être apportées à ce constat. Il est d'abord pertinent de rappeler que la majorité des participants interrogés pour les deux projets ont des parcours universitaires et professionnels en urbanisme ou dans des disciplines proches. Cet élément valide ainsi l'idée d'une valorisation et d'une formalisation des pratiques liées à l'urbanisme tactique par des groupes de professionnels (Douay & Prévot, 2016 ; Spataro, 2016). Mais il semble évident qu'un minimum d'intérêt personnel soit aussi nécessaire à une personne pour qu'elle puisse s'investir dans un projet d'urbanisme tactique qui demande du temps et une certaine ténacité pour le voir évoluer. De plus, il est important de rappeler que dans les deux cas étudiés, nous sommes face à des interventions réalisées dans le cadre d'OBNL, et cela a un impact certain sur les directions et les décisions prises par ces organismes. En étant structurés de la sorte, ces groupes de citoyens gagnent en visibilité et en reconnaissance vis-à-vis des acteurs publics, ce qui offre des avantages, mais qui implique également de faire des compromis. Reste enfin le fait que ces interventions attisent souvent

les curiosités (un participant cite ce point pour expliquer sa motivation), ou bien qu'elles ont parfois lieu à proximité d'un lieu apprécié, habité, auquel certains sont attachés, comme l'explique cet autre participant : « c'est mon territoire, c'est un lieu, le viaduc, surtout en dessous en fait, que je fréquentais beaucoup personnellement » (E8).

Ce premier temps de la discussion nous a permis de poser des premières balises et de formuler un début de réponse aux questions de recherche. En ce qui concerne la reconnaissance des deux projets comme étant des interventions d'urbanisme tactique, les participants à Viaduc 375 sont majoritairement en accord avec cette idée, tandis que pour le Champ des Possibles, le constat est plus partagé. Tous semblaient au départ plutôt contre cette vision de leur intervention, mais une reconnaissance partielle s'est néanmoins imposée après coup. Outre cela, un certain flou persiste toujours autour de ce positionnement des acteurs de l'urbanisme tactique, et les données collectées sur le terrain semblent plutôt appuyer ce point. Qu'il s'agisse de leur propre perception de leurs actions et de leurs rôles ou bien de leur définition de l'urbanisme tactique, les avis sont divisés et parfois contradictoires. La partie suivante permettra d'observer que des difficultés semblables sont présentes autour d'un autre thème central, celui du rapport entre ces acteurs et les autorités publiques.

5.2 Des relations entre acteurs et autorités publiques complexes et incertaines

5.2.1 Entre soutien et encadrement, un équilibre difficile

L'urbanisme tactique est né et s'est développé en réaction à des problèmes urbains locaux et à l'incapacité des autorités publiques de les résoudre. Un participant interrogé y voit par ailleurs une forme de tristesse inhérente à cette pratique, qui n'existerait alors qu'en opposition à un urbanisme classique voué à l'échec. On peut toutefois aussi considérer que certains problèmes soulevés par l'urbanisme tactique sont situés dans des angles morts pour les administrations ou les services publics, en particulier lorsqu'ils sont à très petite échelle, et donc difficile à anticiper ou à concevoir. Avec ce point de départ, il semblerait logique que

toute intervention d'urbanisme tactique soit à l'origine pensée et conçue par des citoyens (ce qui est le cas pour nos deux objets d'étude), et non pas par des instances administratives ou des acteurs publics. Mais la réalité se révèle bien plus complexe, et de nombreux éléments viennent mettre en péril ce qui semblait constituer un prérequis de l'urbanisme tactique. Si l'on prend l'exemple de Viaduc 375, l'idée d'une piétonisation du viaduc émane bien de groupes de citoyens, mais le cadre général est bien quant à lui conçu et contrôlé par la ville de Montréal. C'est en effet la société publique en charge des festivités pour le 375^e anniversaire qui a monté l'appel à projets auquel ont répondu les fondateurs du projet Viaduc 375. Pour le Champ des Possibles, les premières mobilisations et interventions pour une conservation de la friche sont le fait de citoyens, mais l'OBNL en charge du terrain est aujourd'hui contractuellement engagé avec l'arrondissement du Plateau via un accord de co-gestion. Le choix de se rapprocher ainsi d'un acteur public semble traduire le souhait de se diriger vers une pérennité et de ne pas se positionner uniquement contre, tentant plutôt de modifier regards et pratiques depuis l'intérieur du système. Ces deux cas et les opinions des participants au sujet de leurs relations avec les autorités publiques sont néanmoins, nous allons le voir, des révélateurs puissants des nombreuses tensions autour de ce sujet.

Le cas de Viaduc 375 interpelle, car bien que présenté par certains de ses membres comme une forme de manifeste pour l'urbanisme tactique, il semble sur certains points assez éloigné d'une certaine vision de ce concept. Et si le message principal du projet était de remettre en cause l'usage d'un viaduc routier au cœur de Montréal, cela n'a pas semblé être un frein aux relations avec la ville. Lorsqu'interrogés au sujet du soutien reçu par des acteurs institutionnels, les membres de Viaduc 375 ont globalement montré leur appréciation et se sont félicités de cette aide. Pour la majorité d'entre eux, le projet n'aurait tout simplement pas pu exister sans ce soutien, ainsi que dans un autre contexte spatial ou temporel. Mais la situation peut alors sembler paradoxale, puisque ce projet d'urbanisme tactique a été rendu possible via l'obtention progressive de soutiens en provenance de différentes autorités publiques d'envergure (un arrondissement et la ville-centre de Montréal).

Ce constat amène à plusieurs interrogations auxquelles les participants n'ont dans l'ensemble pas formulé de réponses claires. Tout d'abord, la viabilité d'un projet d'urbanisme tactique conçu sans aucun soutien public semble être mise en cause. Il est évident pour les participants à Viaduc 375 qu'afin de faire naître un projet comme le leur, une aide importante

est bien nécessaire. On peut dès lors se demander si une forme de sélection des projets d'urbanisme tactique ne serait pas aux mains des acteurs institutionnels, distribuant autorisations et subventions, ou du moins ne s'opposant pas à leur réalisation. Et en agissant de la sorte, ce sont finalement ces acteurs publics qui sont en mesure de considérer qu'une intervention se rapporte bien à de l'urbanisme tactique ou qu'une autre non, en acceptant que de tels projets aient lieu ou en les mettant en avant (Silva, 2016). Pourtant, difficile à première vue de penser qu'une pratique comme l'urbanisme tactique ait besoin d'un tel soutien de la part d'autorités municipales, aussi bien dans l'aide financière que de la reconnaissance. Les nombreuses définitions proposées, les exemples d'interventions, les textes en faveur de cette pratique : tous ces éléments laissent à penser que l'urbanisme tactique peut et surtout se doit d'exister à l'écart des acteurs institutionnels. L'urbanisme tactique s'est constitué dans le but de mettre un terme aux errements d'acteurs publics, en matière notamment de prise de décision et de temps de réalisation, mais une forme de retour vers ses mêmes acteurs semble s'opérer.

Cependant, ce point n'est que très partiellement abordé par les participants, et un seul énonce l'idée que les institutions peuvent tirer profit d'interventions menées par des citoyens, car les coûts sont ainsi bien plus faibles. Pour deux autres participants, la question du soutien financier ou matériel d'un acteur public et celle de sa légitimité sont écartées, car jugées peu importantes ou du moins non problématiques. Pourtant, ce soutien peut paraître comme étant à risque pour certaines interventions d'urbanisme tactique puisqu'en contrepartie d'une telle aide des formes de censure ou de soumission peuvent en résulter. En effet, certains organismes publics pourraient très bien imposer certaines restrictions ou contraintes à des initiatives citoyennes, ou encore réserver leurs aides aux projets les moins contestataires, et ainsi effectuer un tri au sein de celles-ci. On retrouve cette hypothèse au sein d'un article consacré aux actions dans l'espace public d'une association venant au aide aux plus démunis (Spataro, 2016). Le contrat de co-gestion liant l'OBNL en charge du Champ des Possibles à l'arrondissement dont il dépend n'est pas perçu d'une telle manière par toutes les personnes interrogées, mais l'une d'entre elles témoigne tout de même d'une certaine appréhension à son sujet. Ce contrat n'est à première vue en rien contraignant, mais les relations parfois tendues avec l'arrondissement laissent penser que la relation entre les deux acteurs est plutôt asymétrique. Et si aucun participant à ce projet ne parle effectivement de censure, une certaine retenue dans les propositions d'événements et les idées avancées par l'organisme est néanmoins perceptible dans certains propos.

Toujours en ce qui concerne le Champ des Possibles, des tensions fortes se ressentent de plus aussi bien dans les opinions des personnes interrogées que dans la situation administrative du projet. De même qu'avec certains participants à Viaduc 375, d'autres membres du Champ des Possibles perçoivent eux aussi l'ambivalence de la relation qui les lie à l'arrondissement duquel ils dépendent. Une personne interrogée dit bien avoir conscience que des économies sont réalisées en laissant des bénévoles s'occuper d'un foncier appartenant à la ville, mais une autre préfère se dire que ces économies pourraient être réinvesties dans d'autres projets semblables. À l'inverse du premier cas d'étude, les propos sont dans l'ensemble plus négatifs en ce qui concerne le rapport entretenu avec la ville. Le même contrat de co-gestion est dans l'ensemble perçu comme peu clair, et il n'offre de plus pas de certitude concernant l'avenir. Mais une fois encore, les perceptions divergent selon les participants : là où l'un considère devoir toujours rendre des comptes aux autorités publiques, un autre parle de relation de confiance. Difficile alors de voir émerger un constat unique, et il en va de même pour ce qui est du financement : les participants sont partagés entre nécessité et risque de dépendance envers les institutions. Tous considèrent que la situation du Champ des Possibles n'est en tout cas pas parfaite et que des solutions alternatives devraient être trouvées, notamment en matière de financement. Des pistes sont proposées par les participants, depuis la pédagogie envers les financeurs vers l'autonomie financière ou l'autogestion.

Malgré ces positions et situations diverses, reste que les autorités publiques sont bien présentes à divers degrés pour les deux cas d'étude, et cela interroge plus largement l'évolution de l'urbanisme tactique. L'institutionnalisation de cette pratique est discutée dans la littérature scientifique de manière étendue (Bishop, 2015 ; Heim LaFrombois, 2017 ; Silva, 2016 ; Spataro, 2016), mais le travail de terrain effectué vient mettre à mal l'idée selon laquelle ce phénomène serait systématiquement combattu. En effet, pour certains acteurs de l'urbanisme tactique, cette institutionnalisation est plutôt reconnue et appréciée, ou du moins est-elle vue comme une forme de continuation logique dans le développement de leur pratique. Bien que critiquée par une part des acteurs de l'urbanisme tactique qui y voient une dérive (Spataro, 2016), cette évolution est pour d'autres bien perçue de manière positive, et on peut aussi considérer qu'elle était souhaitée dès les origines du mouvement (Lydon & Garcia, 2015 ; Nédélec, 2017). Enfin, cette récupération de l'urbanisme tactique peut également être vue comme un moyen pour les autorités municipales de répondre à leur incapacité critiquée de se saisir de certains problèmes urbains, notamment ceux à très petite échelle, et d'ainsi

dépasser ce qui leur était reproché. Il faut dans tous les cas continuer à interroger cette relation complexe entre acteurs publics et participants actifs de l'urbanisme tactique, et ce selon d'autres prismes.

5.2.2 Des autorités publiques en position de force face à des acteurs idéologiquement divisés

Interrogé au sujet du soutien reçu par la ville de Montréal, un participant au projet Viaduc 375 énonce que l'événement n'aurait pu être techniquement réalisé sans relation avec les acteurs publics, car il était impossible d'aménager différemment un viaduc routier sans autorisation. Ce propos difficilement contestable nous montre que Viaduc 375 doit sa réalisation au travail de longue haleine des bénévoles, mais aussi à l'appréciation d'instances dirigeantes. Plusieurs participants témoignent d'un investissement important dans ce projet, pour la mobilisation de partenaires, pour les aménagements prévus, mais également pour obtenir différentes autorisations afin de pouvoir faire exister l'événement. Ce parcours administratif éloigne quelque peu Viaduc 375 des canons de l'urbanisme tactique tel qu'on l'imagine. Pourtant, aux dires des participants, une ville comme Montréal a beaucoup à gagner en accueillant une intervention comme celle qu'ils ont proposée. Deux personnes interrogées parlent d'une relation bénéfique aux deux parties, avec des gains notables en matière d'image et de programmation culturelle pour la ville. Deux autres participants mentionnent le fait que ce type d'intervention n'aurait pas pu être mené par des organismes publics, car ceux-ci sont trop cadrés, lents dans les démarches, et que le sujet abordé est politiquement connoté. Pour le Champ des Possibles, plusieurs participants reconnaissent également que pour le travail qu'ils effectuent sur la friche, une prise en charge par l'arrondissement reviendrait bien plus cher. Ainsi, pour nos cas d'étude, il apparaît de manière évidente que les acteurs publics ne sont en rien perdants en laissant se développer de telles interventions. Cette composante de l'urbanisme tactique est clairement repérée par plusieurs chercheurs, certains y voyant un atout (Bishop, 2015), et d'autres une faiblesse (Mould, 2014).

Ce constat vient complexifier encore un peu plus la relation qui lie acteurs publics et acteurs de l'urbanisme tactique, et il faut se demander si cette situation ne dessert pas de telles interventions. Car on peut juger paradoxal que des projets visant à s'opposer aux dogmes de

l'urbanisme traditionnel et de la planification se retrouvent finalement encadrés ou légalement rattachés à des instances qui représentent ces dogmes. Cette question n'est pourtant que rarement soulevée par les participants, hormis quelques réserves émises. Une personne interrogée énonce par exemple que les élus municipaux ont tout intérêt à soutenir de tels projets pour s'assurer d'une bonne image et des résultats aux prochaines élections. Les pratiques mises en place par les deux organismes peuvent aussi rappeler par moment celles employées par des organismes publics ou privés. On observe également que des participants s'expriment sur l'importance de la communication et sur la nécessité de proposer de l'événementiel pour attirer du public durant leurs interventions. Il est alors difficile de trancher entre une vision de l'urbanisme tactique qu'on pourrait considérer comme lisse (Levy, 2016) et des formes d'interventions qui se rapprochent plutôt de petits projets urbains temporaires.

Un des participant rapporte tout de même l'existence de petites interventions anonymes et sans financement qui sont aussi pour lui de l'urbanisme tactique, et il semble approuver une telle approche. Le choix de nos études de cas oriente inévitablement ce mémoire vers une discussion autour d'interventions ayant des liens plutôt forts avec les acteurs publics. Mais d'autres expériences d'urbanisme tactique plus réduites ou minimalistes continuent d'exister et de se développer. Reste néanmoins que l'évolution de cette pratique tend à mettre en avant des projets de plus grande ampleur, que ces derniers connaissent une popularité croissante (Ethier, 2017 ; Hou, 2010), et que cela mène à des bouleversements importants à plusieurs niveaux. En gagnant en popularité auprès du grand public comme auprès des acteurs traditionnels (publics ou privés) de l'urbanisme, ces interventions changent de statut. Plusieurs participants s'interrogent sur ce renversement de perspective avec une part de méfiance, tandis que d'autres n'y trouvent pas forcément à redire. Cette question semble faire tout autant débat au sein de la communauté des chercheurs, certains poussant pour une application plus généralisée de l'urbanisme tactique, là où d'autres souhaiteraient au contraire que la pratique conserve une part de marginalité.

Cette discussion sur les relations entre autorités publiques et acteurs de l'urbanisme tactique nous a permis d'appréhender plusieurs enjeux importants. Tout d'abord, il apparaît que les participants aux deux projets ont tout à fait conscience d'être liés à des instances municipales, mais la nature de ce lien est complexe à qualifier. En effet, d'une personne à une autre, cette relation peut sembler équitable ou bien déséquilibrée. Les organismes qui

oeuvrent selon les idées de l'urbanisme tactique sont-ils dépendants des villes, et les villes sont-elles uniquement dans une optique d'utilisation, de profit ou d'institutionnalisation de telles pratiques ? Les avis divergent une fois de plus sur ces questions, et là où la littérature scientifique perçoit une situation à risque et dommageable pour les acteurs de l'urbanisme tactique (Brenner, 2015 ; Finn, 2014 ; Silva, 2016 ; Spataro, 2016 ; Talen, 2015), ces derniers paraissent moins inquiets de l'évolution de cette pratique et des relations entretenues avec les acteurs publics, sans pour autant dresser un bilan totalement positif. Il semble important de préciser que les participants sont majoritairement des urbanistes de formation, et non pas des militants à temps plein et de longue date, ce qui a nécessairement une influence sur leur positionnement à ce sujet.

L'avenir de l'urbanisme tactique semble alors ne plus être entièrement aux mains de ses défenseurs ou de ses pratiquants, et des acteurs nouveaux paraissent prendre le dessus sur cette pratique émergente il y a encore quelque temps. En effet, au travers d'un intérêt non feint pour ses interventions, ces groupes en position de force prennent pied et façonnent désormais les contours d'un courant d'urbanisme qui semblait pourtant pouvoir évoluer sans trop de règles. En ayant bien saisi les forces d'une telle approche, les acteurs institutionnels sont maintenant en mesure de les intégrer dans des démarches plus larges, au risque de la dénaturer et de lui faire perdre certains de ses atouts (Fabian & Samson, 2016). Ces enjeux vont pouvoir être débattus plus en profondeur dans la partie qui va suivre et qui portera sur la dimension politique de l'urbanisme tactique.

5.3. L'urbanisme tactique en proie à une dépolitisation

5.3.1 Des prises de positions variées au sujet du caractère politique de l'urbanisme tactique

En regard d'un temps long, l'émergence de l'urbanisme tactique semble correspondre à une réaction face aux déceptions de la participation, qui avait commencée à imprégner les pratiques urbanistiques depuis les années 1970 (Bacqué & Gauthier, 2011 ; Silva, 2016). En

effet, face notamment aux promesses non tenues des chantres de la participation, qui promettaient une implication plus forte des citoyens dans les décisions en matière d'urbanisme, l'approche tactique paraissait être en mesure d'offrir un second souffle à ces idées. Cette incorporation des citoyens dans la conception ou la gestion d'espaces urbains porte en elle un caractère politique fort, que la plupart des participants reconnaissent, tout comme la littérature scientifique, qui couvre bien ce sujet (Douay & Prévot, 2016 ; Iveson, 2013). Un participant développe ainsi son propos : « je pense que c'est un geste politique l'urbanisme tactique, parce que c'est l'affirmation d'une idée, d'une intention dans l'espace public, qui a comme résultat la transformation d'espaces publics, puis une modification du comportement, des habitudes de futurs usagers, d'éventuels usagers, donc oui absolument » (E7). Mais derrière cette affirmation, la réalité du terrain et des interventions peut parfois sembler mettre en difficulté cette idée pourtant perçue comme centrale pour qualifier l'urbanisme tactique.

Lors des entretiens, les participants ont tous été interrogés sur l'existence d'un discours attaché à l'urbanisme tactique et sur la nature de celui-ci. Plusieurs désamorcent cette question en expliquant que ce discours dépend avant tout des personnes qui sont à l'origine des projets, tandis que d'autres y répondent en énonçant des problématiques ou des enjeux importants que l'urbanisme tactique tente de résoudre (gouvernance, réappropriation ou transformation d'espaces, création de lien social, perception de la ville). Enfin, certains participants ne considèrent pas que l'urbanisme tactique soit véritablement porteur d'un discours, car celui-ci est trop expérimental, et qu'il échappe même à toute tentative de théorisation. Ces grandes directives et objectifs de l'urbanisme tactique sont également recensés dans la littérature scientifique, mais la question des moyens permettant d'y parvenir reste plutôt ouverte, et les réponses se font rares (Levy, 2016). Ce point précis pose problème, car on peut alors considérer que l'urbanisme tactique vise en réalité les mêmes objectifs qu'un urbanisme plus traditionnel, à savoir l'amélioration des espaces publics (Heim LaFrombois, 2017), et une forme de paradoxe émerge entre ces deux approches. Un participant défend pourtant que le Champ des Possibles est un « projet de processus plus qu'un projet de réalisation » (E5), remettant au centre l'idée que ce sont bien les moyens qui comptent, et non pas le but à atteindre. On perçoit alors que l'absence d'une définition précise ou de théories rend plus difficile encore la tâche de l'urbanisme tactique, dans sa capacité à résoudre des problèmes et à faire évoluer positivement des espaces urbains (Levy, 2016).

Outre cela, les données collectées lors des entretiens révèlent un fossé plus ou moins important entre les idées développées par les participants et les résultats réels de leur intervention. L'urbanisme tactique semble parfois présenté comme une panacée à tous les maux urbains, et les espoirs placés en lui sont grands. Mais on observe également dans les propos des personnes interrogées que l'idée de potentialité revient fréquemment : l'urbanisme tactique pourrait rendre possible de nombreuses choses, mais cela n'est pas acquis, et il n'aurait alors pas encore réussi à véritablement révéler son potentiel (Levy, 2016). Mais ce constat n'est que peu partagé par les participants aux entretiens, qui préfèrent se concentrer sur les impacts positifs émanant de leurs projets, et ils citent alors des avancées en matière de sensibilisation, d'éducation, de reconnaissance ou d'offre culturelle. La question de la mesure des résultats d'une intervention d'urbanisme tactique n'a pas été abordée au cours de la recherche, mais son importance est bien visible ici. Et si ces résultats sont difficilement mesurables ou perceptibles, on peut se tourner vers de potentiels impacts à plus long terme, afin peut-être de se rassurer. À ce sujet, plusieurs participants au projet Viaduc 375 pensent que l'événement qu'ils ont organisé aura une influence sur les décisions futures prises concernant le viaduc Van Horne, un ouvrage en fin de vie utile. Et du côté des membres du Champ des Possibles, l'idée d'un rayonnement de leurs modes d'organisation et de pensée est présente, plusieurs participants ayant également le sentiment que leur OBNL est en passe de devenir un modèle à suivre pour de futurs projets semblables. Il semble néanmoins que le fossé entre idées formulées et résultats concrets reste présent et perceptible, et du côté des chercheurs, la question du vrai potentiel de transformation de l'urbanisme tactique reste toujours posée (Brenner, 2015).

5.3.2 L'urbanisme tactique en proie aux doutes face à plusieurs défis

Cet enjeu de la réelle capacité transformatrice ou subversive de l'urbanisme tactique est prise en compte par certains participants, notamment lorsque l'un d'eux s'exprime sur les retombées de son projet : « Très localement, je vais te dire : c'est cool... mais ça sert à rien » (E9). On touche ici à une limite intrinsèque de l'urbanisme tactique et les débats entourant cet enjeu sont dans certains cas assez tranchés. Pour certains chercheurs, le constat est sans appel : l'urbanisme tactique est, de par sa forme, sa portée et ses moyens, incapable de

résoudre certaines problématiques d'aménagement. Ils énoncent donc le fait que ce dernier ne possède pas de véritable pouvoir transformateur sur la ville (Brenner, 2015 ; Silva, 2016 ; Talen, 2015). Selon Brenner (2015), cette limite s'accroît d'autant plus dans le cadre des grandes métropoles et villes mondiales d'aujourd'hui. L'urbanisme tactique fait face à des problématiques beaucoup trop larges et denses, et à des enjeux d'échelles beaucoup trop grandes pour pouvoir être en capacité de les appréhender. S'il ne rejette pas complètement certains atouts de cette pratique, il considère qu'une des limites évidentes de l'urbanisme tactique se situe ainsi au niveau de son champ d'action qui est bien trop faible, notamment dans un contexte de croissance urbaine élevée. Pour un autre chercheur, cette question est posée dès l'introduction d'un article lorsqu'il écrit pour qualifier l'urbanisme que « son échelle d'intervention privilégiant le ponctuel, limite sa portée tant spatiale que temporelle, [et que] nombre d'auteurs doutent de sa capacité subversive et transformative » (Levy, 2016). Cette limite naturelle de l'urbanisme tactique est repérée et partagée par plusieurs chercheurs, qui y voient de surcroît une menace pour sa survie (Bermann & Marinaro, 2014 ; Douay & Prévot, 2016 ; Talen, 2015).

Un autre enjeu qui se doit d'être brièvement abordé est celui de la représentation et de l'inclusion au sein des interventions d'urbanisme tactique. Cette problématique est discutée au sein de la recherche, avec comme idée principale que l'urbanisme tactique ne reflète pas les souhaits de chacun et que ce sont finalement de petits groupes d'acteurs qui prennent des décisions pour le plus grand nombre. Cette critique peut évidemment être adressée à l'urbanisme en général, mais le risque que l'approche tactique soit confrontée aux mêmes écueils est également bien présent (Heim LaFrombois, 2017). Mais contrairement au problème soulevé précédemment, cet enjeu est bien appréhendé par la plupart des participants, qui reconnaissent que leurs interventions visent un public de classes moyenne ou créative et que l'inclusion reste encore un grand défi. Cependant, ce qui peut être perçu comme un simple défi peut aussi être vu comme une problématique plus dangereuse, voire un facteur aggravant pour certains phénomènes. Plusieurs chercheurs y voient notamment une forme de faiblesse démocratique, avec des décisions prises par de petits groupes de citoyens sans que d'autres y soient impliqués (Heim LaFrombois, 2017 ; Spataro, 2016). Au contraire, d'autres auteurs préfèrent penser que les interventions d'urbanisme tactique peuvent potentiellement créer de nouveaux droits démocratiques si un certain nombre de citoyens se mobilisent (Elrahman, 2016 ; Iveson, 2013), et deux constats contraires sont alors énoncés. Et

si pour Viaduc 375, des consultations menées et le sentiment général partagé par ses membres donnent à penser que l'événement a réussi à attirer un public diversifié, pour le Champ des Possibles, cette question amène à des conclusions moins optimistes. Un des participants rapporte notamment qu'il existe bien pour l'urbanisme tactique un « manque d'inclusion des interventions qui vont souvent rejoindre des publics très limités » (E3). Enfin, cet enjeu de l'inclusion ou de la représentation peut être perçu via le contexte géographique et l'implantation des interventions d'urbanisme tactique dans des quartiers plutôt centraux, aisés ou gentrifiés.

Les différents éléments présentés confirment que l'urbanisme tactique fait face à des difficultés parfois assez marquées dans sa propre construction ou perception, et les conséquences peuvent parfois se faire ressentir sur le terrain. L'urbanisme tactique est par nature un geste politique, mais son cadre conceptuel et théorique n'étant pas clairement établi, plusieurs discours peuvent lui être accolés, et il devient alors un moyen d'expression servant des idées très diverses. Et en apparaissant comme facilement malléable, l'urbanisme tactique devient alors la cible d'une instrumentalisation prenant plusieurs formes, et c'est cette thématique qui sera discutée au long de la prochaine partie de ce chapitre.

5.4 L'urbanisme tactique, une institutionnalisation et une absorption par l'urbanisme néo-libéral

5.4.1 L'urbanisme tactique face à la perte de son caractère contestataire et à une institutionnalisation croissante

Compte tenu des idées avancées précédemment et soutenues par les diverses données, nous sommes en mesure de nous demander si le caractère politique de l'urbanisme tactique ne serait pas en train de s'effacer graduellement, ou du moins de se transformer en profondeur. Plus précisément, il semblerait que cette pratique, en se développant, s'éloigne de sa nature contestataire ou militante. Ce glissement vers un urbanisme tactique de plus en plus

idéologiquement édulcoré et politiquement moins engagé est discuté au sein de la littérature scientifique par une part importante des chercheurs travaillant sur le sujet (Talen, 2015 ; Finn, 2014 ; Silva, 2016 ; Iveson, 2013 ; Spataro, 2016 ; Heim LaFrombois, 2017 ; Brenner, 2015 ; Levy, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Mould, 2014 ; Douay & Prévot, 2016 ; Ethier, 2017). Avant de poursuivre, il est pertinent de s'arrêter sur l'un des facteurs possibles de ce changement, à savoir la popularité croissante de l'urbanisme tactique. À ce sujet, si certains considèrent que la pratique est passée de la confidentialité à un succès notable en moins d'une dizaine d'années (Ethier, 2017), le constat est nettement plus mesuré chez les personnes interrogées, qui nuancent plutôt cette idée. Pour un participant, le fait que l'urbanisme tactique soit de plus en plus contraint et cadré représente même l'inverse d'un succès, tandis qu'une autre personne interrogée y voit une forme de confusion.

Pourtant, à l'inverse, deux autres participants considèrent que l'urbanisme tactique connaît un succès grâce au fait qu'il s'institutionnalise. On se retrouve de nouveau face à des opinions contraires exprimées par des acteurs de l'urbanisme tactique à son sujet, opinions qui traduisent de plus des visions de la pratique diamétralement opposées. Face à ce qui n'est pas complètement un succès mais a minima un gain de popularité de l'urbanisme tactique, les dérives liées sont clairement repérées et les mises en garde nombreuses. Pour certains auteurs, il existe un risque permanent que le succès d'un mouvement ou d'une activité entraîne sa récupération puis son absorption par des groupes culturels dominants (Hou, 2010 ; Nemeth & Langhorst, 2014). Et, de plus, comme l'écrivent les chercheurs Douay & Prévot (2016) : « L'adoption de ce code par le plus grand nombre en réduit la dimension réellement alternative ». Cette idée est présente dans les propos de plusieurs participants, qui considèrent qu'avec le succès vient naturellement des intérêts différents des valeurs d'origine, l'un y voyant par exemple un « revers de la médaille » (E7). Mais cette popularité nouvelle de l'urbanisme tactique peut aussi être vue comme contre-nature, la volonté de certains de ses défenseurs d'en faire une pratique plus répandue rentrant alors en opposition avec son concept même (Mould, 2014). Enfin, il est aussi important de préciser que malgré ces risques, la position inverse qui consisterait à fuir tout succès mènerait à une invisibilisation qui est également problématique (Levy, 2016).

Du point de vue du monde scientifique, il est en tout cas certain que l'urbanisme tactique a perdu de son caractère protestataire et militant. En affirmant cela, les chercheurs

partent alors bien de l'idée selon laquelle cette pratique a revêtu un temps ces aspects, mais cela ne fait pas forcément consensus (Lydon & Garcia, 2015 ; Nédélec, 2017). Cependant, et indépendamment de cela, il apparaît que l'urbanisme tactique n'est pas ou plus un instrument de contestation dans le cadre de la fabrique des espaces urbains. Selon Spataro (2016), la définition proposée de la pratique par Lydon & Garcia (2015) élude même cet enjeu de lutte au profit de questions esthétiques, et tout l'enjeu politique d'occupation de l'espace est écarté. La question plus large des modes de production de l'espace est discutée dans certains travaux sur l'urbanisme tactique, et les idées du philosophe français Henri Lefebvre sont convoquées dans plusieurs d'entre eux (Douay & Prévot, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Iveson, 2013). Pour Lefebvre (1968), ce processus de production de l'espace est de nature complexe et conflictuelle, et il est marqué par des luttes fortes entre différents types d'acteurs. Mais cette dimension paraît absente des interventions d'urbanisme tactique, ou bien elle est jugée trop lisse par d'autres chercheurs (Levy, 2016). Pour Douay & Prévot (2016), le constat est clair : « L'urbanisme tactique ne se pose pas en s'opposant à la planification urbaine institutionnelle et à l'urbanisme de projet. (...) La dimension politique et possiblement conflictuelle s'efface au profit de l'événementiel et du divertissement ». À ce sujet, la volonté de réaffirmer ce caractère militant et contestataire afin de proposer un urbanisme tactique porteur de sens et de changement est mise en avant (Iveson, 2013).

En optant pour la vision d'un urbanisme tactique ne se posant pas contre des pratiques plus traditionnelles, il semble alors possible de faire un rapprochement entre sa forme institutionnalisée et une autre démarche, celle de l'urbanisme de projet. Cette comparaison prend notamment sens quand on évoque le fait que plusieurs participants voient en la dimension concrète des réalisations de l'urbanisme tactique une réelle force. Ce caractère concret est notamment cité par deux personnes interrogées comme une source de motivation à s'investir dans de telles interventions. De plus, du fait de leur statut professionnel, certains acteurs y voient un réel potentiel de s'exprimer en dehors des carcans parfois inhérents à leur emploi dans un secteur plus classique de l'urbanisme ou de l'aménagement. Il paraît donc cohérent d'émettre l'idée selon laquelle l'urbanisme tactique représenterait une forme réduite voire limitée d'un urbanisme par projet cherchant à se réinventer et à proposer des approches nouvelles, plus facilement applicables à des espaces urbains de plus en plus cadencés (et ce d'autant plus que certains auteurs défendants cette approche, dont Jan Gehl, insistent sur l'importance de toutes les échelles de l'intervention urbanistique et sur le grain fin des

réalisations).

Face à ces nombreux points critiques développés par la littérature scientifique, il faut se demander comment se positionnent les acteurs de l'urbanisme tactique que le travail de terrain a permis d'interroger. En ce qui concerne les enjeux de lutte et de contestation que les chercheurs accolent à cette pratique, les participants ne semblent pas en prendre la mesure, la question n'étant dans l'ensemble pas soulevée. Cependant, la plupart des personnes interrogées s'expriment plus facilement au sujet de l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique. Comme évoqué précédemment, les positions sont partagées sur cette question, entre acceptation, inquiétude et opposition. Pour plusieurs participants, cette institutionnalisation de la pratique est une chose acquise, déjà réalisée, et cela ne pose pas de problème. Certains y voient même une force et une reconnaissance, et souhaitent que ce processus continue afin d'accroître le développement de cette forme d'urbanisme, avec toutefois la nécessité que des précautions soient prises pour que son application fonctionne. L'idée d'un urbanisme tactique soutenu par des instances publiques est également évoquée dans certains travaux scientifiques, avec toutefois quelques mises en garde envers un contrôle trop resserré de ces initiatives (Elrahman, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Levy, 2016). Une fois de plus, Viaduc 375 et le Champ des Possibles étant des OBNL, plusieurs remarques développées ne sont pertinentes que dans le cadre d'interventions menées par un tel type d'acteur. Et il semble logique que le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme tactique atteigne en priorité ces groupes de citoyens qui se sont plus fortement structurés que d'autres agissant quant à eux plus souvent discrètement ou dans l'illégalité.

Pour une part des observateurs et des acteurs, la prise en main par des autorités publiques de démarches d'urbanisme tactique est donc perçue comme étant positive et représenterait même une avancée. Mais pour d'autres membres des projets interrogés, cette institutionnalisation peut au contraire mener à des dérives, au travers par exemple d'une utilisation à outrance de cette pratique, ou bien d'une mauvaise maîtrise de celle-ci. Enfin, s'agissant du futur, la vaste majorité des participants anticipe un processus se poursuivant et s'accroissant, certains l'acceptant sereinement et d'autres avec plus de résignation ou de mécontentement.

5.4.2 L'urbanisme tactique, un nouvel outil au service de l'urbanisme néo-libéral ?

Avec un urbanisme tactique qui tend inexorablement à s'institutionnaliser, les critiques gagnent en vigueur et une forme de méfiance s'installe durablement chez plusieurs auteurs intéressés au sujet (Douay & Prévot, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Silva, 2016 ; Talen, 2015). Derrière le constat de ce détournement de la pratique, plusieurs conséquences avérées ou non sont repérées par les chercheurs mais aussi par les acteurs des projets étudiés. Et du côté des premiers, l'enjeu le plus discuté est celui d'une dissolution de l'urbanisme tactique dans un urbanisme néo-libéral toujours plus à même de recycler des pratiques alternatives pour les absorber. Il s'agit notamment de la question centrale de l'article de Neil Brenner (2015) discutant d'une exposition au MoMa consacrée à l'urbanisme tactique (ce qui constitue déjà en soi une forme de récupération par un acteur culturel dominant). Pour cet auteur, le lien entre urbanisme tactique et urbanisme néo-libéral peut se développer sous cinq formes, sans que jamais le premier ne se détache vraiment du second. L'approche tactique représenterait une sorte de côté positif d'un urbanisme néo-libéral prompt à se camoufler et à donner de lui-même une image inclusive et citoyenne. L'idée que l'urbanisme tactique existe non pas contre mais avec, au sein, ou même en complément de l'urbanisme néo-libéral est donc bien défendue par certains chercheurs (Brenner, 2015 ; Ethier, 2017 ; Mould, 2014), ce constat pouvant ainsi être formulé : « L'urbanisme tactique semble ainsi désormais incorporé, voire digéré, dans/par les stratégies urbaines de production de la ville dite « créative » néo-libérale » (Douay & Prévot, 2016). Et cette idée peut être poussée plus loin, en considérant qu'au terme de ce processus de récupération, on assiste à un retournement complet de la pratique : « *The generalization of tactical urbanism will thus entail its self-dissolution or, more precisely, its transformation into a project that requires longer-term coordination; stabilized, enforceable, collectively binding rules; and some kind of personnel assigned to the tasks of territorial management—in other words, planning* » (Brenner, 2015).

Cette image d'un urbanisme tactique complètement vidé de son essence est-elle étayée par des arguments ou des preuves solides ? Pour Fabian & Samson (2016), qui ont étudié deux interventions d'urbanisme tactique au Danemark, la réponse ne fait pas de doute. Selon ces chercheurs, l'approche tactique offrant une bonne image aux projets urbains de l'urbanisme opérationnel, elles sont logiquement reprises et incorporés à ces derniers. Mais

cette intégration de pratiques alternatives dans un cadre institutionnel classique vient corrompre et diminuer l'impact social et contestataire de ces mêmes pratiques (Fabian & Samson, 2016). En s'inspirant de telles pratiques dont l'urbanisme tactique fait partie, les stratégies de planification se parent de nouveaux atouts et mettent l'accent sur des domaines comme l'esthétique urbaine, la mise en scène, la communication et le marketing. Mais cette intégration dont discutent les auteurs n'est jamais complète et ne sert qu'à offrir une transition douce vers une forme finale figée et sur laquelle les citoyens n'ont pas d'emprise (Fabian & Samson, 2016). Ce constat est partagé par d'autres chercheurs, parfois de manière plus virulente : « *Tactical urbanism therefore is becoming a vernacular empty of tactics that is being used more as a political tool to engender neoliberal urban development than a means of empowering the socially, politically and economically excluded.* » (Mould, 2014). Enfin, certains auteurs préfèrent penser qu'une cohabitation entre ces deux formes d'urbanisme est possible, rejetant donc le processus d'intégration sans pour autant renier l'usage de l'urbanisme tactique (Silva, 2016).

Si l'enjeu de l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique a été peu abordé aux cours des entretiens, plusieurs participants se montrent néanmoins méfiants face aux dérives ciblées par le monde scientifique. Une personne interrogée craint notamment que cette pratique ne devienne qu'un simple urbanisme de modèle appliqué sans précaution ou prise en compte de spécificités locales. Il dénonce tout d'abord ce qu'il appelle « une certaine uniformisation » (E8), avant d'approuver le rapprochement proposé entre urbanisme tactique et de modèle. Concernant le risque d'une pratique appliquée partout sans distinction, un autre participant pointe le fait que cela puisse être perçu comme « un interventionnisme négatif » (E10) dans des quartiers modestes et peu habitués à de telles expériences. L'utilisation excessive des codes de l'urbanisme tactique est aussi soulevée par un participant lorsqu'il s'exprime sur l'avenir de la pratique, et il émet alors une sorte de prévention à ce sujet. La question d'un détournement à des fins mercantiles est aussi débattue, et ce risque est quant à lui bien perçu. Malgré ces nombreuses appréhensions, des signes plus positifs sont tout de même présents dans la littérature scientifique, et l'urbanisme tactique n'est pas entièrement condamné par tous. Car même si celui-ci ne peut exister en dehors d'un urbanisme plus classique, il peut rester créateur d'une tension qui mène à des modifications en douceur (Levy, 2016). Et il semble alors que c'est bien cette vision que partagent les participants interrogés, celle d'un urbanisme tactique non pas radical (Finn, 2014), mais au contraire réformiste. La pratique

serait alors une forme d'étendard pour promouvoir des formes et idées nouvelles au sein d'un système qui n'est pas apprécié, mais sans volonté de le renverser (Douglas, 2014). Ainsi, nous sommes une fois de plus confronté au dualisme qui divise l'urbanisme tactique selon deux visions, l'une calme et lisse, et l'autre plus radicale.

Les thèmes de la récupération de l'urbanisme tactique et de son détournement sont donc très présents au sein de la littérature scientifique, qui en cherche les facteurs et en tire des conséquences pour son avenir. Mais le sujet est plus timidement abordé par les participants, ou bien il paraît placé en arrière-plan par rapport à d'autres enjeux jugés plus importants. L'idée d'une confusion globale autour de l'urbanisme tactique, de ses valeurs, ses objectifs ou sa nature même semble en tout cas pouvoir être jugée comme crédible. En ayant centré les entretiens sur les rapports entretenus entre les acteurs et leurs pratiques, il est certes plus difficile de voir émerger des avis directs sur certaines des questions débattues dans les parties précédentes, mais plusieurs constats peuvent néanmoins être tirés de ces discussions et de leur confrontation avec les travaux scientifiques. Et l'enjeu de ce glissement de l'urbanisme tactique vers des usages nouveaux est apparu comme central pour offrir une compréhension plus fine et pertinente de cet objet. Avant de proposer une conclusion générale à ce travail de recherche, quelques autres enjeux vont pouvoir être traités dans une dernière partie.

5.5 Des questions encore peu traitées : temporalité et documentation des interventions d'urbanisme tactique

5.5.1 La temporalité des actions d'urbanisme tactique, un enjeu révélateur de tensions

Si certaines questions autour de l'urbanisme tactique peuvent paraître secondaires à première vue, elles sont pourtant elles aussi à même d'offrir des apprentissages sur cette pratique et d'en renforcer notre compréhension. Il en va ainsi de l'enjeu de la temporalité des interventions d'urbanisme tactique, qui permet de faire émerger plusieurs constats. Dans la définition la plus connue et commentée de l'urbanisme tactique (Lydon & Garcia, 2015 ;

Nédélec, 2017), l'un des prérequis à une intervention suivant ces préceptes est que celle-ci doit se dérouler sur un temps court. En décidant d'intégrer le cas du Champ des Possibles à cette étude alors qu'il s'agit d'une d'intervention existante depuis une dizaine d'années, il était évident que cet enjeu serait discuté. Et lors des entretiens avec les membres de ce projet, un temps d'échanges a logiquement été réservé à cette question. Pour la majorité de ces participants, cette partie de la définition pose bien problème, car l'inscription dans la durée de l'expérience du Champ des Possibles est notamment vue comme une force. Pour une personne interrogée, l'action de l'OBNL se situe même à « l'inverse au niveau rythme » (E9), avec une volonté d'exister sur le long terme et de travailler plus lentement, tandis que pour une autre, l'urbanisme tactique représente un temps de transition, là où le Champ des Possibles propose une approche plus durable. La remise en question de ce caractère temporel court est également présente chez un chercheur travaillant sur la ville du Caire, qui juge que le temps de préparation de certaines interventions doit parfois être plus long (Elrahman, 2016). Pour le Champ des Possibles, cette vision d'un temps différent, plus lent, est notamment en accord avec l'enjeu de la biodiversité et de sa préservation. Un participant considère pour sa part que le Champ des Possibles représente un lieu naturel avec des dynamiques propres, et que l'urbanisme tactique vient s'y insérer de manière ponctuelle, lors d'événements ou d'activités sur le site. Derrière cet enjeu temporel, plusieurs perceptions de l'urbanisme tactique se démarquent et l'on retrouve dans certains écrits scientifiques des mentions faites à ce sujet.

Pour Silva (2016), l'aspect temporaire de l'urbanisme tactique peut par exemple servir plusieurs fins : il peut représenter une transition vers le permanent, un moyen de discussion, ou bien il peut être cyclique. Mais ce critère de temporalité peut aussi être vu comme une faiblesse, en ne servant qu'à masquer un espace en transition sans influencer sur sa forme finale (Fabian & Samson, 2016), ou bien tout urbanisme temporaire peut être perçu comme négatif et rejeté (Desimini, 2015). Le manque d'ancrage de l'urbanisme tactique dans le temps long peut aussi faire douter de ses réelles capacités à promouvoir des changements (Levy, 2016). Mais des idées inverses sont aussi formulées à ce sujet, avec une promotion de ce temps court et de ses bénéfices. Pour Nemeth & Langhorst (2014), l'urbanisme opérationnel (et particulièrement l'urbanisme par projet) ne parvient pas à appréhender justement l'enjeu de la temporalité. L'évolution rapide des espaces urbains et la part d'incertitude et de complexité qui caractérise de plus en plus les villes rendent les plans directeurs et les projections dans le temps long caduques. Et c'est donc en opposition à cela que le temporaire a un rôle à jouer,

permettant d'offrir des apports et des usages nouveaux rapidement. De manière générale, le manque d'intérêt pour la question de la temporalité en urbanisme est décrié, comme le formulait déjà Henri Lefebvre dans les années 1990 (Nemeth & Langhorst, 2014).

Pour certains défenseurs de l'urbanisme tactique, le temporaire sert de nombreuses fins, tel que permettre une mise en place rapide, expérimenter sans risque ou moduler une intervention (Lydon & Garcia, 2015). Mais pour ses détracteurs, cet aspect temporaire est perçu comme une faiblesse et il ne permet pas à la pratique d'offrir de vraies réponses à des problèmes urbains (Desimini, 2015). Cependant, une majorité d'auteurs considèrent plutôt que la question est principalement située autour d'une juste définition en amont de ce facteur temporel, et ce afin d'éviter des dérives ou une confusion entre le temporaire et le permanent. Enfin, ils adoptent une posture méfiante face à une utilisation trop intensive ou bien trop encadrée de cette pratique par des acteurs publics qui ne sont pas les mieux placés pour en faire bon usage (Bishop, 2015 ; Nemeth & Langhorst, 2014 ; Colomb, 2016). Reste néanmoins que l'urbanisme tactique est en proie à une forte tension autour de cette question de la temporalité, tension qui déborde de plus vers d'autres enjeux, ce qui est bien résumé ici : *« Temporary uses are thus characterized by inherent tensions between their temporary nature and the potential search for perennity, between their grassroots, unplanned character, and their inevitable encounter with top-down planning and urban development processes, between their search for alternative cultural forms of “insurgent urbanism” and their inherent tendency to pave the way for profit-oriented urban redevelopment processes. »* (Colomb, 2016). Pour conclure, on peut noter qu'une fois de plus, cette tension se retrouve dans les propos de différents participants à une même intervention : là où un des membres de Viaduc 375 prône un urbanisme tactique visant sa pérennisation, pour deux autres, la pratique se doit de rester temporaire.

5.5.2 Un besoin de documentation des interventions et une forme de réflexivité envers l'urbanisme

Si pour une partie des observateurs, l'urbanisme tactique se doit d'exister brièvement et dans un cadre illégal et contestataire, pour d'autres au contraire, sa formalisation et son

rapprochement avec des pratiques plus classiques se doivent d'être poursuivis. Et dans cette optique, la nécessité de constituer une documentation autour des expériences d'urbanisme tactique est mise en avant par certains acteurs. Plusieurs idées sont proposées à ce sujet, notamment la généralisation des consultations publiques lors des interventions ou la création de bases de données précises pour témoigner des évolutions sur le temps long d'une expérience d'urbanisme tactique. Une personne interrogée aurait par exemple souhaité obtenir de la part des autorités publiques des données précises sur certains indicateurs afin de les comparer avant, pendant et après un événement. Un participant exprime clairement sa volonté « qu'il y ait une suite à l'urbanisme tactique » (E8) et non pas que les aménagements réalisés dépérissent sans qu'aucun changement n'ait été ressenti dans l'usage ou l'appréciation d'un lieu. La réussite de l'urbanisme tactique est pour une autre personne subordonnée à son intégration « dans un processus plus large » (E7) », et on pense donc à une forme de suivi, de monitoring des interventions. Enfin, un dernier participant développe très clairement cette idée de documentation des interventions dans ses propos : « Il faut documenter ces tests là (...). Moi c'est d'ailleurs là que je vois toute la force de l'urbanisme tactique, c'est de documenter les tests et de les associer à des recommandations » (E3). Tous ces éléments prouvent bien que l'urbanisme tactique est perçu par une part de ses acteurs comme un outil, un moyen d'expérimenter des pratiques avec comme objectif affiché d'en tirer des connaissances, d'en juger l'efficacité et de réfléchir par la suite à des améliorations ou des répétitions.

Selon les idées de ces personnes, un urbanisme tactique sans lendemain ou des interventions réalisées mais non analysées représenteraient des formes de gâchis : « Quelle opportunité ratée que de tester des usages (...), toutes ces interventions là devraient être documentées, devraient servir à une réflexion pour l'avenir du lieu » (E3). Ce type d'affirmation implique plusieurs choses pour la pratique, et on pense notamment à la nécessité d'inclure des institutions dans la réalisation des interventions. En effet, un vrai travail de documentation passe par l'obtention de données ou d'informations le plus souvent détenues par des organismes publics. Un participant à Viaduc 375 mentionne par exemple que la ville de Montréal avait profité de la fermeture partielle du viaduc Van Horne pour effectuer des mesures de trafic, mais qu'elles n'avaient pas été communiquées aux membres du projet. Pour les défenseurs d'une documentation des expériences d'urbanisme tactique, l'idée centrale est que cela permettrait d'observer plus finement les résultats d'une intervention, de comprendre

quelles en sont les forces et les faiblesses, et de formuler par la suite des recommandations. Pour certains auteurs, l'usage de l'approche tactique permettrait de proposer une étude empirique d'une intervention, ce qui constitue un fort atout pour la défense d'un projet (Marshall, 2016). En optant pour la vision d'un urbanisme tactique institutionnalisé, cette démarche paraît tout à fait pertinente et capable d'offrir de meilleures interventions dans l'avenir.

Outre cette question, plusieurs participants ont également discuté de celui de la pédagogie et de l'apprentissage lié à l'urbanisme tactique. Et il est intéressant de noter que si la plupart des personnes interrogées considèrent que cette pratique possède en elle-même des visées pédagogiques ou du moins éducatives, ces dernières ne devraient pas uniquement être tournées vers les usagers mais aussi vers les professionnels de l'urbanisme. On peut alors penser qu'une forme de réflexivité s'opère au sein de la pratique de l'urbanisme en général. En effet, étant donné que plusieurs personnes interrogées sont des professionnels dans ce domaine, cette pédagogie serait alors tournée en quelque sorte vers leur propre pratique, ou du moins vers celle de leurs collègues. Ainsi, l'urbanisme tactique serait un moyen de quitter un cadre établi, celui de l'urbanisme de métier, pour pouvoir mieux le remettre en cause, en proposant notamment des interventions selon une approche tactique. Cette hypothèse posée, on peut alors considérer que la récupération de l'urbanisme tactique serait en partie due à ses propres acteurs, qui oscillent entre pratiques professionnelle et bénévole. Ou bien sont-ils du moins des instigateurs de ce changement, le glissement vers une institutionnalisation s'opérant ensuite à leur insu, et parfois contre leur gré. Ce thème du caractère didactique de l'urbanisme tactique est le sujet central d'un article qui met en avant cette pratique dans le cadre de la formation d'urbanistes professionnels, vantant les mérites d'une telle approche pour proposer un meilleur enseignement à ces derniers (Gamez & Sorensen, 2014). L'image d'un urbanisme tactique mené en grande partie par des professionnels du domaine semble alors se confirmer, rappelant les idées d'observateurs de la participation qui décrivent des processus principalement gérés par ceux qu'ils nomment des « citoyens experts » ou « citoyens professionnels » (Lund, 2016). Outre cet article, la thématique de l'apprentissage rattachée à l'urbanisme tactique est peu rapportée, et c'est plutôt autour de celle de l'émancipation des acteurs que les auteurs se concentrent. Et si cette idée d'émancipation est plutôt perçue positivement (Douay & Prévot, 2016), les risques liés à un discours trop enjoué à son sujet sont aussi dénoncés : « La dépolitisation des enjeux sociaux et urbains au nom de

l'empowerment, souvent résumé à sa dimension individuelle et économique, est soulignée par plusieurs travaux » (Bacqué & Gauthier, 2011).

Au contraire, pour plusieurs personnes interrogées, la logique d'émancipation représente une des forces de l'urbanisme tactique, qui au contraire d'approches plus classiques, n'existe pas en cercle fermé et offre ainsi une porte d'entrée aux citoyens pour s'intéresser à des sujets autrefois inaccessibles. Un participant voit dans l'urbanisme tactique un moyen simple d'aller vers une « démythification de l'énorme machine qu'est la ville » (E10) pour les citoyens. Mais on peut aussi revenir au défi de l'inclusion pour cette pratique et mettre en doute l'idée qu'elle touche une population large et diversifiée (Heim LaFrombois, 2017 ; Spataro, 2016), ce qui est partagé par plusieurs participants. Le sentiment d'un urbanisme tactique tiraillé entre contestation et institutionnalisation est donc bien persistant. Et selon qu'on prenne l'un ou l'autre de ces penchants, on peut voir en cette pratique des possibilités et des réalisations fortes, ou bien des actions aux résultats limités, voire inoffensifs. Cette dualité est très présente en conclusion de plusieurs articles sur le sujet, où les auteurs préfèrent maintenir en partie leur jugement sur un urbanisme tactique divisé et au futur incertain (Douay & Prévot, 2016 ; Fabian & Samson, 2016 ; Levy, 2016 ; Silva, 2016 ; Talen, 2015). Face à ces nombreuses incertitudes qui semblent inhérentes à l'urbanisme tactique, une position résolument critique se doit en tout cas d'être adoptée, ce qui est admis à demi-mot par un participant demandant à « avoir une petite réflexion un peu critique par rapport à l'urbanisme tactique » (E7). Mais pour un auteur ayant longtemps travaillé sur le sujet, l'une de ces recommandations principales reste bien de scruter l'urbanisme tactique avec le même œil critique que l'urbanisme traditionnel (Douglas, 2014).

5.6 Limites de l'étude et perspectives

Avant de conclure ce mémoire, plusieurs limites à notre étude se doivent d'être pointées, et des perspectives futures pour la recherche sur l'urbanisme tactique peuvent également être proposées. Dans un premier temps, il est essentiel de rappeler que la recherche entreprise se concentre uniquement sur deux cas précis, qui plus est situés dans un espace

géographique très restreint, soit l'un des arrondissements centraux de la ville de Montréal. Il faut ensuite considérer le fait qu'en optant pour l'approche de l'étude de cas, cette recherche n'est pas en mesure de proposer une vaste généralisation de ses résultats (Roy, 2009). Les nombres de cas retenus ainsi que de personnes interrogées sont des limites claires qu'il faut considérer lors de la lecture de ces mêmes résultats. Plusieurs outils de collecte de données et d'autres techniques d'enquête auraient pu venir compléter notre démarche, afin d'obtenir un tableau plus dense et cohérent du sujet étudié. Le manque de données quantitatives quant à la pratique de l'urbanisme tactique à Montréal est par ailleurs à déplorer, et des méthodes d'enquête de type sondage auraient pu être déployées afin d'en produire. Mais de par sa nature, notre objet d'étude semble néanmoins rester plus facilement abordable via des méthodes qualitatives.

Un autre élément qu'il est important de garder à l'esprit concerne quant à lui la nature des cas étudiés au cours de cette recherche. En effet, les deux interventions qui ont été retenues dans le cadre de cette étude sont certes révélatrices de certains enjeux et autres tensions qui traversent la pratique de l'urbanisme tactique dans un contexte donné, mais elles en représentent également une frange plutôt modérée. Montréal est depuis plusieurs années une métropole qui accueille un nombre croissant d'interventions proches ou se réclamant de l'urbanisme tactique, et de nombreuses autres études de cas pourraient être proposées afin d'enrichir notre connaissance de cette pratique. Un exemple bien connu d'urbanisme tactique à Montréal est celui du Village au Pied-du-Courant, expérience de revalorisation d'un espace vacant situé dans une zone industrialo-portuaire reconduite chaque été depuis huit ans. Mais au vu des différents éléments qui ont émergé de la discussion des résultats, il paraît plus pertinent de proposer l'analyse d'interventions d'urbanisme tactique de nature plus contestataire.

Cependant, ces interventions sont par essence plus complexes à étudier, car leurs auteurs ne sont pas toujours connus, ou bien parce que leurs formes, plus minimalistes, plus limitées dans le temps et parfois illégales en rendent l'analyse plus difficile. Des outils différents de ceux utilisés pour notre recherche seraient ainsi à prévoir pour permettre de les appréhender pertinemment. Malgré cela, il paraît important pour la recherche traitant de l'urbanisme tactique d'aller vers de telles perspectives, afin notamment de compenser une forme de surreprésentation d'interventions semblables à celles étudiées pour cette recherche

dans la littérature scientifique.

Enfin, de manière générale, les questions ciblant les acteurs de l'urbanisme tactique et les rapports qu'ils entretiennent avec les autorités publiques se doivent d'être explorées plus explicitement par la recherche. Et de par le fait que de nombreuses interventions adoptant année après année des gestes et des discours nouveaux viennent enrichir encore un peu plus l'urbanisme tactique dans sa pluralité, il paraît essentiel de continuer à s'y intéresser et à en tirer des enseignements de forme et de nature diverses.

Ainsi se conclut ce chapitre de discussion des résultats pour cette recherche, et le travail dans son ensemble touche à sa fin. Il va néanmoins falloir proposer une conclusion finale à ce mémoire et en tirer plusieurs enseignements, tout en proposant des réponses claires aux questions de recherche formulées.

Conclusion

Au cours de cette recherche, de nombreux éléments se rapportant aux acteurs de l'urbanisme tactique ont pu être analysés et discutés. Afin de clôturer notre démarche, il est temps de tirer des conclusions de ces différentes pistes qui ont été ouvertes et de formuler des réponses aux questions de recherche proposées.

Tout d'abord, il apparaît qu'en regard des deux cas étudiés, l'urbanisme tactique est globalement perçu par ses acteurs comme une pratique intégrée à un système établi et ne cherchant pas forcément à s'en démarquer. En effet, les acteurs de l'urbanisme tactique ne se placent pas en opposition frontale face aux acteurs publics traditionnels de l'aménagement, préférant une forme de collaboration distante. Cette position est ambivalente, car la critique de ces acteurs est pourtant bien présente au sein des interventions étudiées et dans le discours des personnes interrogées. En cela, la vision d'un urbanisme tactique systématiquement contestataire à l'égard des cadres établis en urbanisme paraît erronée (Douay & Prévot, 2016 ; Spataro, 2016). Ce point peut cependant être nuancé, car les cas choisis pour cette recherche s'inscrivent dans une frange spécifique de l'urbanisme tactique, non pas radicale mais plutôt lisse et en voie d'institutionnalisation (Levy, 2016). Et bien que notre démarche ait visé à l'analyse de l'urbanisme tactique selon le prisme de ses acteurs, il faut bien prendre en compte que l'étude menée portait sur un type lui aussi spécifique d'acteurs, soit des membres d'OBNL.

Mais ce constat d'institutionnalisation que la littérature scientifique perçoit comme une évidence n'est pas du tout considéré de manière semblable par les acteurs de l'urbanisme tactique. Pour une partie de ces derniers, le rapprochement de l'urbanisme tactique envers des acteurs publics est une bonne chose et un signe de succès de cette pratique. Pour certains aux idées plus nuancées à ce sujet, l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique ne pose néanmoins pas non plus problème, et outre quelques mises en garde ou réserves émises, ce processus est perçu comme étant tout à fait normal. Ce écart important de perception entre le monde scientifique et les acteurs de l'urbanisme tactique se doit d'être mis en avant, car il est

révéléateur d'autres points de dissension que la recherche a pu aborder.

Premièrement, l'évolution et le succès relatif de l'urbanisme tactique ont mené à des divisions en son sein, et les directions prises par différents sous-groupes apparaissent par endroit opposées. Là où certains acteurs, et notamment ceux interrogés, visent à ce que la pratique s'intègre plus facilement dans des démarches plus classiques, d'autres souhaitent au contraire rester dans une forme de marginalité et de lutte face à ces dernières. Deuxièmement, l'urbanisme tactique est une pratique dont les principaux acteurs ne sont pas de simples citoyens, mais le plus souvent des praticiens d'un urbanisme plus conventionnel. Ainsi, les idées portées et les gestes déployés sont empreints de connaissances précises au sujet de l'aménagement des espaces urbains. L'urbanisme tactique devient alors pour ses acteurs une opportunité d'expérimenter hors des cadres conventionnels qui régissent habituellement les interventions menées par un urbanisme classique. Et en ce qui concerne nos deux cas étudiés, les atouts de cette pratique en matière de simplicité et de rapidité d'exécution sont certains, mais ils sont principalement perçus et mis à profit par des personnes ayant déjà une connaissance de ce milieu.

Suite au développement de l'urbanisme tactique, on peut considérer que les acteurs publics, se retrouvant en partie mis à l'écart de ces types d'intervention, ont cherché à réagir, en cherchant notamment à s'immiscer dans certains projets, en proposant des cadres pour ces derniers, ou enfin en étant à l'initiative. Cette thèse, largement soutenue par le monde scientifique (Brenner, 2015 ; Mould, 2014), n'est que partiellement approuvée par les participants à la recherche. En effet, ils réfutent globalement cette idée quand elle est appliquée à leur projet, tout en reconnaissant que certaines interventions menées par des instances publiques reprennent les codes de l'urbanisme tactique sans cependant les accompagner d'une démarche politique ou revendicatrice. Mais on peut alors se demander comment les usagers de ces différents types d'intervention en perçoivent les différences, et la menace d'un message confus émanant de la pratique en général paraît bien réelle.

Un double constat peut être formulé à partir de cette situation. D'une part, les acteurs de l'urbanisme tactique, dont les idées et les pratiques ont peu à peu gagné en visibilité, se sont retrouvés dans l'obligation d'accepter des formes de soutien de la part d'acteurs plus traditionnels, comme les villes et les arrondissements. En ce qui concerne les positions adoptées face à ces différentes formes de soutien et quant aux relations avec les acteurs

publics en général, elles sont, nous l'avons bien observé, très contrastées. Mais d'autre part, au gré de ce processus de rapprochement, certains acteurs de l'urbanisme tactique se sont dans le même temps résignés à diluer en partie leurs idées et à opérer une forme de dépolitisation de leur pratique. De plus, auréolé d'une réputation nouvelle, l'urbanisme tactique est également devenu une opportunité offerte à un plus grand nombre de mettre en œuvre des interventions qui n'auraient pas pu être prises en charge par une administration publique, au risque que ces interventions ne respectent pas intégralement les codes et idées de cette pratique.

D'autre part, du côté des acteurs publics, plusieurs évolutions sont aussi perceptibles. On peut ainsi considérer que face à une demande grandissante d'initiatives citoyennes proches ou assimilables à de l'urbanisme tactique, la Ville de Montréal et ses arrondissements aient dû développer des moyens d'encadrer, de supporter ou d'accompagner ces nouvelles expérimentations. Des dérogations à certaines règles ou des formes d'assouplissement de ces dernières ont ainsi pu être proposées, ainsi que des relations contractuelles inédites, comme c'est le cas pour le Champ des Possibles. Dès lors, il apparaît que dans le cadre de notre étude de cas, nous n'assistions pas à une forme d'intégration de l'urbanisme tactique par des acteurs institutionnels, intégration qui ne serait en tout cas pas viable, voire même dommageable pour cette pratique (Fabian & Samson, 2016).

Ainsi, cette recherche menée au sujet de l'urbanisme tactique au prisme de ses acteurs nous a bien permis d'observer comment ces derniers percevaient et articulaient leur pratique à des enjeux plus larges. Les tensions qui traversent cette pratique semblent toujours nombreuses, au point que son unité en soit menacée, et on est en mesure de se demander si le concept d'urbanisme tactique n'est pas devenu (ou n'a toujours été) trop souple et trop peu déterminant, rendant impossible ou inadéquate son application pour encadrer une myriade de projets, d'interventions, de pratiques et de gestes qui s'étendent sur un spectre trop large.

Le nombre de cas étudié est bien trop faible pour nous amener à des conclusions englobantes et communes à l'ensemble de la pratique. Mais dans le cadre de Montréal, plusieurs dynamiques qui façonnent l'urbanisme tactique ont pu être repérées, et les chercheurs comme les participants s'accordent sur un point : les liens qui unissent cette pratique aux acteurs traditionnels de l'aménagement sont voués à se renforcer. Reste alors à savoir si, comme le prédit un chercheur, l'urbanisme tactique sera voué à se dissoudre et à disparaître au point de ne devenir qu'une nouvelle forme de planification douce en urbanisme

(Brenner, 2015). Ou bien si au contraire, comme le suggère une personne interrogée, ce processus de récupération débouchera sur une forme de retour aux sources contestataires pour un urbanisme tactique refusant une telle fin.

Références bibliographiques

Atelier APA 6506. (2019). *Le Champ des Possibles, Analyse / Inventaire*.

Bacqué, M.-H., Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines : Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>

Bermann, K., Marinaro, I. C. (2014). "We work it out" : Roma settlements in Rome and the limits of Do-It-Yourself. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 7(4), 399-413. <https://doi.org/10.1080/17549175.2014.952321>

Bishop, P. (2015). From the Subversive to the Serious : Temporary Urbanism as a Positive Force. *Architectural Design*, 85(3), 136-141. <https://doi.org/10.1002/ad.1913>

Brenner, N. (2015). *Is "Tactical Urbanism" an Alternative to Neoliberal Urbanism ?* https://post.at.moma.org/content_items/587-is-tactical-urbanism-an-alternative-to-neoliberal-urbanism

Clavel, P. (1994). The Evolution of Advocacy Planning. *Journal of the American Planning Association*, 60(2), 146-149. <https://doi.org/10.1080/01944369408975564>

Colomb, C. (2016). Pushing the Urban Frontier : Temporary Uses of Space, City Marketing, and the Creative City Discourse in 2000's Berlin. *Journal of Urban Affairs*, 34(2), 131-152. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9906.2012.00607.x>

Comité des Citoyens du Mile End. (2011, novembre). *Les quartiers culturels, Mémoire*. Communication présentée à La commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la ville de Montréal

- Crawford, M., Kaliski, J., & Chase, J. (1999). *Everyday Urbanism*. Monacelli Press.
- Creswell, J. W. (2007). "Five qualitative approaches to inquiry", *Qualitative inquiry and research design : Choosing among five approaches*, Londres : Sage Publications, pp. 53-84.
- De Méanstowne, C. (2017). *Viaduc 375, Retour d'expérience, La participation citoyenne du viaduc Van Horne constitue-t-elle un frein ou un moteur de créativité et d'action ?*
- Desimini, J. (2015). Limitations of the Temporary : Landscape and Abandonment. *Journal of Urban History*, 41(2), 279-293. <https://doi.org/10.1177/0096144214563502>
- Deslandes, A. (2013). *Exemplary Amateurism : Thoughts on DIY Urbanism*, *Cultural Studies Review*. <https://doi.org/10.5130/csr.v19i1.2481>
- Deslauriers, J.-P., Kérisit, M. (1997). « Le devis de recherche qualitative », *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.-H., et al. (eds.), Boucherville : Gaëtan Morin, pp. 86-109.
- Douay, N., Prévot, M. (2016). Circulation d'un modèle urbain « alternatif » ?. Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris. *EchoGéo*, 36. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>
- Douglas, G.C.C. (2018). *The help-yourself city : Legitimacy and inequality in DIY Urbanism*. Scopus. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190691332.001.0001>
- Douglas, G.C.C. (2014). Do-It-Yourself Urban Design : The Social Practice of Informal "Improvement" Through Unauthorized Alteration : Do-It-Yourself Urban Design. *City & Community*, 13(1), 5-25. <https://doi.org/10.1111/cico.12029>
- Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : Pourquoi et comment ? *Le Libellio d'ÆGIS*, 7(2-Eté), 15-27.

Elrahman, A. S. A. (2016). Tactical Urbanism “A Pop-up Local Change for Cairo’s Built Environment”. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 216, 224-235.

<https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.12.032>

Elshater, A. (2014). *Tactical Urbanism : A Method of Community Empowerment in Cairo Neighborhoods*.

https://www.academia.edu/17276114/Tactical_Urbanism_A_Method_of_Community_Empowerment_in_Cairo_Neighborhoods

Emond, M. (2019). *Quand les professionnels de l’aménagement s’approprient l’urbanisme tactique : regard sur la production de connaissances dans des projets récents au Québec* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à l'URL :

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/22424>

Ethier, G. (2017). L’urbanisme tactique comme pratique spatiale de la connectivité ? *Inter : art actuel*, 125, 4-9.

Fabian, L., Samson, K. (2016). Claiming participation - a comparative analysis of DIY urbanism in Denmark. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 9(2), 166-184. <https://doi.org/10.1080/17549175.2015.1056207>

Finn, D. (2014). DIY urbanism : Implications for cities. *Journal of Urbanism*, 7(4), 381-398. Scopus. <https://doi.org/10.1080/17549175.2014.891149>

Gallez, C., Maksim, H.-N. (2007). À quoi sert la planification urbaine ? Regards croisés sur la planification urbanisme-transport à Strasbourg et à Genève. *Flux*, n° 69(3), 49.

<https://doi.org/10.3917/flux.069.0049>

Gamez, J. L. S., Sorensen, J. (2014). No more waiting for Superman : Teaching DIY urbanism and reflexive practice. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 7(4), 333-350.

<https://doi.org/10.1080/17549175.2014.909516>

Hall, P. (2014). *Cities of Tomorrow : An Intellectual History of Urban Planning and Design Since 1880*. John Wiley & Sons.

Heim LaFrombois, M. (2017). Blind spots and pop-up spots : A feminist exploration into the discourses of Do-It-Yourself (DIY) urbanism. *Urban Studies*, 54(2), 421-436. Scopus.
<https://doi.org/10.1177/0042098015604078>

Hou, J. (2010, avril 21). *Taking place : Rebar's absurd tactics in generous urbanism*. Insurgent Public Space. <https://doi.org/10.4324/9780203093009-10>

Iveson, K. (2013). Cities within the City : Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956.
<https://doi.org/10.1111/1468-2427.12053>

Jacobs, J. (1961). *The death and life of great American cities* (Vintage Books ed). Vintage Books.

Lacaze, J. P. (1995). *Introduction à la planification urbaine : Imprécis d'urbanisme à la française*. Moniteur.

Larivière, V. (2019). Le français, langue seconde ? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques*, 59(3), 339-363. <https://doi.org/10.7202/1058718ar>

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Economica : Anthropos.

Létourneau, J. (2006). « Comment mener une enquête auprès d'informateurs », *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Montréal : Boréal. pp. 161-173.

Levy, L. (2016). *De la fête à la guérilla, il n'y a qu'un pas ? Tensions et contradictions de l'urbanisme tactique*. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:96303>

Lund, D. H. (2018). Co-Creation in Urban Governance : From Inclusion to Innovation. *Scandinavian Journal of Public Administration*, 22(2), 3-17-17.

Lydon, M., Garcia, A. (2015). *Tactical urbanism : Short-term action for long-term change*. Scopus. <https://doi.org/10.5822/978-1-61091-567-0>

Marshall, W. E., Duvall, A. L., Main, D. S. (2016). Large-scale tactical urbanism : The Denver bike share system. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 9(2), 135-147. <https://doi.org/10.1080/17549175.2015.1029510>

Mould, O. (2014). Tactical Urbanism : The New Vernacular of the Creative City. *Geography Compass*, 8(8), 529-539. <https://doi.org/10.1111/gec3.12146>

Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique*, 81(3), 94. <https://doi.org/10.3917/lig.813.0094>

Nemeth, J., Langhorst, J. (2014). Rethinking urban transformation : Temporary uses for vacant land. *Cities*, 40, 143-150. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2013.04.007>

Roy, S. N. (2009). « L'Étude de cas », *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Gauthier, B. (ed.), Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 199-225.

Savoir-Zajc, L. (2009). « L'entrevue semi-dirigée », *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Gauthier, B. (ed.), Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 337-360.

Sibbald, S. L., Graham, R., Gilliland, J. (2017). The public health response to “Do-It-Yourself” urbanism. *Global Health Promotion*, 24(3), 68-70. Scopus. <https://doi.org/10.1177/1757975915602632>

Silva, P. (2016). Tactical urbanism : Towards an evolutionary cities' approach ?. *Environment and Planning B: Planning and Design*, 43(6), 1040-1051.

<https://doi.org/10.1177/0265813516657340>

Société des célébrations du 375ème anniversaire de Montréal. (2016). *Rapport annuel*. Repéré à l'URL : <http://ville.montreal.qc.ca/375/documents/mtl-375-rapport-2016-fr.pdf>

Spataro, D. (2016). Against a de-politicized DIY urbanism : Food Not Bombs and the struggle over public space. *Journal of Urbanism*, 9(2), 185-201. Scopus.

<https://doi.org/10.1080/17549175.2015.1056208>

Talen, E. (2015). Do-It-Yourself Urbanism : A History. *Journal of Planning History*, 14(2), 135-148. <https://doi.org/10.1177/1538513214549325>

Verdier, P., Gautry, J.-P. (2009). *Le projet urbain participatif : Apprendre à faire la ville avec ses habitants*. Yves Michel.

Annexes

1. Certification d'approbation éthique



Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)

25 juin 2019

Objet: Approbation éthique – « L'urbanisme tactique à Montréal au travers de ses acteurs.
Étude de cas de deux interventions : le Viaduc 375 et le Champ des Possibles. »

M. Dominique Matthieu,

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) a étudié le projet de recherche susmentionné et a délivré le certificat d'éthique demandé suite à la satisfaction des exigences précédemment émises. Vous trouverez ci-joint une copie numérisée de votre certificat. Nous vous invitons à faire suivre ce document au technicien en gestion de dossiers étudiants (TGDE) de votre département.

Notez qu'il y apparaît une mention relative à un suivi annuel et que le certificat comporte une date de fin de validité. En effet, afin de répondre aux exigences éthiques en vigueur au Canada et à l'Université de Montréal, nous devons exercer un suivi annuel auprès des chercheurs et étudiants-chercheurs.

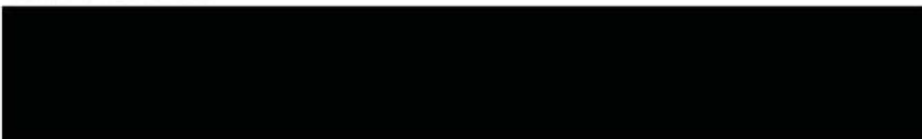
De manière à rendre ce processus le plus simple possible, nous avons élaboré un court questionnaire qui vous permettra à la fois de satisfaire aux exigences du suivi et de nous faire part de vos commentaires et de vos besoins en matière d'éthique en cours de recherche. Ce questionnaire de suivi devra être rempli annuellement jusqu'à la fin du projet et pourra nous être retourné par courriel. La validité de l'approbation éthique est conditionnelle à ce suivi. Sur réception du dernier rapport de suivi en fin de projet, votre dossier sera clos.

Il est entendu que cela ne modifie en rien l'obligation pour le chercheur, tel qu'indiqué sur le certificat d'éthique, de signaler au CERAH tout incident grave dès qu'il survient ou de lui faire part de tout changement anticipé au protocole de recherche.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,



Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)
Université de Montréal





Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	L'urbanisme tactique à Montréal au travers de ses acteurs. Étude de cas de deux interventions : le Viaduc 375 et le Champ des Possibles.
Étudiant requérant	Dominique Mathieu , candidat à la maîtrise, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Sous la direction de:	Gérard Beaudet, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal & Paul Lewis, professeur titulaire, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal.
Financement	
Organisme	Non financé

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.



Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)
Université de Montréal

25 juin 2019
Date de délivrance

1er juillet 2020
Date de fin de validité

1er juillet 2020
Date du prochain suivi

2. Formulaire d'information et de consentement

« L'urbanisme tactique à Montréal à travers ses acteurs
Étude de cas de deux interventions : le Viaduc 375 et le Champ des Possibles »

Chercheur :	Matthieu Dominique, étudiant à la maîtrise en Aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal
Directeurs de recherche :	- Gérard Beaudet, Professeur titulaire, Faculté de l'Aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage - Paul Lewis, Professeur titulaire, Faculté de l'Aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

I. Renseignements aux participants

1. Objectifs de la recherche

Ma recherche vise à mieux comprendre les motivations des personnes qui s'investissent dans des projets d'urbanisme tactique. Ces projets peuvent prendre des formes diverses, mais il s'agit principalement d'investir en groupe des espaces urbains et d'y mener des activités, d'y organiser des événements, de chercher à mettre en valeur ce lieu. Ces espaces sont de plus en plus présents dans les villes et notamment à Montréal, et je souhaiterais interroger des personnes impliquées dans leur création ou leur gestion. Grâce à ces rencontres et ces échanges, je pourrai proposer une analyse fine et pertinente de cette pratique nouvelle qui influence de plus en plus l'espace urbain.

2. Participation à la recherche

Votre participation à la recherche consistera en un entretien avec moi, d'une durée de 30 à 45 minutes. Au cours de cet entretien, vous répondrez à une série de questions portant sur votre rapport à l'urbanisme tactique. Vous serez libre de répondre ou non aux questions et de prendre le temps qu'il vous faut afin de formuler vos idées. Si j'ai votre permission, cet entretien sera enregistré sur support audio afin que je puisse ultérieurement retranscrire fidèlement vos réponses. Le lieu et le moment de l'entretien seront déterminés selon vos disponibilités.

3. Risques ou avantages de la participation à la recherche

Il n'a aucun risque à répondre à mes questions, celles-ci ne vous mettront pas en difficulté. Vous ne serez pas payé en participant à cette recherche. Néanmoins, en discutant avec moi et en répondant à mes questions, vous serez amené à réfléchir sur des sujets potentiellement très intéressants, et vous m'apporterez une aide précieuse dans le cadre de ma recherche. Vous serez évidemment tenu au courant des avancées de ce projet, et les résultats de ma recherche vous seront transmis.


4. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous me donnerez resteront entièrement confidentiels. Aucune information qui permettrait de vous identifier ne sera publiée. Les enregistrements audio et leur transcription seront conservés dans un lieu sûr, et seuls mes deux directeurs de recherche et moi y auront accès. Les enregistrements et toutes les informations permettant de vous identifier seront détruits 7 ans après la fin de ce projet de recherche. Seules les réponses transcrites seront conservées au-delà de cette période, mais elles ne pourront pas être reliées aux personnes me les ayant donné. Étant donné le contexte de la recherche, il est possible que vous vous reconnaissiez ou que vous reconnaissiez d'autres membres de votre association au moment de la lecture des résultats. Une relecture des passages vous concernant vous sera proposée avant publication afin que vous puissiez donner votre accord.

5. Droit de retrait

Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire, et vous pourrez vous retirer de ce projet à tout moment, sans justification aucune. Ce retrait peut intervenir avant ou après l'entretien, il suffira de me contacter et de m'en faire part. Les renseignements et les réponses que vous m'avez apporté seront alors détruits. Cependant, après le lancement du processus de publication, ces données ne pourront plus être détruites et apparaîtront dans les résultats de la recherche. Mais aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée.

6. Questions ou précisions sur le projet


Je serai ravi de répondre à vos interrogations ou de vous apporter des précisions concernant ma recherche, le déroulement des entretiens, ou tout autre sujet autour de ce projet.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) de l'Université de Montréal. Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités du chercheur concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le conseiller en éthique du CERAH, par courriel à l'adresse cerah@montreal.ca, ou par téléphone au (514) 343-5925, ou consulter le site <http://recherche.umontreal.ca/participants>

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman (ou médiateur) de l'Université de Montréal, par téléphone au (514) 343-2100, ou par courriel à l'adresse suivante : ombudsman@umontreal.ca

L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.

II. Consentement

1. Déclaration du participant

➤ J'ai pris connaissance de la documentation ci-jointe, décrivant la nature et le déroulement du projet.

➤ Je comprends que j'ai droit à des réponses satisfaisantes aux questions que je poserais quant à mon implication dans ce projet tout au long de ma participation.

➤ Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord de participation à la recherche.

➤ Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage le chercheur de ses responsabilités.

➤ Je comprends que je pourrais demander une relecture des passages me concernant avant publication des résultats de la recherche.

➤ Je pourrai à tout moment, sur simple avis et sans justification de ma part, revenir sur ma décision de participer et je serai alors immédiatement libéré de mon engagement.

➤ J'ai reçu une copie du présent document.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Nom : _____ Prénom : _____

Date : _____ Signature du participant :

2. Engagement du chercheur :

➤ J'ai expliqué au participant les conditions de participation à ce projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Nom : _____ Prénom : _____

Date : _____ Signature du chercheur :

3. Schéma d'entretien semi-dirigé

*« L'urbanisme tactique à Montréal à travers ses acteurs
Étude de cas de deux interventions : le Viaduc 375 et le
Champ des Possibles »*

→ **En préambule**

- Présentation du chercheur
- Rendu d'une copie du formulaire de consentement
- Rappel sur l'autorisation d'enregistrement audio et présentation du matériel
- Rappel sur la sécurisation de ces enregistrements audio et des transcriptions
- Rappel sur la confidentialité des propos tenus au cours de l'entretien

→ **Introduction à l'entretien**

- Présentation de l'objet et des objectifs de la recherche
- Présentation et justification de l'entretien semi-dirigé et de son déroulement

→ **Questions préliminaires**

- *Prénom, âge, nationalité, parcours scolaire, situation professionnelle, lieu de résidence*

I. Questions d'ouverture

1. *« Pouvez-vous me présenter brièvement l'évènement Viaduc 375 / l'association Les Amis du Champ des Possibles ? »*

2. *« Faites-vous partie des membres fondateurs de l'évènement Viaduc 375 / de l'association Les Amis du Champ Des Possibles ? »*

→ Si oui : *« Comment s'est déroulé la création de l'évènement Viaduc 375 / de l'association Les Amis du Champ des Possibles ? »*

→ Si non : *« Comment en êtes-vous arrivé à participer à l'évènement Viaduc 375 / à l'association Les Amis du Champ des Possibles ? »*

3. *« Quelle est ou quelle était la nature de votre participation à cet évènement / cette association ? »*

→ Relance : poste occupé, nature des activités, évolution dans le temps, etc...

4. - Pour Viaduc 375 : *« Combien de temps avez-vous consacré à cet événement (par semaine ou par mois), en amont et pendant sa tenue ? »*

- Pour Les Amis du Champ des Possibles : *« Combien de temps consacrez-vous (par semaine ou par mois) à l'association Les Amis du Champ des Possibles ? »*

5. *« Avez-vous déjà participé à d'autres évènements ou associations semblables ? »*

→ Si oui, relance : *« Quels étaient-ils ? »*

6. *« Y a-t-il un lien entre votre activité professionnelle et votre participation à cet événement / cette association ? »*

→ Si oui, relance : *« Quelle est la nature de ce lien ? »*

II. Questions principales, série n°1, « L'expérience personnelle du sujet face à sa participation à un projet d'urbanisme tactique »

1. *« Au début de votre participation à l'évènement Viaduc 375 / à l'association Les Amis du Champ des Possibles, quelles étaient vos motivations personnelles ? »*

2. *« Et quelles étaient vos attentes personnelles ? »*

3. *« Comment qualifieriez-vous votre expérience dans ce projet ? »*

4. - Pour Viaduc 375 : *« Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait de la préparation et du déroulement de l'évènement ? »*

→ Relance : *« Pourquoi ? », « Qu'a-t-il été le plus réussi / le moins réussi ? »*

- Pour Les Amis du Champ des Possibles : *« Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du travail de l'association ? »*

→ Relance : *« Pourquoi ? », « Qu'a-t-il été le plus réussi / le moins réussi ? »*

5. *« Selon vous, quels ont été / quels sont les impacts ou les résultats de ce projet ? »*

→ Relance : *« Comment est-il possible de mesurer cela ? », « À quelle échelle ces résultats sont-ils perceptibles ? (rue, quartier, ville) », « Cette question de l'impact du projet est-elle souvent prise en compte par votre association ? »*

6. « Aviez-vous déjà entendu parler ou connaissiez-vous le terme d'urbanisme tactique (ou autres termes proches) ? »

→ Si oui :

- « Pouvez-vous me décrire ce qu'est selon vous l'urbanisme tactique ? » (discussion possible avec la personne interrogée sur une définition de l'urbanisme tactique)
- « Par quels biais avez-vous eu connaissance de ce terme ? »

→ Si non :

- retour rapide sur ce qu'est l'urbanisme tactique, et pour la suite de la discussion, possibilité de remplacer « urbanisme tactique » par « Viaduc 375 » ou « Le Champ des Possibles »

7. « Pensez-vous que votre participation à cet événement / cette association soit rattachable à de l'urbanisme tactique ? »

III. Questions principales, série n°2, « Les enjeux de l'urbanisme tactique »

1. « Pensez-vous que l'urbanisme tactique s'accompagne d'un discours ou, en d'autres termes, est-il porteur de valeurs ? »

→ Relance :

- « Quel est ce discours / Quelles sont ces valeurs ? »
- « Ce discours est-il selon vous bien reçu par les personnes participantes ? »

2. « Quelles sont selon vous les vocations ou les objectifs de l'urbanisme tactique ? »

3. « Quels sont selon vous les avantages de l'urbanisme tactique pour le public qui y participe ? »

4. « *Quels sont selon vous les intérêts des projets d'urbanisme tactique pour la ville qui les accueille ?* »

5. - Pour Viaduc 375 : « *Quels ont été les rapports entre l'association Viaduc 375 et les partenaires publics ou privés qui ont aidé à ce projet ?* »

→ Relance : origine de ces rapports, détails des liens (financiers, matériels, etc...), avantages et inconvénients, etc...

- Pour Les Amis du Champ des Possibles : « *Quels sont les rapports entre votre association et les autorités publiques (selon les échelles et les interlocuteurs) ?* »

→ Relance : origine de ces rapports, avantages et inconvénients, etc...

6. « *De manière générale, que pensez-vous du financement par des institutions publiques ou privées d'interventions d'urbanisme tactique ?* »

7. « *Pensez-vous que l'urbanisme tactique a un caractère pédagogique ?* »

→ Relance : « *Pourquoi ?* », « *Sous quelle forme apparaît-il ?* »

8. « *Pensez-vous que l'urbanisme tactique modifie le rapport à la ville des personnes qui s'y impliquent ?* »

→ Relance : « *Décrivez-moi cette modification (en général et pour vous)* »

IV. Questions de clôture

1. « *L'urbanisme tactique connaît-il aujourd'hui selon vous un succès ?* »

- Relance :
- Si oui : « *Comment expliqueriez-vous ce succès ?* » / « *Que pensez-vous de ce succès ?* »
- Si non : « *Pourquoi ne peut-on pas parler de succès ?* »

2. « *Avez-vous déjà reçu ou entendu des avis négatifs concernant l'urbanisme tactique ?* »

- Relance :
- Si oui : « *Quels étaient leur nature ?* »
- Si non : « *Quelles critiques négatives pouvez-vous faire de l'urbanisme tactique ?* »

3. « *Selon vous, quelle sera l'évolution de l'urbanisme tactique dans les années à venir ?* »

4. « *Souhaitez-vous aborder certains points concernant l'urbanisme tactique en général ou votre expérience personnelle vis-à-vis de l'urbanisme tactique ? Ou bien revenir sur certaines questions ?* »

→ Conclusion

- Retour sur l'entretien dans son ensemble
- Remerciements pour avoir participé à l'entretien
- Informations concernant la suite de la recherche
- Discussion pour la diffusion des résultats de la recherche